

RAPPORT DE GESTION 2009

Le 5 mars 2010

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et sa performance, ses attentes à l'endroit de l'avenir et sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés annuels vérifiés et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, **être lu conjointement avec ces documents ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-dessous sur les énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens, et est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Société ou de la direction pour l'avenir peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « croire », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. La Société tient à rappeler que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera.

De nombreux facteurs et de nombreuses hypothèses peuvent influencer sur la concrétisation des projections de la Société, y compris, notamment, le rendement du projet, les dépassements de coûts, le rendement des partenaires en coentreprises, la capacité d'attirer et de retenir du personnel compétent, les sous-traitants et les fournisseurs, les conditions économiques et politiques et d'autres facteurs hors de son contrôle. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes et sur les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement à la section « Risques et incertitudes » et à la section « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du présent rapport, ainsi qu'à la section « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs » de la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur le site SEDAR (www.sedar.com).

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 5 mars 2010, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION	PAGE
1 Faits saillants de 2009 Sommaire des principaux résultats et chiffres de la Société, et des faits marquants survenus pour 2009	6
2 Aperçu général de notre entreprise et de notre stratégie Analyse des activités et de la stratégie de SNC-Lavalin	8
3 Comment nous analysons et présentons nos résultats Description des catégories d'activité de la Société, de ses secteurs d'activité ainsi que de son processus d'établissement du budget, et comment la valeur de la Société est habituellement estimée	11
4 Nos principaux indicateurs financiers de rendement Analyse des principaux indicateurs financiers de la Société	16
5 Détail de l'état des résultats Analyse détaillée de l'état des résultats de la Société	18
6 Carnet de commandes Description de la méthode de constatation du carnet de commandes de la Société et analyse de l'état du carnet de commandes	23
7 Répartition géographique des revenus par catégorie d'activité Analyse des revenus de la Société par secteur géographique	28
8 Résultats d'exploitation par secteur Analyse détaillée des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'activité de la Société	30
9 Perspectives de la Société pour 2010 Analyse des tendances de l'économie et des marchés, et perspectives pour le bénéfice net de la Société en 2010	40
10 Liquidités et ressources financières Analyse de la situation financière, des liquidités, des flux de trésorerie, de la solidité financière de la Société, ainsi que d'autres informations financières	41
11 Actionnaires et actionnariat des employés Analyse des actionnaires de la Société et des programmes d'actionnariat pour le personnel	51
12 Estimations comptables critiques et jugement exercé Description des estimations comptables clés de la Société et des conventions comptables s'y rapportant	51
13 Modifications comptables Rapport sur les conventions comptables adoptées au cours de l'exercice et sur celles qui seront adoptées au cours des prochaines périodes, et mise à jour sur le processus de transition aux IFRS de la Société	54
14 Risques et incertitudes Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société fait face, et des pratiques et politiques mises en place pour les atténuer	60
15 Résultats du quatrième trimestre Analyse des résultats d'exploitation de la Société pour le quatrième trimestre, ainsi que du carnet de commandes et de la situation financière au 31 décembre 2009	65
16 Informations supplémentaires Présentation des autres documents financiers annuels publiés par la Société	65
17 Contrôles et procédures Rapport sur les contrôles et procédures de communication de l'information, et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	65
18 Informations trimestrielles Sommaire des principales données financières de la Société pour chacun des trimestres de 2009 et de 2008	66

1 Faits saillants de 2009

15,0% CROISSANCE DU
BÉNÉFICE NET

27,3% RENDEMENT DE
L'AVOIR MOYEN
DES ACTIONNAIRES

722,9 POSITION DE
TRÉSORERIE
NETTE
millions \$

HAUSSE DU BÉNÉFICE NET EN 2009

- > Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 a augmenté, s'établissant à 359,4 millions \$ (2,36 \$ par action après dilution), comparativement à 312,5 millions \$ (2,05 \$ par action après dilution) en 2008.
 - La croissance annuelle significative de 15,0 % du bénéfice net, soit 46,9 millions \$ pour 2009, est principalement attribuable à une hausse globale du ratio de marge brute de la Société, en raison essentiellement de l'amélioration de la rentabilité de ses activités dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services et une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. Le ratio de marge brute des activités de la catégorie Ensembles que la Société avait pour priorité en 2009 de ramener dans sa fourchette de moyenne historique d'entre 7 % et 10 %, s'est élevé à 16,2 %, excédant cette moyenne, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009 et d'avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts.
 - Les secteurs ayant contribué le plus à l'augmentation de la rentabilité en 2009 sont Énergie, et Infrastructures et environnement. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les secteurs Produits chimiques et pétrole, et Mines et métallurgie.

DIMINUTION DES REVENUS EN 2009

- > Les revenus se sont établis à 6,1 milliards \$ en 2009, contre 7,1 milliards \$ en 2008, en raison principalement de la diminution prévue des revenus dans la catégorie Ensembles.
 - La baisse des activités de la catégorie Ensembles comparativement à 2008 est principalement due à certains projets d'envergure des secteurs Produits chimiques et pétrole, et Énergie, qui étaient quasi achevés ou en voie d'achèvement à la fin de 2008.

SOLIDE SITUATION FINANCIÈRE

- > Le bilan de la Société est demeuré solide, avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 218,2 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 988,2 millions \$ au 31 décembre 2008.
 - Cette variation pour 2009 est principalement attribuable à la trésorerie générée par les activités d'exploitation totalisant 398,5 millions \$ et au produit tiré de l'émission d'une dette à long terme avec recours totalisant 350 millions \$, en partie contrebalancés essentiellement par la trésorerie utilisée pour les activités d'investissement, y compris l'acquisition d'immobilisations corporelles provenant d'investissements dans des concessions d'infrastructure et les paiements liés à des investissements dans des concessions d'infrastructure.
 - La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure moins la dette avec recours) est demeurée solide à 722,9 millions \$ au 31 décembre 2009 et à 854,6 millions \$ au 31 décembre 2008, et est un indicateur financier clé de la capacité financière de la Société à réaliser ses projets d'exploitation, d'investissement et de financement.

ÉMISSION D'UNE DETTE À LONG TERME AVEC RECOURS

- > Le 3 juillet 2009, la Société a émis des débentures non garanties sur 10 ans totalisant 350 millions \$ échéant en juillet 2019 et portant intérêt à un taux de 6,19 % par année. La Société prévoit affecter le produit net du placement à ce qui suit :
- au remboursement intégral de ses débentures non garanties à 7,70 % d'un capital de 105 millions \$ échéant en septembre 2010;
 - au financement de placements éventuels dans des occasions d'investissement dans des concessions d'infrastructure;
 - au financement d'acquisitions éventuelles d'entreprises choisies; et
 - aux fins générales de l'entreprise.

CARNET DE COMMANDES SOLIDE

- > Le carnet de commandes de la Société pour ses quatre catégories de revenus : Services, Ensembles, Opérations et maintenance, et Investissements — concessions d'infrastructure demeure solide, totalisant 10,8 milliards \$ au 31 décembre 2009 et 9,6 milliards \$ au 31 décembre 2008, et est présenté en détail ci-dessous :

31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Services	1 464,9 \$	1 545,3 \$
Ensembles	4 197,5	3 508,0
Opérations et maintenance	2 596,1	2 196,2
Investissement — concessions d'infrastructure	2 578,7	2 342,7
Total	10 837,2 \$	9 592,2 \$

INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (ICI), ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

- > Dans la catégorie d'activité ICI, les événements importants suivants se sont produits au cours de l'exercice :
- Astoria II, dans laquelle la Société détient une participation de 18,5 %, a obtenu un financement de plus d'un milliard \$ US qui est sans recours envers SNC-Lavalin pour la construction, actuellement en cours, d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW, dans le Queens, à New York; et
 - Groupe Immobilier Ovation, détenu à 100 % par la Société, s'est vu attribuer par le gouvernement du Québec un contrat visant la conception, la construction et le financement d'une nouvelle salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal, qui sera par la suite exploitée et entretenue en vertu d'une entente de concession d'une durée de 29 ans, venant à échéance en 2038.

RENDEMENT DE L'AVOIR MOYEN DES ACTIONNAIRES (RAMA)

- > Le RAMA s'est établi à 27,3 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 29,1 % pour 2008 et à 16,4 % pour 2007, ce qui est largement supérieur à l'objectif de rendement de la Société correspondant au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base, soit au total 9,9 % en 2009.

AUGMENTATION DU DIVIDENDE

- > Le 5 mars 2010, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,17 \$ par action, soit une augmentation de 13,3 % par rapport au dividende déclaré précédemment, ce qui reflète les perspectives favorables de la Société.

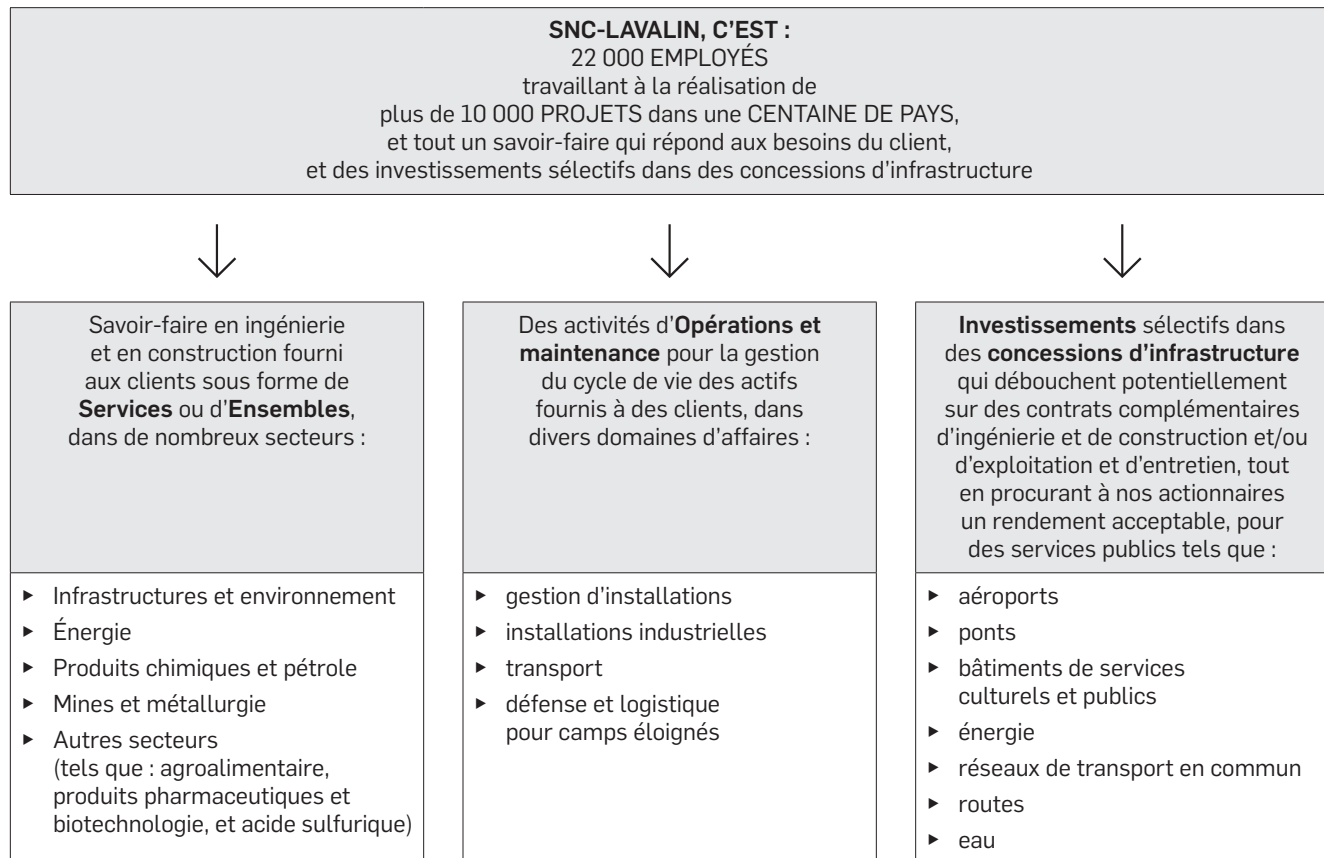
PERSPECTIVES POUR 2010

- > Avec un solide carnet de commandes et diverses occasions d'affaires au Canada et à l'extérieur du Canada, la Société prévoit que son bénéfice net de 2010 sera au moins aussi élevé, sinon plus, que celui de 2009.

2 Aperçu général de notre entreprise et de notre stratégie

2.1 NOTRE ENTREPRISE

SNC-Lavalin fournit à sa clientèle du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie et de la construction, ainsi que de l'exploitation et de l'entretien, grâce à un effectif mondial d'environ 22 000 personnes. La Société dispose d'un réseau de bureaux répartis dans tout le Canada et dans plus de 35 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans une centaine de pays, ce qui fait d'elle la plus importante société d'ingénierie et de construction au Canada, un acteur majeur sur le marché international et un chef de file en services d'exploitation et d'entretien au Canada. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure.



2.1.1 SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION DANS LES CATÉGORIES **SERVICES** ET **ENSEMBLES**

Le personnel de la Société fournit son savoir-faire en ingénierie et en construction à la clientèle sous forme de Services ou d'Ensembles :

- > **Services** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service. En particulier, les contrats de services pour l'ingénierie ainsi que la gestion de projet et de la construction sont désignés comme contrats d'« IAGC ». Les revenus de la catégorie Services proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré.
- > **Ensembles** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin assume non seulement la responsabilité de fournir un ou plusieurs des services de la catégorie Services mentionnés ci-dessus, mais également la **responsabilité** de fournir les matériaux/équipements et/ou la construction. En particulier, les contrats dans la catégorie Ensembles visant à fournir des services d'ingénierie, des matériaux/équipements et des travaux de construction sont désignés comme contrats d'« IAC ». Les revenus de la catégorie Ensembles proviennent principalement de contrats à prix forfaitaire.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres : Infrastructures et environnement, Énergie, Produits chimiques et pétrole, et Mines et métallurgie. Une liste complète des secteurs d'activité de la Société, accompagnés de leur description, figure à la section 3.2 du présent rapport.

2.1.2 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les activités de la catégorie **Opérations et maintenance** sont fournies par le personnel de la Société dans les domaines d'affaires suivants :

- > **Gestion d'installations** : comprend tous les aspects de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles, de la gestion immobilière, de la réalisation et de la mise en service de projets, de la gestion de l'énergie et des initiatives de développement durable, et de la gestion de programmes.
- > **Installations industrielles** : comprend un savoir-faire spécialisé en surveillance de l'exploitation et de l'entretien d'actifs tel que : turbines, générateurs de vapeur, chaudières, systèmes électriques et mécaniques, installations de fabrication et de traitement de produits lourds, allant du démarrage à l'exploitation en régime continu.
- > **Transport** : comprend l'exploitation, l'entretien et la remise en état d'importantes infrastructures telles que les systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, les réseaux de transport public, les autoroutes, les ponts et les tunnels.
- > **Défense et logistique pour camps éloignés** : comprend un soutien à la Marine canadienne pour l'entretien de divers types de navires, allant des navires de recherche et de défense aux remorqueurs et à de nombreux autres bâtiments de diverses classes, de même qu'un soutien aux Forces armées du Canada et d'importantes exploitations dans les secteurs de l'exploitation minière, de la métallurgie, de la pétrochimie, et du pétrole et du gaz, en construisant et en assurant l'entretien de camps temporaires et de baraquements partout dans le monde.

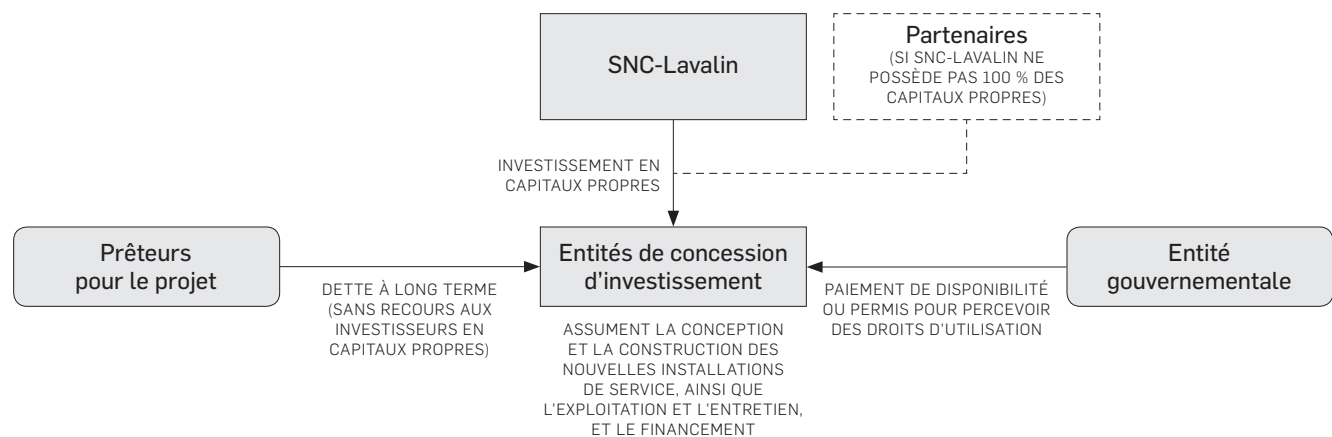
Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur Opérations et maintenance lui permet de combiner de telles activités avec celles des catégories Services ou Ensembles et d'offrir du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses investissements dans des concessions d'infrastructure.

2.1.3 INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (ICI)

SNC-Lavalin **investit de façon sélective** dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités mentionnées ci-dessus, pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en gestion de projet et de la construction, en construction ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

Les ICI de la Société touchent généralement à des services publics, notamment **les aéroports, les ponts, les bâtiments culturels et publics, l'énergie, les systèmes de transport en commun, les routes et l'eau**. Ces services publics sont habituellement fournis par des entités gouvernementales; toutefois, de nombreux pays s'adressent à présent au secteur privé pour qu'il assume la propriété, le financement, l'exploitation et l'entretien des actifs, d'ordinaire pendant une période déterminée. De plus, dans bien des cas, ces entités gouvernementales comptent sur le secteur privé pour la conception et la construction de nouveaux services publics. Les gouvernements se tournent vers le secteur privé en vue de transférer une partie des risques liés à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien, ainsi qu'au financement de telles installations. En retour, le gouvernement i) soit s'engage à faire des paiements réguliers, d'ordinaire en fonction de la disponibilité, dès la mise en exploitation du service, pendant une période déterminée (de 20 à 40 ans, en général); ii) soit permet à l'entité de concession d'infrastructure de percevoir des droits d'utilisation auprès des usagers de l'infrastructure pendant une période déterminée; ou iii) combine ces deux aspects.

Pour SNC-Lavalin, un investissement dans une concession d'infrastructure adopte **habituellement** la structure type illustrée ci-dessous :



Habituellement, SNC-Lavalin considérera d'investir dans un ICI lorsque les conditions suivantes sont réunies :

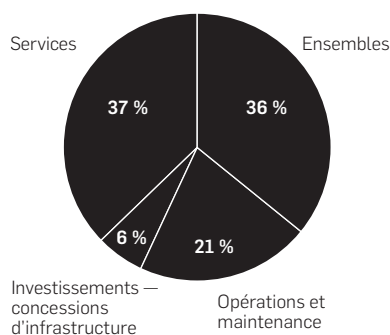
- > l'investissement doit fournir un taux de rendement interne prévu reflétant les responsabilités assumées en vertu de l'entente à long terme avec l'entité gouvernementale;
- > l'investissement doit offrir à SNC-Lavalin l'occasion de fournir des services complémentaires en ingénierie et en construction, et/ou en exploitation et en entretien;
- > SNC-Lavalin doit avoir une présence technique dans le pays;
- > SNC-Lavalin doit avoir une bonne compréhension de tout cadre de réglementation applicable; et
- > du financement est disponible au moyen d'une dette à long terme sans recours garantie par les actifs propres à l'ICI.

2.1.4 DIVERSITÉ DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ

SNC-Lavalin a plus de 10 000 projets en cours de réalisation dans un grand nombre de secteurs géographiques et de secteurs d'activité. La diversification des activités de la Société sur les plans géographique et sectoriel est un facteur clé qui a permis à l'entreprise de maintenir sa croissance au fil des ans. Les graphiques ci-dessous illustrent la diversité du revenu et la capacité de la Société à travailler dans diverses catégories d'activité, divers secteurs d'activité et divers secteurs géographiques, sur la base des revenus de 2009.

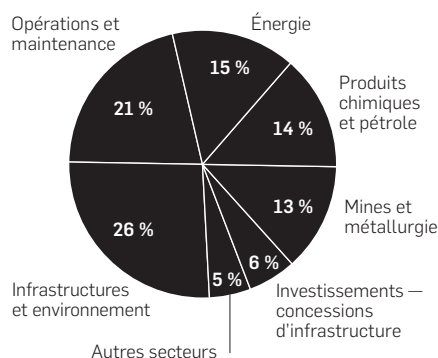
DIVERSITÉ DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ

CATÉGORIES D'ACTIVITÉ



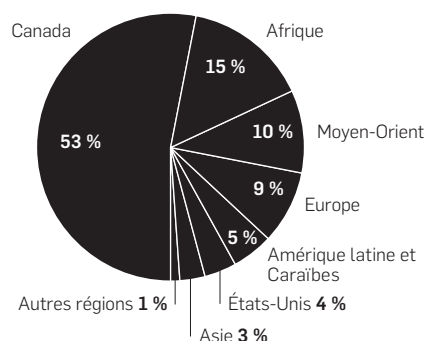
QUATRE CATÉGORIES
D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRES ...

SECTEURS D'ACTIVITÉ



... QUI SERVENT PLUSIEURS
SECTEURS D'ACTIVITÉ ...

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



... AVEC UNE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE MONDIALE
DONT LA PLUS GRANDE PARTIE EST AU CANADA

2.2 NOTRE STRATÉGIE D'AFFAIRES ET MESURES PRISES EN 2009

La stratégie d'affaires de SNC-Lavalin s'appuie sur les trois éléments clés suivants :

- > maintenir un savoir-faire de calibre mondial dans les secteurs où nous l'avons déjà établi et atteindre le même niveau de savoir-faire dans d'autres secteurs de la Société;
- > développer des centres d'ingénierie bien établis dans plusieurs secteurs géographiques clés; et
- > continuer d'investir de façon sélective dans des concessions d'infrastructure.

Grâce à son savoir-faire technique, SNC-Lavalin est considérée comme un chef de file mondial en ingénierie et en construction dans les secteurs des mines et de la métallurgie (métaux légers, métaux communs, minerai de fer et engrais), des produits chimiques et du pétrole, de l'énergie (hydroélectrique, nucléaire et thermique, ainsi qu'en transport et en distribution), et des transports (aéroports, réseaux de transport en commun et ports de mer), de même que pour ses activités en infrastructures sur les marchés locaux. La Société vient également en tête dans le secteur de l'exploitation et de l'entretien au Canada, et s'efforce de prendre de l'expansion dans le monde entier dans cette catégorie d'activité, tout en continuant à croître au Canada, en étendant son offre à l'ensemble de ses multiples domaines d'affaires.

L'une des valeurs clés de SNC-Lavalin sur lesquelles s'appuie traditionnellement sa croissance est la production et la livraison aux clients d'un travail de qualité. La Société cultive ce savoir-faire technique par l'entremise de ses centres d'excellence, qui sont chargés d'établir les meilleures pratiques et de veiller au partage des connaissances spécialisées entre collègues travaillant à des projets du même genre.

Pour réussir à réaliser un projet, il faut une bonne gestion des risques du projet, de façon à s'assurer de livrer au client un travail de haute qualité en respectant le budget et l'échéancier. La capacité de la Société à obtenir des projets de clients fidèles ou des contrats de nouveaux clients dépend de sa capacité à réussir ses projets. C'est pourquoi SNC-Lavalin investit sans cesse dans la mise au point des meilleures pratiques de l'industrie pour ce qui est d'exécuter des projets, de gérer des risques et de veiller sur l'environnement, les collectivités et son personnel, en affectant des fonds dans des domaines tels que la formation, la santé et la sécurité.

La Société dispose d'un réseau de bureaux s'étendant dans plus de 35 pays et ne cesse de prospecter de nouvelles occasions de prendre de l'expansion dans un pays où elle est déjà présente ou dans un nouveau pays, ou d'accroître ou acquérir du savoir-faire. En 2009, la Société a conclu des acquisitions ou acquis une participation dans un certain nombre d'entreprises, telles qu'énumérées ci-dessous, ce qui lui a permis d'augmenter son savoir-faire technique et de consolider sa présence dans certains secteurs géographiques :

- > Marte Engenharia Ltda., entreprise de génie-conseil du Brésil comptant un effectif d'environ 1 000 personnes et desservant le marché de l'énergie au Brésil et en Amérique latine. Elle est en particulier spécialisée en conception de lignes de transport à haute tension et de postes électriques. Cette acquisition étend le savoir-faire technique de calibre mondial de la Société au secteur de l'énergie au Brésil, où SNC-Lavalin est déjà en tête dans le secteur Mines et métallurgie;
- > Investissement dans OAO VNIIneft (48 % des actions ordinaires), entreprise d'ingénierie de premier plan en Russie dans les domaines du raffinage du pétrole, du traitement de gaz, de la pétrochimie et des produits chimiques, comptant un effectif d'environ 900 personnes. Cette participation procure à la Société un plus grand accès au marché russe et au savoir-faire dans ce pays;
- > Spectrol Energy Services Inc., entreprise canadienne d'ingénierie et de services techniques de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, ayant environ 75 personnes à son emploi. Cette acquisition procure à la Société un savoir-faire technique en matière d'inspection, de qualité, d'intégrité des actifs, d'entretien et d'ingénierie de fiabilité dans les secteurs du pétrole et du gaz, et d'autres ressources naturelles, et accentue sa présence déjà imposante à Terre-Neuve-et-Labrador, au Canada;
- > BV2 BVBA, entreprise de Belgique spécialisée en ingénierie pharmaceutique et biotechnologique ayant à son emploi environ 60 personnes, accentue la présence de la Société dans ce secteur;
- > VST Ingenieros Ltda, entreprise de génie-conseil du Chili comptant un effectif d'environ 50 personnes, spécialisée en travaux géotechniques miniers et possédant un savoir-faire et une technologie dans le domaine de la décharge de résidus épaissis; et
- > Antis Conseils et Ingénierie S.A.S., spécialisée en ingénierie industrielle et en logistique, et le Cabinet d'Études Édouard Coumelongue Ingénieurs Conseils S.A., spécialisé dans les études d'infrastructure, dont l'effectif total est d'environ 30 employés.

SNC-Lavalin continue d'investir de façon sélective dans des ICI complémentaires à ses autres activités. La Société vise principalement les ICI grâce auxquels elle peut obtenir des contrats d'ingénierie et de construction pour la conception et la construction d'actifs et utiliser son savoir-faire en exploitation et en entretien pour exploiter de tels éléments d'actif, ciblant principalement des pays que connaît bien la Société grâce à son réseau de bureaux établis. L'objectif de SNC-Lavalin consiste à créer de la valeur pour ses actionnaires et la Société pourrait, par conséquent, se départir d'un ICI si elle le jugeait opportun. En 2009, la Société a conclu avec le gouvernement du Québec une entente de concession d'une durée de 29 ans pour la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et le financement d'une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal, dans le centre-ville de Montréal, au Canada.

La stratégie d'affaires de SNC-Lavalin décrite ci-dessus, combinée à sa grande efficacité d'exploitation, à une forte culture de responsabilisation financière au sein de ses effectifs ainsi qu'à la diversité de ses sources de revenus, a permis à la Société de maintenir de bons résultats depuis plus d'une décennie et de verser à ses actionnaires des dividendes croissants.

3 Comment nous analysons et présentons nos résultats

3.1 RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ

La Société présente ses résultats selon quatre catégories d'activité : **Services, Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **Opérations et maintenance**, et **Investissements — concessions d'infrastructure**. La Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents.

3.1.1 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE SERVICES

Les **revenus de la catégorie Services** proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré. Lorsque que la Société conclut des contrats d'IAGC, elle ne comptabilise pas dans ses revenus les montants pour la construction et/ou l'approvisionnement, puisqu'elle fait office d'agent pour gérer l'approvisionnement ou la construction au nom de ses clients. À ce titre, les revenus provenant de la catégorie Services sont généralement inférieurs à ceux générés par les activités de la catégorie Ensembles, présentés ci-dessous, puisqu'ils ne reflètent que les services professionnels fournis, et non le coût en capital des matériaux, des équipements et/ou de la construction. Historiquement, les activités de la catégorie Services ont généré un ratio de marge brute se situant entre 25 % et 29 %.

3.1.2 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

Les activités de la catégorie Ensembles diffèrent des activités de la catégorie Services, puisque la Société assume le risque de la construction et/ou de l'approvisionnement. En particulier, les **revenus de la catégorie Ensembles** incluent le coût en capital des matériaux, des équipements et/ou de la construction. Les deux scénarios ci-dessous illustrent la différence entre un contrat d'IAGC se trouvant dans la catégorie Services et un contrat d'IAC se trouvant dans la catégorie Ensembles. Historiquement, les activités de la catégorie Ensembles de la Société ont généré un ratio de marge brute se situant entre 7 % et 10 %.

COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UN CONTRAT D'IAGC (SERVICES) ET UN CONTRAT D'IAC (ENSEMBLES)

Le premier scénario (Scénario 1) prend comme hypothèse que le client a octroyé à SNC-Lavalin un contrat d'IAGC pour un projet ayant un coût en capital total estimé à 100 millions \$ et que le projet génère un ratio de marge brute de 27 %, ce qui est comparable à la moyenne historique de la Société pour des activités de la catégorie Services. La marge brute nominale générée sur ce projet serait de 4,1 millions \$ sur des revenus de 15 millions \$. Dans cet exemple, les revenus générés sur le contrat d'IAGC, qui seront inclus dans les revenus de la catégorie Services à mesure que les services sont fournis, représentent 15 % du coût en capital total du projet, pourcentage qui peut varier d'un projet à l'autre.

SCÉNARIO 1 — CONTRAT D'IAGC DANS LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	
Services :	
Revenus totaux	15,0 \$
Total de la marge brute	4,1 \$
Ratio de marge brute	27 %

Le deuxième scénario (Scénario 2) prend comme hypothèse que le client a octroyé à SNC-Lavalin un contrat d'IAC d'un prix forfaitaire de 100 millions \$ (c.-à-d. correspondant au coût en capital du projet). Au cours de la durée de vie du projet et en supposant que le projet génère un ratio de marge brute de 9 %, ce qui est comparable à la moyenne historique de la Société, les résultats suivants seront comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, pour la catégorie Ensembles.

SCÉNARIO 2 — CONTRAT D'IAC DANS LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	
Ensembles :	
Revenus totaux	100,0 \$
Total de la marge brute	9,0 \$
Ratio de marge brute	9 %

La marge brute nominale plus élevée générée dans le cas du Scénario 2 (soit 9,0 millions \$) comparativement au Scénario 1 (soit 4,1 millions \$) reflète les risques additionnels assumés par la Société en ce qui a trait aux contrats à prix forfaitaire dans la catégorie Ensembles, qui sont sujets à des dépassements de coûts et à la responsabilité de livrer le projet au client à temps pour son exploitation commerciale.

3.1.3 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les **revenus de la catégorie Opérations et maintenance** proviennent principalement de contrats à prix coûtant avec honoraires fixes et de contrats à prix forfaitaire. Les activités de la catégorie Opérations et maintenance comportent habituellement un volume élevé de transactions, qui sont principalement des coûts remboursables par le client, ce qui résulte en un ratio de marge brute inférieur à celui des activités des catégories Services et Ensembles. Historiquement, les activités de la catégorie Opérations et maintenance ont généré un ratio de marge brute se situant entre 3 % et 5 %.

3.1.4 ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (ICI)

Les **revenus de la catégorie ICI** proviennent des dividendes ou distributions reçu(e)s par SNC-Lavalin des entités de concession d'investissement ou de la totalité ou d'une portion des résultats ou des revenus nets de cette entité, selon la méthode comptable exigée par les PCGR du Canada.

3.1.4.1 INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ICI POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE NOS ÉTATS FINANCIERS
Conformément aux PCGR du Canada, principes selon lesquels les états financiers consolidés annuels vérifiés de la Société sont préparés, les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition, à la valeur de consolidation, selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. Par conséquent, le bilan consolidé de la Société reflète l'incidence ligne par ligne de la consolidation intégrale et de la consolidation proportionnelle de certains de ses ICI.

Les ICI sont souvent à prédominance de capital, contrairement aux activités dans les catégories Services, Ensembles, et Opérations et maintenance. Cela s'explique par la propriété d'actifs d'infrastructure financés principalement au moyen d'emprunts de projet sans recours au crédit général de la Société. Par conséquent, lors de la consolidation intégrale ou de la consolidation proportionnelle des entités de concession d'investissement sous contrôle ou sous contrôle conjoint, la principale incidence sur le bilan de la Société se rapporte aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme sans recours. Également, la majorité de l'amortissement et la plupart des frais d'intérêts proviennent de la consolidation intégrale ou de la consolidation proportionnelle de ces entités de concession d'investissement.

Afin de permettre au lecteur de mieux comprendre ses états financiers, la Société présente certaines informations financières distinctes portant précisément sur ses ICI tout au long de ses états financiers :

- > dans le bilan consolidé, les immobilisations corporelles et la dette à long terme sans recours connexe provenant des ICI sont présentées sur des lignes distinctes;
- > à la note 4 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, la Société présente des informations supplémentaires sur l'incidence ligne par ligne, sur le bilan consolidé, des investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle, ainsi que la valeur comptable nette de ses ICI en fonction de la méthode comptable applicable; et
- > des informations sur les ICI sont présentées séparément de celles des autres activités dans d'autres notes des états financiers consolidés annuels vérifiés. De plus, la Société présente son bénéfice net provenant des ICI, incluant la quote-part du bénéfice net de l'Autoroute 407 et le bénéfice net provenant des autres ICI, puisque cette information est utile pour évaluer la valeur des actions de la Société.

À certains endroits dans le présent rapport de gestion, les activités Services, Ensembles, et Opérations et maintenance sont désignées collectivement comme « provenant des autres activités » ou « excluant les ICI », afin de les distinguer des ICI.

3.2 RÉSULTATS PAR SECTEUR UTILISÉS À DES FINS DE RESPONSABILISATION

Les résultats de la Société sont analysés par secteur. Ces secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évaluée la performance de la direction.

Les activités des catégories **Services** et **Ensembles** se rapportent à l'ingénierie et à la construction, et sont présentées conformément à la façon dont est évaluée la performance de la direction en regroupant les projets exécutés en fonction du type d'industrie, comme suit :

- > **Infrastructures et environnement** comprend une gamme de projets d'infrastructures incluant les aéroports, les ponts, les bâtiments, les ports de mer, les gares maritimes et les terminaux pour traversier, les systèmes de régularisation des crues, les établissements de soins de santé, les réseaux de transport en commun, les chemins de fer, les routes, et les infrastructures et les installations de traitement et d'adduction d'eau pour les secteurs public et privé, ainsi que des projets en environnement, incluant les évaluations et études d'impact environnemental, l'évaluation, la réhabilitation et la remise en état de sites, les évaluations du risque en matière d'écologie et de santé humaine, la gestion des déchets, de l'eau potable et des eaux usées, la gestion des milieux marins et des zones côtières, la qualité de l'air et l'acoustique, la gestion environnementale, les changements climatiques, le renforcement institutionnel et l'aménagement rural.
- > **Énergie** comprend des projets liés à la production d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire ou thermique, aux réseaux de transport et de distribution et aux systèmes de contrôle de l'énergie.

- > **Produits chimiques et pétrole** comprend des projets liés au traitement du gaz naturel, à la production de pétrole lourd et classique, à des installations pétrolières et gazières à terre et en mer, au gaz naturel liquéfié (le « GNL »), à la conversion de charbon en gaz liquéfié, au captage, au transport et au stockage de CO₂, aux oléoducs et gazoducs, aux terminaux et aux stations de pompage, au raffinage et à l'enrichissement, à la production de bitume, aux biocarburants, et aux produits pétrochimiques et chimiques.
- > **Mines et métallurgie** comprend une gamme complète de services pour toutes les étapes des procédés de récupération des minerais et des métaux, y compris la mise en exploitation de mines, le traitement des minerais, la fusion et l'affinage de métaux, la fermeture de mines et la restauration de sites miniers, et les engrais.
- > **Autres secteurs** regroupe les projets de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique ainsi que les projets liés à diverses installations industrielles qui ne sont pas inclus dans les autres secteurs ci-dessus.

La catégorie **Opérations et maintenance** regroupe des activités traitées à la section 2.1.2 ci-dessus.

La catégorie **Investissements — concessions d'infrastructure** regroupe les investissements de SNC-Lavalin dans des concessions d'infrastructure, traités aux sections 2.1.3 et 8.3 de ce rapport.

La **responsabilité** du rendement de la Société est assumée par les membres de la haute direction, dont une portion de la rémunération est fondée sur la rentabilité de leurs activités respectives, de même que sur leurs objectifs individuels et sur la performance financière globale de la Société.

3.3 COMMENT NOUS ÉTABLISSONS LE BUDGET ET NOS PRÉVISIONS À L'ÉGARD DES RÉSULTATS ET SUR QUOI NOUS FONDONS LES ÉNONCÉS FINANCIERS PROSPECTIFS QUE NOUS DONNONS

La Société prépare un budget annuel en bonne et due forme (« le budget annuel »), processus qui débute au niveau des projets et par lequel les informations budgétaires sont préparées pour chaque projet et/ou projet potentiel, ces informations constituant le fondement du budget annuel consolidé de la Société. Ces informations budgétaires sont alors compilées par chaque division et approuvées par la direction de la division concernée au sein de la Société. Les budgets des divisions sont ensuite revus par les membres de la haute direction de la Société et approuvés par le conseil d'administration. La Société se fonde ensuite sur ce budget annuel pour donner des perspectives financières. Le budget annuel est mis à jour au cours de l'exercice pour refléter l'information au moment où la Société prépare les prévisions de ses résultats annuels prévus des premier, deuxième et troisième trimestres (« prévisions trimestrielles »), lesquelles sont présentées au conseil d'administration. De plus, le rendement de chaque projet pris séparément (c'est-à-dire les revenus et les coûts d'achèvement estimatifs) est continuellement passé en revue par le directeur du projet et, selon l'envergure et le profil de risque du projet, par des cadres clés, y compris le responsable de la division, le vice-président directeur de la division, le chef des affaires financières et le chef de la direction.

L'établissement du budget annuel de la Société pour les catégories Services, Ensembles, et Opérations et maintenance repose sur les deux éléments clés suivants : 1) le **carnet de commandes** (mesure financière non définie par les PCGR, décrite à la section 6 du présent rapport) et la **liste de projets potentiels** et 2) l'**exécution** et le **rendement prévu**, élément qui reflète les estimations de revenus et de coûts de **chacun des projets**.

1. Le **carnet de commandes** de la Société est utilisé pour estimer une partie de ses revenus futurs, compte tenu de chaque projet. Le carnet de commandes est constamment mis à jour, de façon à refléter tout changement dans les projets auxquels participe la Société. De tels changements pourraient comprendre, notamment, l'ajout de projets en vertu de contrats récemment obtenus qui sont considérés comme fermes, les changements de l'étendue du travail à effectuer dans le cadre d'un projet précis et, le cas échéant, les annulations de projets.

La **liste de projets potentiels** de la Société découle des contrats pour lesquels la Société prépare actuellement une offre de services et/ou des projets futurs pour lesquels elle a l'intention de se mettre activement sur les rangs. Pour les projets potentiels, la Société utilise un quotient appelé « pourcentage d'octroi-obtention », qui correspond au rapport entre la probabilité que le client octroie le contrat (« octroi ») et la probabilité que la Société obtienne ce contrat (« obtention »). Ce « pourcentage d'octroi-obtention » est appliqué à la valeur du contrat en tenant compte de la durée du projet, des revenus prévus et des coûts liés au projet (comme il est expliqué ci-après), ainsi que de la date prévue pour le début des travaux.

2. Les **revenus et coûts prévus** (ou l'exécution) sont déterminés **pour chaque projet** et tiennent compte des hypothèses sur les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur l'évolution et/ou la rentabilité de ce projet, y compris, notamment, le rendement du personnel de la Société et de ses sous-traitants ou de ses fournisseurs d'équipement, ainsi que le prix et la disponibilité de la main-d'œuvre, des équipements et des matériaux. Le rendement prévu d'un projet est estimé tant pour le carnet de commandes que pour la liste de projets potentiels, en vue d'établir le budget et les prévisions de revenus et de marge brute consolidés de la Société.

Les frais de vente, généraux et administratifs, les frais d'intérêts et taxes sur le capital, et les charges d'impôts budgétés et prévus sont compilés à partir des analyses détaillées et influencés par le volume d'activité et la rentabilité anticipés.

En ce qui concerne le budget et les prévisions de ses investissements dans des concessions d'infrastructure, la Société utilise les résultats fondés sur des hypothèses portant sur l'investissement en question et met à jour les résultats chaque trimestre.

Un outil de gestion clé est l'évaluation et l'analyse mensuelles des résultats réels par rapport à ceux du budget annuel ou aux prévisions trimestrielles, afin d'analyser la variation des revenus, de la marge brute et de la rentabilité. Cela permet à la direction d'évaluer sa performance et de mettre en œuvre les mesures correctives, si nécessaire. Cette variation peut survenir principalement par les raisons suivantes :

- > le volume d'activité, qui varie selon le nombre de projets récemment obtenus, en cours, achevés ou quasi achevés, et selon l'avancement réalisé sur chacun de ces projets pendant cette période;
- > tout changement apporté aux revenus et/ou aux coûts estimés de chaque projet, notamment en ce qui a trait aux coûts estimés pour l'achèvement des projets en vertu des contrats à prix forfaitaire, donnant lieu à une révision favorable ou défavorable des prévisions établies pour un projet. Les hausses ou les baisses de rentabilité pour tout projet à prix forfaitaire dépendent en grande partie de l'exécution;
- > tout changement apporté à la composition des revenus, entre les catégories Services, Ensembles, et Opérations et maintenance; et
- > tout changement apporté aux résultats ou aux dividendes et distributions provenant des ICI.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, le budget annuel et les prévisions trimestrielles sont établis en fonction de chaque projet, ce qui constitue la base des informations prospectives de la Société.

3.4 COMMENT LA VALEUR DE LA SOCIÉTÉ EST HABITUELLEMENT ESTIMÉE

La Société est habituellement évaluée selon la nature de ses affaires et, par conséquent, la plupart des investisseurs et des analystes financiers qui surveillent le rendement de la Société estiment que sa juste valeur correspond à la somme des trois éléments ci-dessous :

1. La **valeur des activités de la Société, excluant les ICI et les liquidités discrétionnaires**. La valeur de cet élément est calculée en fonction d'un ratio cours/bénéfice appliqué au bénéfice net consolidé excluant le bénéfice net de la Société provenant de ses ICI et le revenu d'intérêts après impôts provenant des liquidités discrétionnaires. À cette fin, la Société présente, à titre d'informations supplémentaires, son bénéfice net excluant les ICI, ainsi que le montant de ses liquidités discrétionnaires, sur lesquelles le taux effectif avant impôts a été de 0,55 % et de 2,82 % en 2009 et en 2008, respectivement.
2. La **valeur de SNC-Lavalin dans des ICI**, calculée en fonction d'une estimation de la juste valeur de chaque ICI. La juste valeur est calculée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs prévus actualisés ou en utilisant le cours boursier acheteur pour les actions de tout investissement négocié sur un marché actif, ce qui est plus pertinent que la méthode prix/bénéfice. La Société estime que la valeur de ses ICI est considérablement plus élevée que la valeur comptable de 720,3 millions \$ au 31 décembre 2009, présentée dans la note 4 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009.
3. La **valeur des liquidités discrétionnaires**, qui correspond à la tranche de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui n'est réservée ni aux activités de la Société ni aux investissements dans des concessions d'infrastructure, s'élevait à environ 800 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à environ 600 millions \$ au 31 décembre 2008 (se reporter à la section 10.2 du présent rapport).

Il est à noter que cette méthode, bien qu'elle soit utilisée par la majorité des investisseurs et des analystes financiers qui surveillent le rendement de la Société, n'est pas la seule façon d'estimer la juste valeur de la Société. La description de cette méthode vise à permettre au lecteur de mieux comprendre la manière dont les intervenants du marché évaluent habituellement la juste valeur de la Société et des raisons pour lesquelles la direction présente certaines informations financières dans le présent rapport de gestion et dans ses états financiers consolidés annuels vérifiés.

3.5 MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les PCGR. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR du Canada et se prêtent donc difficilement à une comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent néanmoins une information utile, car ils permettent d'évaluer la performance de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues. Ces mesures financières non définies par les PCGR comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR	DÉFINITION
Rendement	
Carnet de commandes	Indicateur prévisionnel des revenus anticipés, décrit en détail à la section 6 du présent rapport.
RAMA	Rendement des capitaux propres de la Société correspondant au bénéfice après impôts des 12 derniers mois divisé par l'avoir moyen des actionnaires sur 13 mois, excluant le « Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) », décrit en détail à la section 10.9 du présent rapport.
Bénéfice d'exploitation	Décrit à la section 8 du présent rapport.
Trésorerie	
Position de trésorerie nette	Trésorerie et équivalents de trésorerie moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et la dette avec recours, décrite en détail à la section 10.2 du présent rapport.
Liquidités discrétionnaires	Trésorerie et équivalents de trésorerie non affectés aux activités de la Société ou à des investissements dans le secteur ICI, décrites en détail à la section 10.2 du présent rapport.

Une définition de toutes les mesures non définies par les PCGR est fournie ci-dessus et, au besoin, ailleurs dans le présent document afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les PCGR et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux PCGR. Parmi les mesures décrites précédemment, la position de trésorerie nette de la Société se rapproche facilement des mesures conformes aux PCGR; ainsi, un rapprochement de ces mesures est présenté à la section 10.2 du présent rapport.

4 Nos principaux indicateurs financiers de rendement

La Société s'efforce constamment de créer de la valeur pour ses actionnaires en évaluant régulièrement son rendement global à l'aide des indicateurs financiers clés suivants :

- > le **bénéfice net**, qui est utilisé par la Société pour évaluer sa rentabilité et communiquer son objectif de croissance, car la Société accorde la priorité à la croissance du bénéfice net plutôt qu'à la croissance des revenus;
- > le **rendement de l'avoir moyen des actionnaires**, qui permet de mesurer le rendement des capitaux propres;
- > la **position de trésorerie nette excluant la position de trésorerie nette des ICI**, qui est un indicateur clé de la capacité financière de la Société.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux indicateurs financiers de rendement et compare les résultats obtenus aux 31 décembre 2009, 2008 et 2007, et pour les exercices terminés à ces dates, avec les objectifs financiers de la Société.

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

INDICATEUR FINANCIER	OBJECTIF FINANCIER	RÉSULTATS RÉELS		
		2009	2008	2007
Croissance du bénéfice net	Croissance annuelle d'entre 7 % et 12 %	✓ 15,0 %	✓ 106,4 %	✗ (4,1 %)
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires (RAMA)	RAMA au moins égal au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base (total de 9,9 % en 2009 et de 10,1 % en 2008)	✓ 27,3 %	✓ 29,1 %	✓ 16,4 %
Position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et la dette avec recours)	Maintien d'un bilan solide avec une position de trésorerie nette suffisante pour réaliser ses projets d'exploitation, de financement et d'investissement	✓ 722,9 M\$	✓ 854,6 M\$	✓ 963,9 M\$
☒ ÉGAL OU SUPÉRIEUR À L'OBJECTIF FINANCIER		☒ INFÉRIEUR À L'OBJECTIF FINANCIER		

Le bénéfice net de 2009 a augmenté de 15,0 %, ou 46,9 millions \$, pour s'établir à 359,4 millions \$ (2,36 \$ par action après dilution), par rapport à 312,5 millions \$ (2,05 \$ par action après dilution) en 2008, surpassant l'objectif à long terme de la Société d'atteindre une croissance annuelle d'entre 7 % et 12 %. L'augmentation significative du bénéfice net en 2009 est principalement attribuable à une hausse globale du ratio de marge brute de la Société, en raison essentiellement de l'amélioration de la rentabilité de ses activités dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services et une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. Le ratio de marge brute des activités de la catégorie Ensembles que la Société avait pour priorité en 2009 de ramener dans sa fourchette de moyenne historique d'entre 7 % et 10 %, s'est élevé à 16,2 %, excédant cette moyenne, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009 et des avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts. L'augmentation de 106,4 % du bénéfice net en 2008 a suivi une diminution de 4,1 % en 2007, car les résultats de 2007 comprenaient une perte importante dans le secteur Énergie.

Le RAMA, qui s'est établi à 27,3 % pour 2009, a surpassé l'objectif de 9,9 % qui avait été fixé pour l'exercice, ce qui reflète un solide rendement. La Société, a été en mesure d'atteindre ce rendement notable tout en ayant une position de trésorerie solide (trésorerie et équivalents de trésorerie de 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2009), laquelle a généré un rendement moyen de 0,55 % avant impôts en 2009, en raison des taux d'intérêt historiquement à leurs plus bas niveaux.

La position de trésorerie nette de 722,9 millions \$ de la Société au 31 décembre 2009 reflète son solide bilan, qui permet à la Société de respecter ses plans d'exploitation, d'investissement et de financement.

La Société s'assure que les indicateurs de rendement clés sont communiqués à toutes ses divisions, car le bénéfice net et le RAMA sont tous deux des éléments clés des régimes de primes aux employés.

La Société utilise également d'autres indicateurs dans le présent rapport pour évaluer son rendement sous certains aspects ou dans certains domaines d'affaires, comme le bénéfice d'exploitation par secteur d'activité, la marge brute par projet et par catégorie d'activité, le taux de rendement interne, les dividendes et distributions des ICI, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, le fonds de roulement utilisé par projet et le fonds de roulement global, le ratio d'endettement avec recours sur capital, les dépenses en immobilisations par comparaison avec l'amortissement (excluant les ICI), le niveau des frais de vente, généraux et administratifs par comparaison avec la marge brute, le carnet de commandes et la marge brute relative au carnet de commandes.

5 Détail de l'état des résultats

RÉSULTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE BÉNÉFICE PAR ACTION)	2009	2008	2007
Revenus par activité :			
Services	2 221,4 \$	2 305,4 \$	1 726,1 \$
Ensembles	2 202,2	3 229,5	3 635,7
Opérations et maintenance	1 297,9	1 225,0	1 058,4
ICI	380,2	347,0	309,4
	6 101,7 \$	7 106,9 \$	6 729,6 \$
Marge brute par activité :			
Services	562,7 \$ 25,3 %	678,1 \$ 29,4 %	492,5 \$ 28,5 %
Ensembles	357,4 16,2 %	130,0 4,0 %	(121,4) (3,3 %)
Opérations et maintenance	50,1 3,9 %	43,6 3,6 %	48,8 4,6 %
ICI	180,9 47,6 %	161,2 46,5 %	145,4 47,0 %
	1 151,1 \$ 18,9 %	1 012,9 \$ 14,3 %	565,3 \$ 8,4 %
Frais de vente, généraux et administratifs	545,6	515,2	392,8
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital :			
Provenant des ICI	112,2	108,2	104,6
Provenant des autres activités	16,0	(13,7)	(32,1)
	128,2	94,5	72,5
Bénéfice provenant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	477,3	403,2	100,0
Impôts sur les bénéfices	108,2	85,1	23,5
Part des actionnaires sans contrôle	9,7	5,6	9,2
Bénéfice net provenant des activités poursuivies	359,4	312,5	67,3
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	–	–	84,1
Bénéfice net	359,4 \$	312,5 \$	151,4 \$
Bénéfice par action provenant des activités poursuivies (\$)			
De base	2,38 \$	2,07 \$	0,45 \$
Dilué	2,36 \$	2,05 \$	0,44 \$
Bénéfice par action (\$)			
De base	2,38 \$	2,07 \$	1,00 \$
Dilué	2,36 \$	2,05 \$	0,99 \$
Informations supplémentaires :			
Bénéfice net de SNC-Lavalin provenant des ICI			
Provenant de l'Autoroute 407	9,8 \$	20,0 \$	10,1 \$
Provenant des autres ICI	27,1	17,2	13,2
Bénéfice net excluant les ICI			
Provenant des activités poursuivies	322,5	275,3	44,0
Provenant des activités abandonnées	–	–	84,1
Bénéfice net	359,4 \$	312,5 \$	151,4 \$

5.1 ANALYSE DU BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net a augmenté, s'établissant à 359,4 millions \$ en 2009, comparativement à 312,5 millions \$ en 2008 et à 151,4 millions \$ en 2007. L'augmentation du bénéfice net en 2009 comparativement à celui de 2008 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice net excluant les ICI. L'augmentation du bénéfice net de 2008 comparativement à celui de 2007 était attribuable à la croissance du bénéfice net excluant les ICI combinée à une contribution plus élevée des ICI.

Le bénéfice net excluant les ICI a augmenté, pour atteindre 322,5 millions \$, comparativement à 275,3 millions \$ en 2008, principalement attribuable à une hausse globale du ratio de marge brute de la Société, en raison essentiellement de l'amélioration de la rentabilité de ses activités dans la catégorie Ensembles, en partie contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services et une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. Le ratio de marge brute des activités de la catégorie Ensembles que la Société avait pour priorité de ramener dans sa fourchette de moyenne historique d'entre 7 % et 10 %, s'est élevé à 16,2 %, excédant cette moyenne, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009, et des avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts. L'augmentation du bénéfice net en 2008, comparativement à 2007, était principalement attribuable à une hausse du ratio de marge brute dans la catégorie Ensembles, conjuguée à un niveau d'activité plus élevé dans la catégorie Services. Le bénéfice net de 2007 incluait une perte importante dans le secteur Énergie, partiellement compensée par un bénéfice net résultant d'activités abandonnées.

Le bénéfice net provenant des ICI, qui s'est chiffré à 36,9 millions \$ en 2009, est comparable à celui de l'exercice précédent, en raison d'une diminution du bénéfice net provenant de l'Autoroute 407 contrebalancée par une augmentation du bénéfice net provenant des autres ICI, principalement AltaLink. Le bénéfice net provenant des ICI avait augmenté en 2008 comparativement à l'exercice précédent, reflétant des contributions plus élevées d'AltaLink, provenant principalement d'une hausse des revenus, et de l'Autoroute 407, essentiellement en raison d'une baisse des frais d'intérêts, conjuguée à une économie d'impôts futurs.

5.2 ANALYSE DES REVENUS ET DE LA MARGE BRUTE

Les revenus ont diminué pour s'établir à 6 101,7 millions \$ en 2009, comparativement à 7 106,9 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. L'augmentation de 2008 par rapport à 2007 reflétait une hausse des activités dans les catégories Services, Opérations et maintenance et ICI, en partie contrebalancée par une baisse des activités dans la catégorie Ensembles.

La marge brute a augmenté pour se chiffrer à 1 151,1 millions \$ en 2009, contre 1 012,9 millions \$ en 2008, reflétant principalement une augmentation du ratio de marge brute de la catégorie Ensembles, qui a été partiellement contrebalancée par une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Services, et par une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles. L'augmentation de la marge brute en 2008 par rapport à 2007 reflète principalement l'apport de la catégorie Ensembles, qui avait généré une marge brute négative en 2007, principalement en raison de la perte sur le projet de centrale thermique à cycle combiné Goreway de 880 MW dans le secteur Énergie, combiné à l'accroissement des activités dans la catégorie Services.

La Société s'attend à un accroissement de ses revenus en 2010, avec une augmentation du volume d'activité dans les catégories Ensembles et ICI, alors qu'il est prévu que les revenus dans les catégories Services, et Opérations et maintenance se situeront à un niveau comparable à ceux de 2009. La marge brute devrait également augmenter, reflétant principalement une hausse prévue de la marge brute dans la catégorie Services, en raison d'un ratio de marge brute plus élevé, conjugué à une augmentation de la marge brute dans les catégories ICI et Opérations et maintenance.

5.2.1 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE SERVICES

Les revenus de la catégorie Services, qui devaient rester à un niveau comparable à ceux de l'exercice précédent, ont diminué légèrement, totalisant 2 221,4 millions \$, comparativement à 2 305,4 millions \$ en 2008, en raison principalement d'une baisse des activités principalement dans le secteur Produits chimiques et pétrole, qui a été en partie compensée principalement par le secteur Infrastructures et environnement.

Au cours des cinq derniers exercices, les activités de la catégorie Services ont plus que doublé, comme l'illustre le tableau suivant :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Revenus de la catégorie Services	2 221,4 \$	2 305,4 \$	1 726,1 \$	1 180,2 \$	958,5 \$

La marge brute de la catégorie Services a diminué pour s'établir à 562,7 millions \$ en 2009, comparativement à 678,1 millions \$ en 2008, principalement en raison de la diminution du ratio de marge brute, reflétant une rentabilité moindre de certains projets d'envergure et une diminution du volume d'activité.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le ratio de marge brute de la catégorie Services s'est situé approximativement entre 25 % et 29 % au cours des cinq derniers exercices.

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de marge brute de la catégorie Services	25,3 %	29,4 %	28,5 %	27,7 %	26,1 %

La Société prévoit que les revenus de la catégorie Services en 2010 se situeront à un niveau comparable à ceux de 2009, alors que la Société prévoit que la marge brute de la catégorie Services augmentera en 2010 par rapport à celle de 2009, reflétant une hausse prévue du ratio de marge brute.

5.2.2 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

Tel que prévu, les revenus de la catégorie Ensembles ont diminué en 2009, totalisant 2 202,2 millions \$, comparativement à 3 229,5 millions \$ en 2008, reflétant des diminutions principalement dans les secteurs Produits chimiques et pétrole, et Énergie, essentiellement en raison de certains projets d'envergure quasi achevés ou en voie d'achèvement vers la fin de 2008.

Les activités de la catégorie Ensembles ont augmenté de façon notable de 2005 à 2007, comme l'illustre le tableau ci-dessous, alors que certains projets importants ont été achevés ou quasi achevés en 2008 et en 2009.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Revenus de la catégorie Ensembles	2 202,2 \$	3 229,5 \$	3 635,7 \$	2 835,9 \$	1 704,1 \$

La marge brute de la catégorie Ensembles a augmenté pour s'établir à 357,4 millions \$ en 2009, comparativement à 130,0 millions \$ en 2008, en raison d'un ratio de marge brute plus élevé, principalement en raison de révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure quasi achevés ou achevés en 2009, et des avis de modification approuvés dont la Société avait déjà reflété les coûts, qui a été en partie contrebalancé par une baisse du volume d'activité essentiellement attribuable à l'achèvement ou au quasi achèvement de certains projets d'envergure.

Le ratio de marge brute de la catégorie Ensembles se situait historiquement entre 7 % et 10 %. Toutefois, comme l'illustre le tableau ci-dessous, ce ratio a été inférieur à cette fourchette de 2005 à 2008. En 2009, la fourchette de moyenne historique a été dépassée en raison principalement de révisions favorables des coûts et des avis de modification approuvés tel que mentionné ci-haut.

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de marge brute de la catégorie Ensembles	16,2 %	4,0 %	(3,3 %)	2,5 %	6,4 %

La Société prévoit que les revenus de la catégorie Ensembles connaîtront une hausse en 2010 comparativement à 2009, reflétant une augmentation des activités, principalement dans les secteurs Produits chimiques et pétrole, et Infrastructures et environnement, avec une augmentation du carnet de commandes au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008. La marge brute de la catégorie Ensembles en 2010 devrait être à un niveau comparable à celle de 2009, puisque la Société s'attend à une diminution du ratio de marge brute de la catégorie Ensembles comparativement à 2009, mais devant se situer près de la limite supérieure de sa fourchette de moyenne historique de 7 % à 10 %, ce qui devrait être compensé par une hausse du volume d'activités.

5.2.3 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Comme prévu, les revenus de la catégorie Opérations et maintenance ont augmenté pour totaliser 1 297,9 millions \$ en 2009, contre 1 225,0 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement un accroissement du volume de certains contrats en cours, principalement au Canada.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les activités de la catégorie Opérations et maintenance ont augmenté chaque année au cours des 5 derniers exercices.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Revenus de la catégorie Opérations et maintenance	1 297,9 \$	1 225,0 \$	1 058,4 \$	920,9 \$	695,9 \$

La marge brute de la catégorie Opérations et maintenance a augmenté à 50,1 millions \$ en 2009, contre 43,6 millions \$ en 2008, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé sur certains contrats en cours, conjugué à une hausse du volume.

Le ratio de marge brute de la catégorie Opérations et maintenance s'est situé approximativement entre 3 % et 5 % au cours des cinq derniers exercices, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	2009	2008	2007	2006	2005
Ratio de marge brute de la catégorie Opérations et maintenance	3,9 %	3,6 %	4,6 %	3,9 %	5,4 %

La Société prévoit que les revenus de la catégorie Opérations et maintenance en 2010 seront comparables à ceux de 2009. En 2010, la marge brute devrait augmenter par rapport à 2009, en raison d'une hausse du ratio de marge brute.

5.2.4 REVENUS ET MARGE BRUTE DE LA CATÉGORIE ICI

La relation entre les revenus et la marge brute pour les activités de la catégorie ICI peut ne pas être pertinente, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de ces ICI.

Comme prévu, **les revenus de la catégorie ICI ont augmenté, s'établissant à 380,2 millions \$ en 2009**, contre 347,0 millions \$ en 2008, reflétant principalement une hausse des revenus provenant d'AltaLink et de l'Okanagan Lake Concession, pour lesquels les revenus sont consolidés intégralement. **La marge brute a augmenté pour se chiffrer à 180,9 millions \$ en 2009**, comparativement à 161,2 millions \$ en 2008, ce qui reflète principalement l'augmentation des revenus.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, la marge brute de la catégorie ICI a augmenté de façon notable au cours des cinq derniers exercices, reflétant principalement l'accroissement des activités d'AltaLink et de l'Autoroute 407, conjugué au début de l'exploitation de l'Okanagan Lake Concession en 2008.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Marge brute de la catégorie ICI	180,9 \$	161,2 \$	145,4 \$	102,0 \$	60,9 \$

La Société prévoit que les revenus de la catégorie ICI s'accroîtront en 2010, principalement grâce à AltaLink et à Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »), puisque cette dernière sera en exploitation pendant toute l'année 2010, et l'Autoroute 407. **La marge brute devrait s'accroître en 2010**, en raison essentiellement d'une augmentation prévue des activités d'AltaLink, de SKH et de l'Autoroute 407.

5.3 ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais de vente, généraux et administratifs, qui, d'après nos prévisions, devaient rester à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent, **ont augmenté, totalisant 545,6 millions \$ en 2009**, comparativement à 515,2 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement une augmentation des frais de vente, tandis que les frais généraux et administratifs sont demeurés comparables à ceux de l'exercice précédent. Les frais de vente incluent principalement les coûts engagés dans le cadre des offres de services et des activités liées au développement des affaires. Les frais généraux et administratifs comprennent essentiellement les charges de location qui découlent principalement des loyers, et les coûts liés à des services de soutien tels que la comptabilité, les ressources humaines et la gestion générale. Le tableau ci-dessous présente les frais de vente ainsi que les frais généraux et administratifs de la Société.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Frais de vente	163,0 \$	135,8 \$	20,1 %
Frais généraux et administratifs	382,6	379,4	0,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs	545,6 \$	515,2 \$	5,9 %

La Société prévoit que les frais de vente, généraux et administratifs en 2010 s'établiront à un niveau comparable à celui de 2009. La Société continue à conserver un équilibre approprié entre la marge brute et les frais de vente, généraux et administratifs, tout en maintenant les investissements nécessaires dans les activités de vente afin d'atteindre son objectif de croissance. En 2009, les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage de la marge brute se sont établis à environ 47 %, soit un taux inférieur aux taux des 5 derniers exercices, principalement en raison d'une hausse considérable de la marge brute de la catégorie Ensembles en 2009.

	2009	2008	2007	2006	2005
Frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage de la marge brute	47,4 %	50,9 %	69,5 %	53,1 %	56,2 %

5.4 ANALYSE DES INTÉRÊTS (REVENUS) ET TAXES SUR LE CAPITAL

Comme prévu, les intérêts et taxes sur le capital ont augmenté en 2009, totalisant 128,2 millions \$, comparativement à 94,5 millions \$ en 2008. Les intérêts et taxes sur le capital sont analysés séparément des montants provenant des ICI et des autres activités.

Les intérêts et taxes sur le capital provenant des ICI ont augmenté en 2009 pour atteindre 112,2 millions \$, comparativement à 108,2 millions \$ en 2008, principalement en raison i) d'une augmentation des frais d'intérêts de 20,3 millions \$ résultant de la composante liée à l'inflation provenant de la quote-part de la Société de la dette liée à l'inflation de l'Autoroute 407, **qui a été partiellement compensée** principalement par ii) une baisse des taxes sur le capital et autres, découlant principalement de la quote-part de la Société d'un ajustement favorable de 3,0 millions \$ de la juste valeur relatif à des billets à long terme non commandités par des banques détenus par l'Autoroute 407 (ces billets étant essentiellement des papiers commerciaux adossés à des créances convertis en billets en 2009), par rapport à la quote-part de la Société de l'ajustement défavorable de 6,7 millions \$ de la juste valeur de ces billets enregistré en 2008, et iii) des revenus d'intérêts de 10,0 millions \$ provenant du financement temporaire consenti à Astoria II.

Les frais d'intérêts et taxes sur le capital provenant des autres activités ont augmenté en 2009, totalisant 16,0 millions \$, comparativement à des revenus d'intérêts, déduction faite des taxes sur le capital, de 13,7 millions \$ en 2008. L'augmentation est principalement attribuable à i) une diminution des revenus d'intérêts due à la baisse prévue des taux effectifs, partiellement compensée par un solde moyen de trésorerie plus élevé en 2009, et ii) une hausse des frais d'intérêts essentiellement sur la dette avec recours pour les débentures non garanties sur 10 ans totalisant 350 millions \$, portant intérêt à un taux de 6,19 % par année, émises par la Société le 3 juillet 2009.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009			2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Revenus d'intérêts	(11,6) \$	(5,0) \$	(16,6) \$	(3,7) \$	(26,0) \$	(29,7) \$
Intérêts sur la dette à long terme :						
Avec recours	–	19,0	19,0	–	8,3	8,3
Sans recours						
AltaLink	55,1	–	55,1	59,7	–	59,7
Autoroute 407	62,7	–	62,7	39,4	–	39,4
Autres	9,5	–	9,5	6,1	0,4	6,5
Taxes sur le capital et autres	(3,5)	2,0	(1,5)	6,7	3,6	10,3
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital	112,2 \$	16,0 \$	128,2 \$	108,2 \$	(13,7) \$	94,5 \$

La Société prévoit une augmentation des frais d'intérêts et taxes sur le capital en 2010 découlant principalement d'une augmentation des frais d'intérêts provenant des ICI et des autres activités.

Une hausse des frais d'intérêts provenant des ICI est prévue en 2010, principalement en raison d'une hausse des frais d'intérêts liés à AltaLink, en raison essentiellement de la dette supplémentaire devant être émise pour financer ses dépenses en immobilisations anticipées pour 2010.

Les frais d'intérêts provenant des autres activités devraient augmenter en 2010, principalement en raison des frais qui seront comptabilisés pour l'exercice complet au titre des débentures totalisant 350 millions \$ émises en juillet 2009, en partie compensés par une hausse prévue des revenus d'intérêts.

5.5 ANALYSE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif, qui, selon nos prévisions, devait être supérieur à celui de l'exercice précédent, **a augmenté, passant à 22,7 % en 2009**, contre 21,1 % en 2008. L'augmentation du taux d'imposition effectif est principalement attribuable au fait que la quote-part de SNC-Lavalin dans la constatation d'un actif d'impôts futurs qui n'avait pas été antérieurement comptabilisé relativement à l'Autoroute 407 a été plus élevée en 2008 qu'en 2009.

Le tableau suivant présente un sommaire du taux d'imposition effectif de la Société en distinguant les ICI des autres activités.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009			2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	54,0 \$	423,3 \$	477,3 \$	37,7 \$	365,5 \$	403,2 \$
Impôts sur les bénéfices	8,4 \$	99,8 \$	108,2 \$	0,5 \$	84,6 \$	85,1 \$
Taux d'imposition effectif (%)	15,5 %	23,6 %	22,7 %	1,4 %	23,1 %	21,1 %

La Société prévoit que son taux d'imposition effectif global en 2010 demeurera à un niveau comparable à celui de 2009.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le taux d'imposition effectif est inférieur, depuis 2006, au taux d'imposition canadien prévu par la loi, principalement en raison de la répartition géographique des activités de la Société et de la constatation, en 2008 et 2009, d'économies d'impôts de l'Autoroute 407 décrites ci-dessus.

	2009	2008	2007	2006	2005
Taux d'imposition prévu par la loi	30,6 %	30,9 %	32,7 %	32,5 %	32,3 %
Taux d'imposition effectif	22,7 %	21,1 %	23,5 %	27,7 %	32,5 %

6 Carnet de commandes

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les PCGR, pour ses **catégories d'activité**, soit : i) **Services**, ii) **Ensembles**, iii) **Opérations et maintenance**, et iv) **ICI**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des revenus anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des commandes **fermes** ainsi que sur une **période continue de 5 ans** dans le cas des revenus récurrents des **ICI** comptabilisés selon la méthode de la **consolidation intégrale** ou **proportionnelle** lorsque la Société exerce le contrôle ou le contrôle conjoint, respectivement. En ce qui a trait aux activités de la catégorie **Opérations et maintenance**, la Société **limite** le carnet de commandes à **la période dont l'échéance est la plus rapprochée** entre i) la **durée du contrat octroyé** et ii) les **5 prochains exercices**.

La Société divulgue le carnet de commandes des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle, puisque les revenus futurs de ces concessions représentent l'une des catégories de revenus de la Société et que ce carnet de commandes fournit au lecteur de l'information utile sur les revenus que la Société prévoit tirer de ces concessions, lesquelles comprennent principalement AltaLink et l'Autoroute 407. Les revenus futurs des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition ne sont pas inclus dans le carnet de commandes, puisqu'ils représentent les prévisions de la Société quant à sa quote-part des résultats nets ou des dividendes et distributions, lesquels ont une incidence moins importante sur l'ensemble des revenus de la Société.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR, AINSI QU'AU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ
Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes par secteur, ainsi qu'au Canada et à l'extérieur du Canada, par catégorie d'activité.

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2009			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	677,9 \$	2 034,6 \$	– \$	– \$	2 712,5 \$
Énergie	253,5	436,1	–	–	689,6
Produits chimiques et pétrole	170,5	1 553,5	–	–	1 724,0
Mines et métallurgie	297,9	–	–	–	297,9
Autres secteurs	65,1	173,3	–	–	238,4
Opérations et maintenance	–	–	2 596,1	–	2 596,1
ICI	–	–	–	2 578,7	2 578,7
Total	1 464,9 \$	4 197,5 \$	2 596,1 \$	2 578,7 \$	10 837,2 \$
AU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR DU CANADA					
Au Canada	364,7 \$	1 225,4 \$	2 234,5 \$	2 578,7 \$	6 403,3 \$
À l'extérieur du Canada	1 100,2	2 972,1	361,6	–	4 433,9
Total	1 464,9 \$	4 197,5 \$	2 596,1 \$	2 578,7 \$	10 837,2 \$

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2008			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	676,8 \$	2 174,4 \$	– \$	– \$	2 851,2 \$
Énergie	194,7	546,0	–	–	740,7
Produits chimiques et pétrole	179,5	647,9	–	–	827,4
Mines et métallurgie	392,0	–	–	–	392,0
Autres secteurs	102,3	139,7	–	–	242,0
Opérations et maintenance	–	–	2 196,2	–	2 196,2
ICI	–	–	–	2 342,7	2 342,7
Total	1 545,3 \$	3 508,0 \$	2 196,2 \$	2 342,7 \$	9 592,2 \$
AU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR DU CANADA					
Au Canada	305,6 \$	778,7 \$	1 878,1 \$	2 342,7 \$	5 305,1 \$
À l'extérieur du Canada	1 239,7	2 729,3	318,1	–	4 287,1
Total	1 545,3 \$	3 508,0 \$	2 196,2 \$	2 342,7 \$	9 592,2 \$

Le carnet de commandes de la Société pour ses quatre catégories de revenus, soit : Services, Ensembles, Opérations et maintenance, et ICI, a augmenté pour s'établir à 10,8 milliards \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 9,6 milliards \$ à la fin de 2008, reflétant une augmentation dans les catégories Ensembles, Opérations et maintenance, et ICI, qui a été en partie contrebalancée par une diminution dans la catégorie Services.

Le carnet de commandes au Canada a enregistré une hausse pour s'établir à 6 403,3 millions \$ à la fin de 2009, contre 5 305,1 millions \$ à la fin de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une augmentation dans la catégorie Ensembles, principalement dans le secteur Infrastructures et environnement, ainsi que dans les catégories Opérations et maintenance, et ICI.

Le carnet de commandes à l'extérieur du Canada, s'élevait à 4 433,9 millions \$ à la fin de 2009, comparativement à 4 287,1 millions \$ à la fin de l'exercice précédent, essentiellement attribuable à une augmentation dans la catégorie Ensembles, principalement dans le secteur Produits chimiques et pétrole, partiellement contrebalancée par une diminution dans la catégorie Services, principalement dans le secteur Mines et métallurgie.

6.1 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

Le carnet de commandes de la catégorie Services se chiffrait à 1 464,9 millions \$ à la fin de 2009, comparativement à 1 545,3 millions \$ à la fin de l'exercice précédent, reflétant l'avancement réalisé sur les projets, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie, et Autres secteurs, partiellement contrebalancé par une hausse dans le secteur Énergie.

RAPPROCHEMENT DU CARNET DE COMMANDES — SERVICES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Carnet de commandes — au début	1 545,3 \$	1 556,5 \$
Ajouter : Contrats octroyés pendant l'exercice	2 060,6	2 281,1
Carnet de commandes provenant d'acquisitions d'entreprises d'ingénierie	80,4	13,1
Déduire : Revenus enregistrés pendant l'exercice	2 221,4	2 305,4
Carnet de commandes — à la fin	1 464,9 \$	1 545,3 \$

Les contrats octroyés dans la catégorie Services se sont chiffrés à 2 060,6 millions \$ en 2009, comparativement à 2 281,1 millions \$ en 2008, et comprenaient des ajouts d'envergure en 2009, dont :

- > **Astoria Project Partner II LLC** (Énergie/États-Unis) : contrat d'IAGC pour une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW à New York, aux États-Unis;
- > **Projet du barrage de Dahla** (Infrastructures et environnement/Asie) : projet à prix coûtant majoré, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui comprend la fourniture de services-conseils et professionnels pour les réparations d'urgence d'un barrage et d'un système d'alimentation en eau d'irrigation, une étude de faisabilité portant sur l'augmentation de la capacité de rétention d'eau du barrage, et l'instauration de règlements gouvernementaux pour mieux gérer les ressources en eau et fournir la formation pour améliorer le rendement des récoltes en Afghanistan;
- > **Ferro Carajás** (Mines et métallurgie/Amérique latine et Caraïbes) : contrat de services spécialisés de gestion et d'ingénierie pour la réalisation et la consolidation de l'ingénierie de base, ainsi que l'élaboration des travaux préliminaires pour une nouvelle mine de 90 millions t/an, une usine de traitement du minerai de fer, et une installation de chargement de train au Brésil;
- > **Gaby, phase II** (Mines et métallurgie/Amérique latine et Caraïbes) : contrat d'IAGC à prix coûtant majoré visant l'augmentation de la capacité des installations dans les zones sèches de 31 millions t/an à 47,5 millions t/an de lixiviation en tas et de manutention du minerai de fer, et des installations dans les zones humides de 150 000 t/j, à 170 000 t/j de cuivre fin à Antofagasta, au Chili;
- > **Usine d'enrichissement Guelb II** (Mines et métallurgie/Afrique) : contrat à prix coûtant majoré d'IAGC pour la construction d'une usine d'enrichissement du minerai de fer, d'une capacité de 4 millions t/an en Mauritanie;
- > **Projet de soutien du secteur agricole du Mali** (Infrastructures et environnement/Afrique) : projet en coentreprise, à prix coûtant majoré financé par l'ACDI, pour réduire la pauvreté dans les sous-secteurs de la production d'échalote, d'oignon, d'ail et de beurre de karité au Mali, en améliorant quantitativement et qualitativement la production, en réduisant les pertes, en augmentant les ventes et en renforçant les organisations et les réseaux de distribution pour atteindre une répartition équitable des profits;
- > **Centrale hydroélectrique La Romaine II** (Infrastructures et environnement/Canada) : contrat à prix coûtant majoré pour Hydro-Québec, octroyé en consortium, portant sur la fourniture de services professionnels en génie des matériaux, et pour les essais géologiques et géotechniques, et le contrôle de la qualité des matériaux pour l'implantation d'une centrale hydroélectrique au Québec;
- > **Services de supervision de la fabrication pour Sino Iron Offshore** (Mines et métallurgie/Asie) : contrat à prix coûtant majoré portant sur la fourniture de services de gestion pour la construction d'une usine de désalinisation et sur la fourniture de services de gestion de projet d'ingénierie pour la fabrication de matériel de broyage minier in situ pour une mine de magnétite en Australie-Occidentale; et
- > **Programme de développement gazier Wasit** (Produits chimiques et pétrole/Moyen-Orient) : contrat de services d'ingénierie d'avant-projet et de gestion de projet pour le programme de développement gazier Wasit, qui permettra de produire et de traiter jusqu'à 2,5 milliards pi³/j std de gaz en Arabie saoudite.

6.2 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

Le carnet de commandes de la catégorie Ensembles a augmenté pour s'établir à 4 197,5 millions \$ à la fin de 2009, comparativement à 3 508,0 millions \$ à la fin de 2008, découlant principalement de l'attribution de nouveaux contrats dans le secteur Produits chimiques et pétrole, partiellement contrebalancée par les secteurs Infrastructures et environnement, et Énergie.

RAPPROCHEMENT DU CARNET DE COMMANDES — ENSEMBLES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Carnet de commandes — au début	3 508,0 \$	4 457,0 \$
Ajouter : Contrats octroyés pendant l'exercice	2 891,7	2 280,5
Déduire : Revenus enregistrés pendant l'exercice	2 202,2	3 229,5
Carnet de commandes — à la fin	4 197,5 \$	3 508,0 \$

Les contrats octroyés dans la catégorie Ensembles en 2009 ont totalisé 2 891,7 millions \$, contre 2 280,5 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Les contrats octroyés en 2009 comprenaient des ajouts d'envergure, dont :

- > **Prolongement ouest du réseau de transport léger sur rail (RTLr) de Calgary** (Infrastructures et environnement/Canada) : contrat visant la conception, la construction et la gestion de l'approvisionnement pour le prolongement de 8 km du RTLr comprenant essentiellement 6 gares, 9 sous-stations d'énergie de traction, un grand échangeur routier et 2 stationnements incitatifs à Calgary ;
- > **Concentra** (Autres secteurs/Europe) : contrat d'IAC à prix fixe portant sur la conception et la construction pour le remplacement de l'une des installations d'évapo-cristallisation par une nouvelle unité de recompression mécanique de la vapeur (« RMV ») pour la saline située sur la commune de Varangéville, en France, dont la capacité de production est ainsi portée à 560 000 t/an de sodium sec ;
- > **Région d'Edmonton 240 kV** (Énergie/Canada) : contrat visant la mise en service et la mise à l'essai d'une nouvelle ligne de 12 km, de 50 km de lignes reconstruites, et le déroulage d'une ligne supplémentaire d'environ 12 km afin d'éliminer les contraintes actuelles du système et d'accroître la capacité de certaines lignes de 240 kV à Edmonton ;
- > **Orchestre symphonique de Montréal (OSM)** (Infrastructures et environnement/Canada) : la portion IAC d'une entente signée avec le gouvernement du Québec pour la conception et la construction d'une nouvelle salle de concert de 2 100 sièges pour l'OSM, au centre-ville de Montréal ;
- > **Nouveau centre de recherche et de développement** (Autres secteurs/Canada) : contrat d'IAC visant la prestation de services d'architecture, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction pour le nouveau bâtiment de recherche et développement certifié LEED, d'une superficie de 88 230 pi², de GeneOhm Sciences Canada Inc. au Québec ;
- > **Rhourde Nouss** (Produits chimiques et pétrole/Afrique) : contrat d'IAC pour la conception et la construction d'un complexe gazier et d'une installation de traitement du gaz naturel en Algérie, pouvant produire et traiter 3,5 milliards m³/an de gaz naturel ;
- > **SaskPower Yellowhead** (Énergie/Canada) : contrat visant l'installation de trois ensembles de turbines à gaz aérodérivées et l'achèvement d'une centrale thermique au gaz naturel de 140 MW, en Saskatchewan ;
- > **Remplacement des générateurs de vapeur de la tranche 2** (Énergie/États-Unis) : projet d'IAC multi-phases portant sur le remplacement de deux générateurs de vapeur dans la centrale nucléaire Prairie Island au Minnesota ; et
- > **Pavillon pour l'Exposition universelle** (Infrastructures et environnement/Asie) : contrat visant la conception et la construction du Pavillon du Canada de 6 000 m² pour l'Exposition universelle de 2010 à Shanghai, en Chine, qui aura plusieurs attributs écologiques.

6.3 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Le carnet de commandes de la catégorie Opérations et maintenance se chiffrait à 2 596,1 millions \$ à la fin de 2009, comparativement à 2 196,2 millions \$ à la fin de 2008, principalement en raison du renouvellement de certains contrats clés au Canada, en partie contrebalancé par les contrats qui sont arrivés à échéance et par la fluctuation normale des échéances des contrats à long terme, principalement au Canada.

RAPPROCHEMENT DU CARNET DE COMMANDES — OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Carnet de commandes — au début	2 196,2 \$	2 513,9 \$
Ajouter : Contrats octroyés pendant l'exercice	1 697,8	907,3
Déduire : Revenus enregistrés pendant l'exercice	1 297,9	1 225,0
Carnet de commandes — à la fin	2 596,1 \$	2 196,2 \$

Parmi les nouveaux contrats d'envergure octroyés en 2009 figurent :

- > le prolongement de 2 ans de la durée du contrat conclu avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour des services de gestion immobilière et de livraison de projets ;
- > le prolongement de 5 ans de la durée du contrat conclu avec la Société canadienne des postes pour la prestation de services d'ingénierie, d'installation, de déneigement et d'entretien pour son programme de boîtes postales communautaires ; et
- > l'entente visant l'exploitation et l'entretien d'une salle de concert de 2 100 sièges pour l'OSM, au centre-ville de Montréal, au Canada.

Un grand nombre de contrats dans la catégorie Opérations et maintenance ont été conclus pour une durée beaucoup plus longue que la période de 5 ans du carnet de commandes de cette catégorie. Le tableau suivant présente le carnet de commandes de la catégorie Opérations et maintenance pour chacun des exercices compris dans la période de 5 ans du carnet de commandes, conformément à la politique de la Société en matière de commandes, ainsi que les revenus prévus découlant de ses contrats fermes, qui ne figurent pas au carnet de commandes.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	INCLUS DANS LE CARNET DE COMMANDES						NON INCLUS DANS LE CARNET DE COMMANDES
	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	PAR LA SUITE
Carnet de commandes de la catégorie Opérations et maintenance	679,5 \$	668,7 \$	661,9 \$	372,6 \$	213,4 \$	2 596,1 \$	1 976,2 \$

6.4 CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ICI

Le tableau ci-dessous présente la répartition du carnet de commandes de la catégorie ICI aux 31 décembre 2009 et 2008 :

CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ICI

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
AltaLink	1 877,4 \$	1 685,2 \$
Autoroute 407	600,7	558,4
Autres	100,6	99,1
Total du carnet de commandes	2 578,7 \$	2 342,7 \$

Le carnet de commandes de la catégorie ICI a augmenté, pour atteindre 2 578,7 millions \$ à la fin de 2009, contre 2 342,7 millions \$ à la fin de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des revenus prévus d'AltaLink.

Le carnet de commandes présenté pour AltaLink aux 31 décembre 2009 et 2008 représente 100 % de ses revenus estimatifs récurrents pour les 5 prochains exercices, puisque cet investissement est consolidé intégralement, alors que dans le cas de l'Autoroute 407, qui est consolidé proportionnellement, il représente la quote-part de 16,77 % de SNC-Lavalin des revenus récurrents estimatifs des 5 prochains exercices.

7 Répartition géographique des revenus par catégorie d'activité

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009					
	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL	
Canada	694,3 \$	948,1 \$	1 196,0 \$	380,3 \$	3 218,7 \$	53 %
À l'extérieur du Canada						
Afrique	235,0	597,0	56,7	(1,2)	887,5	15 %
Moyen-Orient	361,4	229,1	0,8	–	591,3	10 %
Europe	342,7	204,8	17,9	2,1	567,5	9 %
Amérique latine et Caraïbes	164,9	124,3	–	–	289,2	5 %
États-Unis	217,0	56,0	–	(1,0)	272,0	4 %
Asie	178,4	12,9	21,0	–	212,3	3 %
Autres régions	27,7	30,0	5,5	–	63,2	1 %
	1 527,1	1 254,1	101,9	(0,1)	2 883,0	47 %
Total	2 221,4 \$	2 202,2 \$	1 297,9 \$	380,2 \$	6 101,7 \$	100 %

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008					
	SERVICES	ENSEMBLES	OPÉRATIONS ET MAINTENANCE	ICI	TOTAL	
Canada	740,9 \$	1 368,9 \$	1 154,5 \$	346,1 \$	3 610,4 \$	51 %
À l'extérieur du Canada						
Afrique	280,5	586,8	44,7	(1,4)	910,6	13 %
Moyen-Orient	305,6	874,7	1,2	–	1 181,5	17 %
Europe	369,0	183,9	–	2,3	555,2	8 %
Amérique latine et Caraïbes	199,0	148,0	–	–	347,0	5 %
États-Unis	203,3	31,8	–	–	235,1	3 %
Asie	135,1	2,1	18,0	–	155,2	2 %
Autres régions	72,0	33,3	6,6	–	111,9	1 %
	1 564,5	1 860,6	70,5	0,9	3 496,5	49 %
Total	2 305,4 \$	3 229,5 \$	1 225,0 \$	347,0 \$	7 106,9 \$	100 %

7.1 REVENUS PROVENANT DU CANADA

Les revenus provenant du Canada, tel que prévu, ont diminué en 2009 pour totaliser 3 218,7 millions \$, contre 3 610,4 millions \$ en 2008, principalement en raison d'une baisse du volume d'activité de la catégorie Ensembles.

Les activités de la catégorie Services au Canada ont diminué pour s'établir à 694,3 millions \$ en 2009, comparativement à 740,9 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement une baisse des activités dans le secteur Produits chimiques et pétrole, qui a été partiellement compensée par une augmentation des activités dans le secteur Infrastructures et environnement.

Les activités de la catégorie Ensembles au Canada ont diminué pour s'établir à 948,1 millions \$ en 2009, comparativement à 1 368,9 millions \$ pour l'exercice précédent, reflétant principalement une baisse du volume d'activité dans les secteurs Infrastructures et environnement, Énergie, et Produits chimiques et pétrole, essentiellement attribuable à certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés.

Les activités de la catégorie Opérations et maintenance au Canada ont augmenté de 41,5 millions \$ en 2009 pour se chiffrer à 1 196,0 millions \$, principalement en raison d'une hausse du volume des contrats en cours.

L'augmentation de 34,2 millions \$ dans la catégorie ICI au Canada en 2009 par rapport à 2008 est essentiellement attribuable à une hausse des revenus provenant d'AltaLink et de l'Okanagan Lake Concession.

En 2010, les revenus provenant du Canada devraient augmenter par rapport à 2009, essentiellement en raison d'une augmentation des activités de la catégorie Services, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie et Énergie, ainsi que d'une augmentation des activités de la catégorie ICI, principalement en raison d'AltaLink et de l'Autoroute 407, ce qui devrait être en partie contrebalancé par une diminution des activités de la catégorie Ensembles, essentiellement dans le secteur Énergie.

7.2 REVENUS PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Comme prévu, les revenus provenant de l'extérieur du Canada ont diminué en 2009, totalisant 2 883,0 millions \$, contre 3 496,5 millions \$ en 2008, avec une diminution des activités principalement dans la catégorie Ensembles.

- > Les revenus provenant de l'Afrique se sont chiffrés à 887,5 millions \$ en 2009, comparativement à 910,6 millions \$ en 2008, en raison de la diminution des activités de la catégorie Services, principalement dans les secteurs Mines et métallurgie, et Énergie, en partie compensée principalement par le secteur Infrastructures et environnement.
- > Les revenus provenant du Moyen-Orient ont diminué, totalisant 591,3 millions \$ en 2009, comparativement à 1 181,5 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement une baisse des activités de la catégorie Ensembles dans le secteur Produits chimiques et pétrole, attribuable au fait que certains projets d'envergure sont en voie d'achèvement ou achevés, ainsi que dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Mines et métallurgie.
- > Les revenus provenant de l'Europe se sont élevés à 567,5 millions \$ en 2009, comparativement à 555,2 millions \$ en 2008, essentiellement en raison d'une augmentation des activités de la catégorie Ensembles, principalement dans le secteur Produits chimiques et pétrole, partiellement contrebalancée par une baisse des activités de la catégorie Services, principalement dans le secteur Mines et métallurgie.
- > Les revenus provenant de l'Amérique latine et des Caraïbes se sont chiffrés à 289,2 millions \$ en 2009, comparativement à 347,0 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement une diminution des activités de la catégorie Services dans le secteur Mines et métallurgie, conjuguée à une baisse des activités de la catégorie Ensembles dans les Autres secteurs.
- > Les revenus provenant des États-Unis ont augmenté pour se chiffrer à 272,0 millions \$ en 2009, comparativement à 235,1 millions \$ en 2008, en raison principalement d'une augmentation des activités de la catégorie Ensembles, essentiellement dans le secteur Produits chimiques et pétrole.
- > En Asie, les revenus ont augmenté pour s'établir à 212,3 millions \$ en 2009, comparativement à 155,2 millions \$ pour l'exercice précédent, reflétant essentiellement une hausse des activités de la catégorie Services, principalement dans le secteur Mines et métallurgie.
- > Les revenus provenant des Autres régions ont totalisé 63,2 millions \$ en 2009, comparativement à 111,9 millions \$ en 2008, principalement en raison d'une diminution des activités de la catégorie Services dans le secteur Produits chimiques et pétrole.

La Société prévoit qu'en 2010, les revenus provenant de l'extérieur du Canada seront supérieurs à ceux de 2009, principalement en raison d'une hausse globale du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, principalement attribuable aux secteurs Produits chimiques et pétrole, et Infrastructures et environnement.

8 Résultats d'exploitation par secteur

Comme il a été mentionné précédemment, la Société analyse ses résultats par secteur d'activité. Ces secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évaluée la performance de la direction : i) les secteurs d'exploitation des catégories **Services et Ensembles**, qui se rapportent à son savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction, pour lesquelles la Société présente l'information de la façon dont est évaluée la performance de la direction en regroupant ses projets exécutés en fonction du type d'industrie, soit **Infrastructures et environnement**, **Énergie**, **Produits chimiques et pétrole**, **Mines et métallurgie** et **Autres secteurs**; ii) **Opérations et maintenance**; et iii) **ICI**.

Les commentaires ci-dessous passent en revue les revenus et les bénéfices d'exploitation par secteur de la Société. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus d'information sur la manière dont la Société établit son bénéfice d'exploitation.

Le tableau ci-dessous résume l'apport par secteur d'activité en 2009 et en 2008.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2009			2008		
	REVENUS	BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	RATIO DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION SUR LES REVENUS	REVENUS	BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	RATIO DU BÉNÉFICE (DE LA PERTE) D'EXPLOITATION SUR LES REVENUS
Services et Ensembles						
Infrastructures et environnement	1 602,6 \$	212,9 \$	13,3 %	1 700,4 \$	113,0 \$	6,6 %
Énergie	921,9	88,0	9,5 %	1 176,2	(24,4)	(2,1 %)
Produits chimiques et pétrole	829,4	21,0	2,5 %	1 416,8	104,4	7,4 %
Mines et métallurgie	764,7	72,2	9,4 %	859,0	117,0	13,6 %
Autres secteurs	305,0	40,6	13,3 %	382,5	46,8	12,2 %
Opérations et maintenance	1 297,9	32,5	2,5 %	1 225,0	25,4	2,1 %
ICI	380,2	36,9	9,7 %	347,0	37,2	10,7 %
Total	6 101,7 \$	504,1 \$	8,3 %	7 106,9 \$	419,4 \$	5,9 %

Le tableau sommaire ci-dessous compare l'apport réel de chaque secteur d'activité en 2009 aux prévisions initiales énoncées dans le rapport de gestion annuel de 2008 et présente les prévisions de la Société pour 2010.

SOMMAIRE DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

	2009			2010
	PRÉVISIONS	RÉEL	RÉEL VS. PRÉVISIONS	PRÉVISIONS
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	↑	↑	☑	↓
Énergie	↑	↑	☑	↓
Produits chimiques et pétrole	↓	↓	☑	↑
Mines et métallurgie	↓	↓	☑	—
Autres secteurs	—	↓	☒	—
Opérations et maintenance	↑	↑	☑	↑
ICI	↑	—	☒	↑
Bénéfice d'exploitation total	↑	↑	☑	↑

↑ AUGMENTATION PAR RAPPORT
À L'EXERCICE PRÉCÉDENT

↓ DIMINUTION PAR RAPPORT
À L'EXERCICE PRÉCÉDENT

— NIVEAU COMPARABLE À CELUI
DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

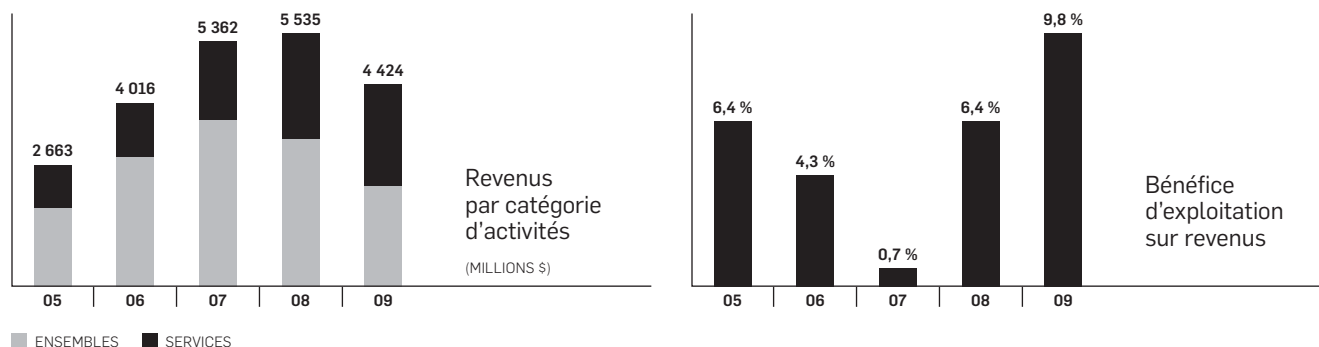
☑ ÉGAL OU SUPÉRIEUR
AUX PRÉVISIONS

☒ INFÉRIEUR
AUX PRÉVISIONS

En 2009, le bénéfice d'exploitation par secteur de la Société a soit égalé, soit dépassé les attentes, exception faite des Autres secteurs et des ICI.

8.1 ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles. Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition des revenus entre Services et Ensembles (soit les contrats de la catégorie Services typiquement à prix coûtant majoré et les contrats de la catégories Ensembles typiquement à prix forfaitaire), ainsi que le ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus. La variation du ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus est essentiellement attribuable à i) la composition des revenus, étant donné que les activités des catégories Services et Ensembles génèrent des ratios de marge brute différents, et à ii) l'exécution des contrats de la catégorie Ensembles à prix forfaitaire.



8.1.1 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Infrastructures et environnement			
Services	634,3 \$	534,5 \$	18,7 %
Ensembles	968,3	1 165,9	(17,0 %)
Total	1 602,6 \$	1 700,4 \$	(5,8 %)
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Infrastructures et environnement	212,9 \$	113,0 \$	88,3 %
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Infrastructures et environnement (%)	13,3 %	6,6 %	s.o.

Les revenus provenant du secteur Infrastructures et environnement se sont établis à 1 602,6 millions \$ en 2009, comparativement à 1 700,4 millions \$ en 2008, ce qui reflète une baisse du volume d'activité dans la catégorie Ensembles, compensée en partie par une augmentation du volume d'activité dans la catégorie Services.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- > **Aéroport de Benina** (Ensembles/Afrique) : ce contrat en cours, qui a été attribué en 2008, pour l'approvisionnement et la construction d'une nouvelle aérogare internationale, d'une piste et d'une aire de trafic pour un nouvel aéroport à Benghazi, en Libye, a progressé en 2009;
- > **Réseau de transport Canada Line** (Ensembles/Canada) : contrat d'IAC avec InTransit BC portant sur la conception et la construction de la liaison rapide de transport en commun reliant les villes de Vancouver et de Richmond à l'aéroport international de Vancouver, liaison qui a été mise en service en août 2009, plus de trois mois avant l'échéance;
- > **Pont Coast Meridian** (Ensembles/Canada) : contrat visant la conception et la construction d'un pont haubané de 580 m de long en Colombie-Britannique, qui a débuté en 2008 et devrait être achevé au cours du premier semestre de 2010;
- > **Autoroute Est-Ouest** (Services/Afrique) : contrat d'ingénierie, attribué en 2008, pour la supervision des travaux de construction du tronçon central de 169 km de longueur d'une autoroute à 6 voies en Algérie;
- > **Koudiat Acerdoune** (Ensembles/Afrique) : l'avancement des travaux de construction s'est poursuivi en 2009 pour ce contrat d'IAC portant sur une usine de traitement de l'eau, des réservoirs, des stations de pompage et un système d'adduction d'eau en Algérie;

- > **Sarir, phase II** (Ensembles/Afrique) : la deuxième phase de ce contrat d'IAC portant sur la fabrication de 45 000 conduites en béton précontraint doublées pour la Great Man-Made River Authority en Lybie, commencée en 2008, s'est poursuivie;
- > **Taksebt** (Ensembles/Afrique) : ce contrat d'IAC pour la conception et la construction d'une usine de traitement de l'eau, des stations de pompage et d'un système d'adduction d'eau en Algérie, octroyé en 2004, a été mis en service en 2009; et
- > **Tiznados, phase II** (Ensembles/Amérique latine et Caraïbes) : ce contrat d'IAC portant sur la conception et la construction d'un système d'irrigation intégré, dans l'État de Guarico, au Venezuela, a été octroyé en 2008 dans le cadre d'un projet à phases multiples succédant au projet de remise en état d'une partie existante d'un canal d'irrigation de la vallée de la rivière Tiznados, achevé par la Société au début de 2008 pour le même client.

Comme prévu, le **bénéfice d'exploitation a augmenté en 2009, totalisant 212,9 millions \$**, comparativement à 113,0 millions \$ en 2008. Cette augmentation reflète principalement une marge brute plus élevée dans la catégorie Ensembles et une augmentation du volume d'activité de la catégorie Services par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation dans la catégorie Ensembles est principalement attribuable à un ratio de marge brute plus élevé, principalement en raison des révisions favorables de la prévision des coûts pour certains projets d'envergure en voie d'achèvement ou achevés en 2009, et des avis de modification dont la Société avait déjà reflété les coûts, qui a entraîné un apport plus élevé que prévu et a plus que compensé la diminution du volume d'activité.

La Société prévoit que l'apport du secteur Infrastructures et environnement diminuera en 2010, puisque le ratio de marge brute du secteur devrait diminuer en 2010, après avoir bénéficié, en 2009, de révisions favorables et des avis de modification approuvés mentionnés ci-dessus, partiellement compensé par une augmentation prévue du volume d'activité en 2010, comparativement à 2009.

8.1.2 ÉNERGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Énergie			
Services	291,9 \$	258,5 \$	12,9 %
Ensembles	630,0	917,7	(31,3 %)
Total	921,9 \$	1 176,2 \$	(21,6 %)
Bénéfice (perte) d'exploitation provenant du secteur Énergie	88,0 \$	(24,4) \$	s.o.
Ratio du bénéfice (de la perte) d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Énergie (%)	9,5 %	(2,1 %)	s.o.

Les revenus de la catégorie Énergie se sont élevés à 921,9 millions \$ en 2009, comparativement à 1 176,2 millions \$ en 2008, reflétant principalement une diminution du volume d'activité pour certains projets d'envergure de la catégorie Ensembles en voie d'achèvement ou achevés, principalement au Canada, partiellement compensée par une augmentation des activités de la catégorie Services, principalement à l'extérieur du Canada.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- > **Astoria Project Partners II LLC** (Services/États-Unis) : ce contrat d'IAGC pour la centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW Astoria II à New York, s'est poursuivi en 2009;
- > **Bruce Power A.L.P.** (Ensembles/Canada) : ce contrat d'IAC, octroyé en 2005 pour la réalisation de travaux liés aux installations classiques de production d'énergie d'une centrale nucléaire en Ontario, s'est poursuivi en 2009 et devrait se terminer en 2010;
- > **Complexe d'électrolyse d'Emirates Aluminium** (Services/Moyen-Orient) : ce contrat de services d'IAGC a été octroyé en 2007 pour la conception et la construction d'une nouvelle usine d'aluminium à Abu Dhabi, qui aura une capacité totale de 0,7 million de t/an. Le contrat inclut également une centrale thermique à cycle combiné de 2 000 MW. Les activités de la catégorie Services pour la construction de la centrale thermique se sont poursuivies en 2009. Les activités liées à l'usine d'électrolyse sont présentées dans le secteur Mines et métallurgie;
- > **Centrale Ermine de SaskPower** (Ensembles/Canada) : le contrat d'IAC pour la nouvelle centrale thermique au gaz naturel de 80 MW en Saskatchewan, qui est entrée en exploitation commerciale en 2009;
- > **Centrale Queen Elizabeth de SaskPower** (Ensembles/Canada) : le contrat clés en main et à prix coûtant majoré pour les travaux de génie civil à la centrale thermique existante, portant sur l'ajout de 3 turbogénérateurs à gaz d'une capacité totale de production de 96 MW, en Saskatchewan, dont la mise en exploitation commerciale a eu lieu en décembre 2009, avant l'échéance prévue;

- > **Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A.** (Ensembles/Afrique) : ce contrat d'IAC relatif à une centrale au gaz de 1 227 MW en Algérie a été octroyé en 2006 et a été terminé en 2009;
- > **Sithe Global Power Goreway ULC (« Goreway »)** (Ensembles/Canada) : ce contrat d'IAC porte sur la conception et la construction d'une centrale thermique à cycle combiné de 880 MW en Ontario, qui est entrée en exploitation commerciale au cours du deuxième trimestre de 2009;
- > **Développement dans le sud-est** (Ensembles/Canada) : ce projet d'IAC comprend diverses améliorations apportées au réseau de transport et de distribution d'électricité dans trois régions différentes du sud-est de l'Alberta, comprenant notamment des postes électriques nouveaux et améliorés, des améliorations thermiques et 12 km de nouvelles lignes; et
- > **Développement dans le sud-ouest** (Ensembles/Canada) : ce contrat d'IAC visant à renforcer le réseau de transport dans le sud-ouest de l'Alberta, afin de favoriser le développement de projets de parcs éoliens actuels et futurs, comprenant des postes électriques nouveaux, améliorés et étendus, une ligne de transport double à 240 kV sur 90 km et une ligne de transport supplémentaire à 138 kV sur 25 km, devrait être achevé en 2010.

Comme prévu, le secteur **Énergie** a fourni un apport positif aux résultats consolidés de la Société en 2009, ayant généré un bénéfice d'exploitation de 88,0 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 24,4 millions \$ à l'exercice précédent. La perte d'exploitation enregistrée en 2008 était essentiellement attribuable à la perte comptabilisée à l'égard de la centrale Goreway de 880 MW, décrite précédemment, reflétant une révision à la hausse des coûts estimatifs pour achever le projet.

En 2010, la Société s'attend à une diminution de l'apport du secteur **Énergie**, en raison essentiellement d'une baisse prévue du volume d'activité dans la catégorie Ensembles du fait que certains projets d'envergure seront achevés ou en voie d'achèvement, principalement au Canada, ainsi que dans la catégorie Services, en raison essentiellement du quasi achèvement ou de l'achèvement de certains projets, principalement à l'extérieur du Canada.

8.1.3 PRODUITS CHIMIQUES ET PÉTROLE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Produits chimiques et pétrole			
Services	363,5 \$	543,4 \$	(33,1 %)
Ensembles	465,9	873,4	(46,7 %)
Total	829,4 \$	1 416,8 \$	(41,5 %)
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Produits chimiques et pétrole	21,0 \$	104,4 \$	(79,9 %)
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Produits chimiques et pétrole (%)	2,5 %	7,4 %	s.o.

Les revenus du secteur **Produits chimiques et pétrole** ont diminué pour s'établir à 829,4 millions \$ en 2009, comparativement à 1 416,8 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une baisse générale du volume d'activité dans les catégories Ensembles et Services, attribuable en partie au fait que certains projets d'envergure sont achevés ou en voie d'achèvement.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- > **Société en commandite Canaport LNG** (Ensembles/Canada) : octroyé en 2006, ce contrat d'IAC visant la conception et la construction d'un terminal de réception et de regazéification de gaz naturel liquéfié, au Nouveau-Brunswick, a franchi une étape importante en 2009 et devrait être achevé au cours du deuxième trimestre de 2010;
- > **Raffinerie et usine de produits chimiques d'ExxonMobil** (Services/États-Unis) : le contrat en cours de services d'ingénierie d'avant-projet, de gestion de projet, d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement pour un complexe de raffinerie et d'usine de produits chimiques à Baytown, au Texas;
- > **Projet de sables bitumineux Sunrise d'Husky** (Services/Canada) : les travaux d'ingénierie d'avant-projet et de conception à prix coûtant majoré, pour la récupération de 200 000 barils/j de bitume au moyen de la technologie de drainage par gravité et injection de vapeur, portant sur une unité centrale de traitement, des plateformes de forage et un réseau collecteur en Alberta, ont été terminés en 2009;
- > **Usine de concentration d'acide nitrique et sulfurique** (Ensembles/États-Unis) : le contrat à prix forfaitaire visant la modernisation de l'usine de concentration de 130 t/j d'acide nitrique et de 80 t/j d'acide sulfurique pour Alliant Techsystems, Inc. en Virginie, est prévu se terminer en 2010;

- > **Oscar II** (Ensembles/Europe) : le contrat clés en main pour GRT Gaz, filiale de Gaz de France, portant sur la construction de deux nouvelles stations de compression de gaz naturel et d'interconnexion dans les communes de Fontenay-Mauvoisin et de Saint-Avit, en France, se poursuit ;
- > **Rhourde Nouss** (Ensembles/Afrique) : le contrat d'IAC pour la conception et la construction d'un complexe gazier et d'une installation de traitement du gaz naturel en Algérie, pouvant produire et traiter 3,5 milliards m³/an de gaz naturel, a été attribué en 2009 et se poursuit ; et
- > **Programme d'agrandissement de Shaybah, phase II** (Ensembles/Moyen-Orient) : octroyé en 2007, ce contrat clés en main à prix forfaitaire visant la conception et la construction des installations centrales de traitement de Shaybah est entré en exploitation commerciale en 2009.

Comme prévu, le **bénéfice d'exploitation a diminué en 2009, totalisant 21,0 millions \$**, comparativement à 104,4 millions \$ en 2008, en raison principalement d'un volume d'activité moins élevé dans les catégories Ensembles et Services, conjugué à des révisions défavorables de la prévision des coûts pour un projet d'envergure de la catégorie Ensembles en 2009.

La Société prévoit que l'apport du secteur Produits chimiques et pétrole en 2010 augmentera par rapport à celui de 2009, reflétant essentiellement un ratio de marge brute plus élevé, principalement en raison des révisions défavorables de la prévision des coûts comptabilisées en 2009, conjugué à une hausse anticipée du volume d'activité pour la catégorie Ensembles ainsi que pour la catégorie Services.

8.1.4 MINES ET MÉTALLURGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Mines et métallurgie			
Services	762,8 \$	764,4 \$	(0,2 %)
Ensembles	1,9	94,6	(98,0 %)
Total	764,7 \$	859,0 \$	(11,0 %)
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Mines et métallurgie	72,2 \$	117,0 \$	(38,3 %)
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	9,4 %	13,6 %	s.o.

Les revenus du secteur Mines et métallurgie ont diminué pour s'établir à 764,7 millions \$ en 2009, comparativement à 859,0 millions \$ en 2008, reflétant une baisse de volume d'activité de la catégorie Ensembles en 2009 par rapport à 2008. Les revenus de la catégorie Services sont demeurés à un niveau comparable à celui de 2008.

Les projets d'envergure suivants ont contribué aux revenus en 2009 :

- > **Projet de nickel Ambatovy** (Services/Afrique) : les travaux de construction se sont poursuivis relativement à ce contrat d'IAGC octroyé en 2006 pour la construction d'une mine à ciel ouvert et d'une usine de traitement hydrométallurgique devant produire principalement du nickel et du cobalt, à Madagascar. SNC-Lavalin a un investissement en capitaux propres de 5 % dans ce projet, qui est comptabilisé à la valeur d'acquisition ;
- > **Projet de ferronickel Barro Alto** (Services/Amérique latine et Caraïbes) : ce contrat d'IAGC en cours a été octroyé en 2007 pour les services de gestion de projet et les services techniques connexes en vue des travaux d'agrandissement d'une usine de ferronickel au Brésil ;
- > **Usine d'électrolyse d'aluminium de Boyne** (Services/Asie) : contrat d'IAGC en coentreprise pour les projets de remplacement du four et du pont roulant de l'usine d'électrolyse d'aluminium de 550 000 t/an de Rio Tinto Alcan au Queensland, en Australie, en cours ;
- > **Cortez Hills** (Services/États-Unis) : ce contrat d'IAGC, attribué en 2006, visant la mise en service et la construction d'une usine au Nevada pouvant traiter 10 000 tonnes courtes par jour de minerai pour produire de l'or au moyen de la lixiviation en tas, devrait être achevé en 2010 ;
- > **Complexe d'électrolyse d'Emirates Aluminium** (Services/Moyen-Orient) : ce contrat d'IAGC a été octroyé en 2007 pour la conception et la construction d'une nouvelle usine d'aluminium à Abu Dhabi, qui aura une capacité totale de 0,7 million t/an, s'est poursuivi en 2009 ;
- > **Qatar Petroleum et Hydro Aluminium A.S.** (Services/Moyen-Orient) : ce contrat d'IAGC pour le secteur des services et le bâtiment des salles de cuves d'une nouvelle usine d'aluminium, au Qatar, s'est poursuivi en 2009 ; et

- > **Mine Reko Diq (Services/Asie)** : ce contrat pour des études de pré faisabilité et de faisabilité relativement aux phases initiales de mise en valeur et d'agrandissement d'une mine, d'une capacité de 110 000 t/j et de 220 000 t/j de minerai, respectivement, pour la production de concentré de cuivre au Pakistan, devrait se terminer au cours du premier trimestre de 2010.

Comme prévu, **le bénéfice d'exploitation a diminué en 2009**, essentiellement en raison d'un volume global d'activité moins élevé, conjugué à une diminution du ratio de marge brute pour les activités de la catégorie Services en 2009, par rapport à 2008.

La Société prévoit que l'apport du secteur Mines et métallurgie en 2010 se maintiendra à un niveau comparable à celui de 2009, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé en 2010, contrebalancé par une baisse prévue du volume d'activité de certains projets d'envergure en cours de la catégorie Services.

8.1.5 AUTRES SECTEURS

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant des Autres secteurs			
Services	168,9 \$	204,7 \$	(17,5 %)
Ensembles	136,1	177,8	(23,5 %)
Total	305,0 \$	382,5 \$	(20,3 %)
Bénéfice d'exploitation provenant des Autres secteurs	40,6 \$	46,8 \$	(13,1 %)
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant des Autres secteurs (%)	13,3 %	12,2 %	s.o.

Les Autres secteurs regroupent les activités de plusieurs domaines, à savoir les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'agroalimentaire, l'acide sulfurique ainsi que les diverses installations industrielles, qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs ci-dessus.

Les revenus des Autres secteurs se sont établis à 305,0 millions \$ en 2009, comparativement à 382,5 millions \$ en 2008, ce qui reflète principalement une diminution des activités dans la catégorie Ensembles à l'extérieur du Canada. **Le bénéfice d'exploitation, qui devait demeurer à un niveau comparable à celui de 2008, a diminué, totalisant 40,6 millions \$**, comparativement à 46,8 millions \$ en 2008. Cette diminution du bénéfice d'exploitation est essentiellement attribuable à une baisse du volume d'activité pour les projets de la catégorie Ensembles.

La Société prévoit que l'apport des Autres secteurs en 2010 demeurera à un niveau comparable à celui de 2009.

8.2 OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant du secteur Opérations et maintenance			
Gestion d'installations	1 038,4 \$	1 030,7 \$	0,8 %
Installations industrielles	108,0	100,1	7,9 %
Transport	76,9	29,3	162,5 %
Défense et logistique pour camps éloignés	74,6	64,9	14,9 %
Total	1 297,9 \$	1 225,0 \$	6,0 %
Bénéfice d'exploitation provenant du secteur Opérations et maintenance	32,5 \$	25,4 \$	27,7 %
Ratio du bénéfice d'exploitation sur les revenus provenant du secteur Opérations et maintenance (%)	2,5 %	2,1 %	s.o.

Les revenus de la catégorie Opérations et maintenance ont augmenté pour totaliser 1 297,9 millions \$ en 2009, contre 1 225,0 millions \$ en 2008, reflétant essentiellement un accroissement du volume de certains contrats en cours, principalement au Canada.

En plus de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, le secteur Opérations et maintenance fournit à SNC-Lavalin l'occasion d'élargir ses activités dans les secteurs Services, Ensembles et ICI en lui permettant d'offrir à ses clients un savoir-faire complémentaire en ingénierie et construction, ainsi que des services de soutien pour l'exploitation continue d'une installation en particulier.

La Société gère actuellement plus de 7 500 installations dont des immeubles, le seul lien air-rail au Canada, la Canada Line, des ponts, des centrales, des navires et des autoroutes, ainsi que 9,5 millions m² de biens immobiliers et 250 000 sites d'infrastructure, ce qui fait de SNC-Lavalin un des plus importants fournisseurs de services d'exploitation et de gestion d'installations au Canada.

Comme prévu, **le bénéfice d'exploitation a augmenté en 2009, totalisant 32,5 millions \$**, comparativement à 25,4 millions \$ en 2008, reflétant principalement une rentabilité plus élevée sur certains contrats en cours, conjuguée à un accroissement du volume d'activité.

La Société prévoit que l'apport du secteur Opérations et maintenance en 2010 va augmenter comparativement à celui de 2009, principalement en raison d'une augmentation anticipée du ratio de marge brute et d'un volume d'activité prévu comparable à celui de 2009.

8.3 INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

Comme il est indiqué précédemment, SNC-Lavalin fait des investissements en capitaux propres dans des concessions d'infrastructure dans certains secteurs d'activité tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau.

8.3.1 VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans le bilan consolidé de la Société, celle-ci fournit, dans la note 4 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, des informations supplémentaires sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans le bilan consolidé de SNC-Lavalin. La valeur comptable nette des ICI de la Société s'établissait à 720,3 millions \$ au 31 décembre 2009, contre 547,6 millions \$ au 31 décembre 2008. La Société estime que la juste valeur des ICI est nettement supérieure à leur valeur comptable nette pour les deux exercices, du fait que l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 a la juste valeur estimée la plus élevée de tout son portefeuille d'ICI.

La valeur comptable nette des ICI inclut l'investissement dans l'Autoroute 407, qui est comptabilisé selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Conformément aux PCGR du Canada, la méthode de la consolidation proportionnelle exige que le coentrepreneur constate sa quote-part des pertes cumulatives de la coentreprise indépendamment de la valeur comptable de son investissement dans une telle coentreprise. Par conséquent, la valeur comptable nette de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 a donné lieu à un solde négatif de 60,1 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à un solde négatif de 37,9 millions \$ au 31 décembre 2008, lequel ne représente ni un passif ni quelque obligation future que ce soit pour SNC-Lavalin envers l'Autoroute 407 ou toute autre entité. Ce solde négatif résulte de la comptabilisation de la quote-part de SNC-Lavalin des pertes et des bénéfices comptables de l'Autoroute 407, et des dividendes reçus. L'Autoroute 407 a enregistré un bénéfice net depuis 2006, tandis que des pertes comptables nettes avaient été enregistrées depuis ses débuts en 1999. La Société a reçu des dividendes de l'Autoroute 407 totalisant 31,9 millions \$ en 2009, comparativement à 22,6 millions \$ en 2008.

VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	250,9 \$	204,2 \$
Investissements comptabilisés à la valeur de consolidation	194,6	110,4
Investissements comptabilisés à la valeur d'acquisition	274,8	233,0
Valeur comptable nette des investissements dans des concessions d'infrastructure	720,3 \$	547,6 \$

Le secteur ICI inclut la participation en capitaux propres de SNC-Lavalin dans les investissements suivants au 31 décembre 2009 (se reporter à la note 4B des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus d'information sur l'incidence de ces investissements sur le bilan) :

INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE LA CONSOLIDATION INTÉGRALE OU PROPORTIONNELLE

NOM	PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES	DÉTENUE DEPUIS	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Groupe Immobilier Ovation	100 %	2009	2038	Après la construction, qui devrait se terminer en 2011, assurera l'exploitation et l'entretien d'une salle de concert de 2 100 sièges pour l'Orchestre symphonique de Montréal, au centre-ville de Montréal, au Canada, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 29 ans.
TC Dome S.A.S. (« TC Dome »)	51 %	2008	2043	Exploitera un train électrique à crémaillère de 5,3 km en France, lorsque la construction sera achevée, ce qui est prévu pour 2012. En 2009, SNC-Lavalin a diminué sa participation, passant de 100 % à 51 %.
Okanagan Lake Concession L.P. (« Okanagan Lake Concession »)	100 %	2005	2035	Gère et assure l'exploitation et l'entretien du nouveau pont à 5 voies William-R.-Bennett de 1,1 km, à Kelowna, en Colombie-Britannique, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 30 ans.
AltaLink L.P. (« AltaLink »)	76,92 %	2002	s.o.	Détient et exploite environ 11 800 km de lignes de transport d'électricité et plus de 270 postes électriques en Alberta dont l'exploitation est assujettie à des tarifs réglementés.
407 International Inc. (« Autoroute 407 »)	16,77 %	1999	2098	Exploite, entretient et gère l'autoroute 407, une autoroute à péage de 108 km entièrement électronique dans la région du Grand Toronto, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 99 ans.
Société en commandite Gazmont	50 %	1996	s.o.	Détient et exploite une centrale thermique au biogaz de 25 MW, au Québec.

s.o. : Sans objet

INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

NOM	PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES	DÉTENUE DEPUIS	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Astoria Project Partners II LLC (« Astoria II »)	18,5 %	2008	s.o.	Après la construction, qui devrait se terminer en 2011, Astoria II détiendra et exploitera une centrale de 550 MW au gaz naturel à cycle combiné, dans le Queens, à New York. Astoria II a signé un accord ferme d'achat d'énergie de 20 ans avec la New York Power Authority (« NYPA »).
Myah Tipaza S.p.A. (« Myah Tipaza »)	25,5 %	2008	s.o.	Après la construction, qui devrait se terminer en 2010, Myah Tipaza détiendra, exploitera et entretiendra une usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 120 000 m ³ /j en Algérie en vue de vendre la production totale d'eau traitée à Sonatrach et à l'Algérienne des eaux (« ADE ») en vertu d'un contrat d'achat ferme d'une durée de 25 ans.
Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »)	26 %	2006	s.o.	SKH détient, exploite et entretient une centrale thermique au gaz de 1 227 MW en Algérie pour vendre la production totale à Sonelgaz S.p.A. en électricité en vertu d'un contrat d'achat ferme d'une durée de 20 ans.
InTransit BC L.P. (« InTransit BC »)	33,3 %	2005	2040	InTransit BC assure l'exploitation et l'entretien de la Canada Line, une liaison rapide de transport en commun de 19 km reliant les villes de Vancouver et de Richmond à l'aéroport international de Vancouver, en Colombie-Britannique, en vertu d'un accord de concession d'une durée de 35 ans.
Astoria Project Partners LLC (« Astoria »)	21,0 %	2004	s.o.	Détient et exploite une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 500 MW dans le Queens à New York.
Malta International Airport p.l.c.	15,5 %	2002	2067	Détient les droits de propriété et de gestion de l'aéroport international de Malte en vertu d'un accord de concession d'une durée de 65 ans.
Société d'Exploitation de Vetry Europort (« SEVE »)	51,1 %	1999	2020	Assure la gestion et l'exploitation d'un aéroport pour avions cargo en vertu d'un accord de concession d'une durée de 20 ans venant à échéance en 2020. En 2008, SNC-Lavalin a augmenté sa participation, passant de 33,4 % à 51,1 %.
West End Dam Associates	21 %	1985	2016	Centrale hydroélectrique de 4,5 MW dans l'État de New York.

s.o. : Sans objet

INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS À LA VALEUR D'ACQUISITION

NOM	PARTICIPATION EN CAPITAUX PROPRES	DÉTENUE DEPUIS	ÉCHÉANCE DE L'ACCORD DE CONCESSION	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS
Projet de nickel Ambatovy (« Ambatovy »)	5 %	2007	s.o.	Mine à ciel ouvert et usine de traitement hydrométallurgique à Madagascar devant produire principalement du nickel et du cobalt, une fois la construction terminée.
Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »)	2,42 %	2006	s.o.	Société ouverte exerçant principalement ses activités dans le domaine de la distribution du gaz naturel au Canada et aux États-Unis. SNC-Lavalin détient également une participation indirecte dans Gaz Métro par l'entremise de son investissement dans la Société en commandite Trencap indiqué ci-dessous.
Société en commandite Trencap	11,1 %	2004	s.o.	Détient une participation indirecte dans Gaz Métro correspondant à 3,97 %.

s.o. : Sans objet

8.3.2 REVENUS ET BÉNÉFICE D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	VARIATION (%)
Revenus provenant des ICI	380,2 \$	347,0 \$	9,6 %
Bénéfice d'exploitation provenant des ICI	36,9 \$	37,2 \$	(0,8 %)

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition, à la valeur de consolidation, selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce, ou non, une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les revenus et le bénéfice d'exploitation peut ne pas être pertinente pour l'évaluation de la performance de ce secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition ou à la valeur de consolidation, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers.

Les revenus provenant des ICI sont présentés ci-dessous selon leur traitement comptable :

MÉTHODE COMPTABLE DES ICI	REVENUS QUI FIGURENT À L'ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ
Consolidation intégrale	Les revenus constatés et présentés par l'ICI
Consolidation proportionnelle	La quote-part de SNC-Lavalin des revenus générés et présentés par l'ICI
À la valeur de consolidation	La quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de l'ICI
À la valeur d'acquisition	Les dividendes et les distributions provenant de ces ICI

Le bénéfice d'exploitation provenant du secteur ICI, qui devait augmenter en 2009 selon nos prévisions, **s'est maintenu à un niveau comparable à 2008, totalisant 36,9 millions \$**, principalement attribuable à un apport moindre de l'Autoroute 407.

Au cours de l'exercice, les événements importants suivants se sont produits en ce qui concerne le portefeuille d'ICI de la Société :

- > Astoria II, dans laquelle la Société détient une participation de 18,5 %, a obtenu un financement de plus d'un milliard \$ US qui est sans recours envers SNC-Lavalin, pour la construction, actuellement en cours, d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné de 550 MW, dans le Queens, à New York; et
- > Groupe immobilier Ovation, détenu à 100 % par la Société, s'est vu attribuer par le gouvernement du Québec un contrat visant la conception, la construction et le financement d'une nouvelle salle de concert pour l'OSM, qui sera par la suite exploitée et entretenue en vertu d'un accord de concession d'une durée de 29 ans, venant à échéance en 2038.

La Société prévoit que le bénéfice d'exploitation du secteur ICI augmentera en 2010 comparativement à 2009, en raison principalement d'une hausse prévue des revenus provenant d'AltaLink et de SKH, alors que cette dernière bénéficiera d'une année entière d'exploitation de la centrale thermique au gaz en 2010, comparativement à 6 mois en 2009, et de l'Autoroute 407.

La Société présente aussi dans le tableau ci-dessous, à titre d'informations supplémentaires, sa quote-part de 16,77 % du bénéfice net de l'Autoroute 407 et son bénéfice net provenant des autres ICI, de même que d'autres indicateurs financiers liés au secteur ICI, car ces informations sont utiles pour évaluer la valeur de l'action de la Société.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Bénéfice net (perte nette) provenant des ICI :					
Provenant de l'Autoroute 407	9,8 \$	20,0 \$	10,1 \$	8,1 \$	(4,7) \$
Provenant des autres ICI	27,1	17,2	13,2	6,8	6,1
Total	36,9 \$	37,2 \$	23,3 \$	14,9 \$	1,4 \$
Dividendes et distributions reçus par SNC-Lavalin :					
Provenant de l'Autoroute 407	31,9 \$	22,6 \$	20,1 \$	24,3 \$	14,3 \$
Provenant des autres ICI	41,4	12,8	10,4	12,4	10,5
Total	73,3 \$	35,4 \$	30,5 \$	36,7 \$	24,8 \$
Valeur comptable nette dans le bilan de SNC-Lavalin au 31 décembre :					
Provenant de l'Autoroute 407	(60,1) \$	(37,9) \$	(35,1) \$	(28,2) \$	(12,1) \$
Provenant des autres ICI	780,4	585,5	561,1	499,9	376,7
Total	720,3 \$	547,6 \$	526,0 \$	471,7 \$	364,6 \$

8.3.3 TRANSACTIONS DES CATÉGORIES SERVICES, ENSEMBLES, ET OPÉRATIONS ET MAINTENANCE AVEC DES ICI

Grâce à son savoir-faire relatif à la conception, à la construction, à l'acquisition, à l'exploitation et à l'entretien des installations et des systèmes liés aux infrastructures, et à sa capacité de structurer ses opérations sur capitaux propres, la Société fait de façon sélective des investissements en capitaux propres sous forme d'ICI. La philosophie qui sous-tend ces investissements consiste à s'efforcer, dans la mesure du possible, d'investir dans des concessions qui pourront représenter des occasions de contrats complémentaires d'ingénierie et de construction, et/ou d'exploitation et entretien, tout en générant un rendement acceptable. Se reporter à la note 25 aux états financiers consolidés annuels vérifiés pour de l'information additionnelle sur les opérations entre apparentés.

9 Perspectives de la Société pour 2010

9.1 TENDANCES DE L'ÉCONOMIE ET DES MARCHÉS

Les perspectives de la Société pour 2010 tiennent compte des tendances de l'économie et des marchés, de son carnet de commandes, ainsi que de ses opportunités.

Des incitatifs budgétaires et monétaires internationaux sans précédent ont fait que le produit intérieur brut (PIB) mondial s'est graduellement remis, vers la fin de 2009, de la chute qu'il a connue pendant la première moitié de l'année, le résultat final se soldant par une diminution du PIB de 2,2 % en 2009. Selon un rapport publié par la Banque mondiale en janvier 2010, le PIB mondial devrait augmenter de 2,7 % en 2010, suite au ralentissement économique de 2009, et de 3,2 % en 2011. Cependant, le rythme graduel du redressement en cours demeure fragile et est soumis à des facteurs de risque tels que le niveau d'endettement privé et public élevé, et la diminution attendue des incitatifs fiscaux.

L'économie canadienne, qui n'a pas été épargnée par les effets de la récession, a été moins affectée que celles d'autres pays développés d'importance avec une diminution du PIB de 2,6 % en 2009, et devrait connaître une croissance en 2010 et 2011 de 2,9 % et 3,5 %, respectivement, selon les prévisions de la Banque du Canada dans sa publication du 19 janvier 2010.

En 2009, surtout au début de l'année, les taux de change des devises étrangères ont été très volatiles alors que les marchés mondiaux étaient affectés par le ralentissement général de l'économie. Cependant, selon les prévisions, les taux de change seront plus stables en 2010. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à d'autres devises n'a par ailleurs pas d'incidence importante sur les activités de SNC-Lavalin, car cette dernière se procure le matériel et l'équipement pour ses projets partout dans le monde en fonction de critères de qualité-prix et met à profit son effectif mondial pour utiliser le meilleur savoir-faire disponible de façon économiquement efficace. De plus, la Société utilise des contrats de change à terme pour se protéger du risque de fluctuations provenant des taux de change à l'octroi du contrat, tel que le décrit la section 10.6.2 du présent rapport.

Les différents secteurs industriels suivants pour lesquels la Société réalise des projets peuvent subir l'influence de divers facteurs économiques :

- > Les secteurs Infrastructures et environnement, et Énergie sont typiquement soumis aux besoins d'un pays particulier et à l'activité industrielle qui, quoique demeurée plus faible qu'en 2008, a commencé à reprendre en 2009, selon le rapport de la Banque mondiale.
- > Le secteur Produits chimiques et pétrole est influencé par le prix du pétrole qui, selon les prévisions, devrait augmenter en 2010, soit en moyenne 76 \$ US/baril selon le rapport de la Banque mondiale, comparativement à un prix moyen de 62 \$ US/baril en 2009.
- > Le secteur Mines et métallurgie est influencé par le prix des produits de base, qui devrait augmenter légèrement d'environ 3 % en 2010 et en 2011, selon le rapport publié par la Banque mondiale.
- > Les occasions d'investissement dans des concessions d'infrastructure devraient augmenter en 2010, grâce à plus de soumissions pour des contrats de partenariat public-privé, au Canada surtout, où les gouvernements fédéral et provincial renouvellent leurs infrastructures vieillissantes et élaborent de nouvelles infrastructures.

9.2 PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR 2010

Avec un solide carnet de commandes et diverses occasions d'affaires au Canada et à l'extérieur du Canada, la Société prévoit que son bénéfice net de 2010 sera au moins aussi élevé, sinon plus, que celui de 2009.

10 Liquidités et ressources financières

Tel qu'il est mentionné à la section 4 du présent rapport de gestion, la réalisation d'un RAMA au moins égal au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base, ainsi que le maintien d'un bilan solide avec une position de trésorerie nette suffisante pour réaliser ses plans en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, sont deux objectifs financiers clés de la Société.

La présente section Liquidités et ressources financières a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments de ces objectifs financiers et a été structurée de la façon suivante :

- > L'analyse du **bilan**, qui a été préparée avec l'objectif de donner des informations supplémentaires sur les principaux changements dans le bilan consolidé de la Société en 2009 et en 2008;
- > L'examen de la **position de trésorerie nette** et des **liquidités discrétionnaires** de la Société;
- > L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et utilisé la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- > Une présentation du **fonds de roulement**, des **facilités de crédit renouvelables avec recours**, des **cotes de crédit** et de la **dette avec recours sur le capital total**, qui sont tous des indicateurs de la solidité financière de la Société;
- > L'examen des **obligations contractuelles** et des **instruments financiers dérivés** de la Société, qui fournit un complément d'information permettant de mieux comprendre la situation financière de la Société; et enfin
- > La présentation des **dividendes déclarés** et du **RAMA** de la Société, pour les cinq derniers exercices, de même que des **indices boursiers** desquels les actions de la Société font partie.

Ces éléments, tels que traités dans les sections respectives ci-dessous, démontrent que la Société dispose d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie, ainsi que de facilités de crédit et de sources de fonds suffisants pour réaliser ses plans en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, y compris le financement d'acquisitions d'entreprises et d'investissements dans des concessions d'infrastructure, le programme de rachat d'actions et la croissance de ses affaires, ainsi que pour répondre à ses obligations contractuelles. En ce qui a trait à la suffisance des capitaux propres des actionnaires, la Société cherche à maintenir un équilibre adéquat entre la suffisance des capitaux propres pour financer la position nette d'actifs engagés, le maintien de marges de crédit bancaires suffisantes et la capacité d'absorber les risques nets conservés liés aux projets, tout en maximisant le rendement de l'avoir moyen des actionnaires.

10.1 ANALYSE DU BILAN

Tel qu'il est mentionné à la section 3.1.4, le bilan consolidé de la Société tient compte de l'incidence ligne par ligne de la consolidation et de la consolidation proportionnelle de certains ICI, qui sont souvent à prédominance de capital car ils ont trait à la propriété d'actifs d'infrastructure financés principalement au moyen d'emprunts de projets précis, emprunts qui sont sans recours au crédit général de la Société. Par conséquent, lors de la consolidation ou de la consolidation proportionnelle de ces investissements, la principale incidence sur le bilan de la Société se rapporte aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme sans recours.

Comme dans la note 4 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, où la Société présente des informations supplémentaires sur l'incidence ligne par ligne de la comptabilisation des investissements ainsi que sur la valeur comptable nette de ses ICI, l'analyse du bilan consolidé ci-après présente une distinction entre les actifs et les passifs de la catégorie ICI et ceux des autres activités.

10.1.1 TOTAL DE L'ACTIF

VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF DE 2009

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total de l'actif au début de l'exercice	2 828,9 \$	3 942,6 \$	6 771,5 \$
Variation de l'actif au cours de l'exercice :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,5	216,5	230,0
Actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie	45,2	(434,6)	(389,4)
Immobilisations corporelles	466,4	(9,4)	457,0
Écart d'acquisition	–	24,7	24,7
Investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	126,0	–	126,0
Autres actifs à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	6,5	(20,0)	(13,5)
Variation totale de l'actif au cours de l'exercice	657,6	(222,8)	434,8
Total de l'actif à la fin de l'exercice	3 486,5 \$	3 719,8 \$	7 206,3 \$

Le total de l'actif a augmenté pour s'établir à 7 206,3 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 6 771,5 millions \$ au 31 décembre 2008, ce qui correspond à une augmentation de 434,8 millions \$ comme il est expliqué ci-dessous.

Une augmentation de 657,6 millions \$ de l'actif **des ICI**, reflétant principalement :

- > Une hausse de 466,4 millions \$ des immobilisations corporelles principalement attribuable à AltaLink.
- > Une augmentation de 126,0 millions \$ des investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition, découlant principalement de l'engagement de la Société à investir dans Astoria II et de l'augmentation de l'engagement à investir dans Ambatovy.

Une diminution de 222,8 millions \$ de l'actif **des autres activités** incluant principalement :

- > Une diminution de 434,6 millions \$ de l'actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, essentiellement attribuable à une diminution de 207,1 millions \$ dans les comptes clients et autres débiteurs et à une diminution de 228,4 millions \$ dans les contrats en cours.
- > Une augmentation de 216,5 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant essentiellement des liquidités générées par les activités de financement, surtout par l'émission de débentures pour un montant de 350 millions \$ en 2009, combinée aux liquidités générées par les activités d'exploitation, partiellement compensées par les liquidités utilisées pour les activités d'investissement (se reporter à la section 10.3 du présent rapport pour plus de détails sur la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF DE 2008

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total de l'actif au début de l'exercice	2 742,5 \$	3 737,0 \$	6 479,5 \$
Variation de l'actif au cours de l'exercice :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,9	(109,3)	(100,4)
Actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68,2)	300,0	231,8
Immobilisations corporelles	110,0	11,4	121,4
Écart d'acquisition	–	14,6	14,6
Investissements comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	(20,7)	–	(20,7)
Autres actifs à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	56,4	(11,1)	45,3
Variation totale de l'actif au cours de l'exercice	86,4	205,6	292,0
Total de l'actif à la fin de l'exercice	2 828,9 \$	3 942,6 \$	6 771,5 \$

Le total de l'actif a augmenté pour se situer à 6 771,5 millions \$ au 31 décembre 2008, comparativement à 6 479,5 millions \$ au 31 décembre 2007, ce qui correspond à une augmentation de 292,0 millions \$ comme il est expliqué ci-dessous.

Une augmentation de 86,4 millions \$ de l'actif **des ICI**, reflétant principalement :

- > Une hausse de 110,0 millions \$ des immobilisations corporelles, principalement attribuable à AltaLink, ainsi qu'à l'achèvement du pont William-R.-Bennett par Okanagan Lake Concession qui a été ouvert à la circulation en 2008.
- > Une augmentation de 56,4 millions \$ des autres actifs à long terme et de l'actif d'impôts futurs à long terme, principalement attribuable à AltaLink.
- > Une diminution de 68,2 millions \$ de l'actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, attribuable à une baisse de 47,3 millions \$ de l'encaisse affectée et de 20,9 millions \$ des comptes clients et autres débiteurs.

Une augmentation de 205,6 millions \$ de l'actif **des autres activités** incluant principalement :

- > Une augmentation de 300,0 millions \$ de l'actif à court terme, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui provient principalement d'une hausse de 176,9 millions \$ des comptes clients et autres débiteurs et d'une hausse de 66,4 millions \$ au titre des contrats en cours.
- > Une augmentation de 14,6 millions \$ de l'écart d'acquisition, principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises d'ingénierie conclues en 2008.
- > Une diminution de 109,3 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, découlant essentiellement des liquidités utilisées pour les activités d'investissement et de financement, en partie compensée par les liquidités générées par des activités d'exploitation (se reporter à la section 10.3 du présent rapport pour plus de détails sur la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

10.1.2 TOTAL DU PASSIF À COURT TERME

Le total du passif à court terme consolidé s'est établi à 2,8 milliards \$, à 3,3 milliards \$ et à 3,2 milliards \$ aux 31 décembre 2009, 2008 et 2007, respectivement. La diminution du total du passif à court terme en 2009 par rapport à 2008, était principalement attribuable aux variations suivantes : i) une diminution des comptes fournisseurs et autres créditeurs provenant des autres activités, et ii) une diminution des acomptes reçus sur contrats, ce qui a été contrebalancé en partie par iii) une augmentation de la tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme sans recours provenant d'ICI, et iv) une augmentation de la tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme avec recours provenant des autres activités en raison de la reclassification au passif à court terme des débiteures non garanties de 105 millions \$ échéant en septembre 2010.

La légère augmentation constatée en 2008 par rapport à 2007 résulte principalement i) d'une augmentation des acomptes reçus sur contrats, et ii) d'une augmentation des comptes fournisseurs et autres créditeurs, contrebalancées en partie par iii) une baisse des revenus reportés.

10.1.3 TOTAL DU PASSIF À LONG TERME

VARIATION DU PASSIF À LONG TERME DE 2009

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total du passif à long terme au début de l'exercice	2 136,3 \$	202,3 \$	2 338,6 \$
Variation du passif à long terme au cours de l'exercice :			
Dette à long terme			
Avec recours	–	243,3	243,3
Sans recours	2,2	–	2,2
Autres passifs à long terme	245,5	13,0	258,5
Variation totale du passif à long terme au cours de l'exercice	247,7	256,3	504,0
Total du passif à long terme à la fin de l'exercice	2 384,0 \$	458,6 \$	2 842,6 \$

Le total du passif à long terme a augmenté pour s'établir à 2 842,6 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 2 338,6 millions \$ à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'émission de débentures pour un montant de 350 millions \$ en 2009 ainsi que le reclassement, dans le passif à court terme, de débentures non garanties d'un montant de 105 millions \$ venant à échéance en septembre 2010, conjugués à la hausse de 245,5 millions \$ des autres passifs à long terme provenant des ICI, principalement attribuable à AltaLink, en raison i) d'une hausse de 145,4 millions \$ enregistrée le 1^{er} janvier 2009 à la suite d'une modification aux normes comptables pour les entités assujetties à une réglementation des tarifs (se reporter à la section « Modifications comptables » du présent rapport), et ii) d'une augmentation de 86,6 millions \$ enregistrée au cours du deuxième trimestre de 2009 à la suite d'une modification aux estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009).

VARIATION DU PASSIF À LONG TERME DE 2008

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2008		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Total du passif à long terme au début de l'exercice	2 050,1 \$	284,9 \$	2 335,0 \$
Variation du passif à long terme au cours de l'exercice :			
Dette à long terme			
Avec recours	–	0,1	0,1
Sans recours	32,3	–	32,3
Autres passifs à long terme	53,9	(82,7)	(28,8)
Variation totale du passif à long terme au cours de l'exercice	86,2	(82,6)	3,6
Total du passif à long terme à la fin de l'exercice	2 136,3 \$	202,3 \$	2 338,6 \$

Le total du passif à long terme de 2 338,6 millions \$ au 31 décembre 2008 était comparable à celui de l'exercice précédent, reflétant un accroissement de la dette à long terme sans recours d'AltaLink et de l'Autoroute 407, contrebalancé par une diminution des autres passifs à long terme. Les autres passifs à long terme des ICI ont augmenté, principalement en raison d'AltaLink, ce qui a été plus que contrebalancé par une diminution des autres activités, principalement en raison des engagements de la Société à investir dans les ICI qui sont présentés à titre de passif à court terme en 2008.

10.1.4 TOTAL DU PASSIF FINANCIER

Le passif financier total de la Société, tel que présenté à la note 20A des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, s'élevait à 4,6 milliards \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 4,7 milliards \$ au 31 décembre 2008 et à 4,5 milliards \$ au 31 décembre 2007.

10.1.5 PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle se chiffrait à 80,0 millions \$ au 31 décembre 2009, par rapport à 67,7 millions \$ à la fin de l'exercice précédent, principalement en raison d'AltaLink.

10.1.6 AVOIR DES ACTIONNAIRES

AVOIR DES ACTIONNAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	1 089,2 \$	922,4 \$	847,8* \$	786,2 \$	716,7 \$
Bénéfice net	359,4	312,5	151,4	157,8	127,5
Autres éléments du résultat étendu :					
Écart de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	(20,0)	27,7	(19,8)	12,0	(11,2)
Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	11,7	(10,7)	0,7	–	–
Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	86,4	(69,4)	22,2	–	–
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	(90,6)	(72,5)	(54,5)	(42,3)	(32,3)
Rémunération provenant des options sur actions	11,8	9,6	7,8	7,6	3,7
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions	10,9	16,8	15,0	7,7	7,8
Actions rachetées et annulées	(24,1)	(47,2)	(48,2)	(27,1)	(26,0)
Solde à la fin de l'exercice	1 434,7 \$	1 089,2 \$	922,4 \$	901,9 \$	786,2 \$

(*) Le solde de l'avoir des actionnaires au début de l'exercice 2007 ne correspond pas au solde de fermeture à la fin de l'exercice 2006, la différence de 54,1 millions \$ représentant l'ajustement comptable transitoire suite à l'adoption de nouvelles normes comptables par l'ICCA, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007, concernant la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures.

L'avoir des actionnaires se chiffrait à 1 434,7 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 1 089,2 millions \$ au 31 décembre 2008 et à 922,4 millions \$ au 31 décembre 2007. L'augmentation de 2008 à 2009 est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net de l'exercice conjuguée à l'incidence des autres éléments du résultat étendu, principalement les couvertures de flux de trésorerie, ce qui a été partiellement contrebalancé par : i) des dividendes payés aux actionnaires de la Société, et ii) le rachat, par la Société, d'actions ordinaires dans le cours normal des activités de son programme de rachat d'actions.

L'augmentation de 2007 à 2008 est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net de l'exercice, partiellement contrebalancée par : i) l'incidence des autres éléments du résultat étendu, principalement les couvertures de flux de trésorerie, ii) des dividendes payés aux actionnaires de la Société, et iii) le rachat, par la Société, d'actions ordinaires dans le cours normal des activités de son programme de rachat d'actions.

10.2 POSITION DE TRÉSORERIE NETTE ET LIQUIDITÉS DISCRÉTIONNAIRES

La position de trésorerie nette de la Société, qui est une mesure financière non définie par les PCGR obtenue en excluant de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours, se présentait comme suit :

POSITION DE TRÉSORERIE NETTE

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 218,2 \$	988,2 \$	1 088,6 \$	1 106,3 \$	1 153,5 \$
Moins :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	42,4	28,9	20,1	21,9	17,0
Dette avec recours	452,9	104,7	104,6	104,5	104,4
Position de trésorerie nette	722,9 \$	854,6 \$	963,9 \$	979,9 \$	1 032,1 \$

Au 31 décembre 2009, la position de trésorerie nette s'élevait à 722,9 millions \$, comparativement à 854,6 millions \$ au 31 décembre 2008, principalement en raison des liquidités utilisées pour les activités d'investissement, principalement des paiements pour des ICI, diminution partiellement contrebalancée par les liquidités générées par les activités d'exploitation. Le montant plus élevé en 2009 de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et de la dette avec recours, reflète l'émission le 3 juillet 2009 par la Société de débentures non garanties de 10 ans pour un montant de 350 millions \$.

En plus de déterminer sa position de trésorerie nette, la Société estime ses **liquidités discrétionnaires**, qui sont une mesure financière non définie par les PCGR correspondant au montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non affecté à des activités ni aux investissements dans des ICI. Par conséquent, les liquidités discrétionnaires sont calculées au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle à la fin de la période, ajustés en fonction des besoins de trésorerie estimatifs pour terminer les projets existants et des encaissements nets prévus à l'achèvement des projets d'envergure en cours, et déduction faite des engagements restants à investir dans des ICI et de la balance des paiements dus pour les acquisitions d'entreprises d'ingénierie effectuées au cours de l'année. Les liquidités discrétionnaires **se sont établies à environ 800 millions \$ au 31 décembre 2009**, comparativement à environ 600 millions \$ au 31 décembre 2008, principalement en raison des débentures non garanties échéant dans 10 ans pour un montant de 350 millions \$ émises par la Société le 3 juillet 2009, ce qui a ajouté environ 245 millions \$ à ses liquidités discrétionnaires, une fois déduite ses débentures non garanties d'une valeur nominale de 105 millions \$ échéant en septembre 2010, ajout en partie compensé par des engagements supplémentaires à investir dans des ICI en 2010. Conformément à sa stratégie d'affaires globale, la Société affecte ses liquidités discrétionnaires à des acquisitions d'entreprises d'ingénierie et à des investissements sélectifs dans des concessions d'infrastructure.

10.3 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2009	2008
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) :		
Activités d'exploitation	398,5 \$	313,3 \$
Activités d'investissement	(512,5)	(310,9)
Activités de financement	356,2	(118,1)
Augmentation (diminution) des écarts de conversion de devises sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans des établissements étrangers autonomes	(12,2)	15,3
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	230,0	(100,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	988,2	1 088,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 218,2 \$	988,2 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont établis à 1 218,2 millions \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 988,2 millions \$ au 31 décembre 2008.

Le graphique ci-après illustre les principaux éléments des flux de trésorerie ayant eu une incidence sur la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces éléments sont analysés en détail dans les prochaines sections.

VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN 2009

(EN MILLIONS \$)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	988 \$		+359 \$
BÉNÉFICE NET			
VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT	-248 \$		
ÉLÉMENTS N'IMPLIQUANT AUCUN MOUVEMENT DE LIQUIDITÉS			+262 \$
AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			+25 \$
PAIEMENTS DANS DES ICI		-131 \$	
ACQUISITION D'ENTREPRISES		-18 \$	
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROVENANT DES ICI	-274 \$		
AUTRES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-89 \$		
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME SANS RECOURS PROVENANT DES ICI	-273 \$		
AUGMENTATION DE LA DETTE À LONG TERME SANS RECOURS PROVENANT DES ICI	+388 \$		
AUGMENTATION DE LA DETTE À LONG TERME AVEC RECOURS			+349 \$
DIVIDENDES PAYÉS		-91 \$	
AUTRES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-17 \$	
ÉCARTS DE CONVERSION DE DEVISES SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DÉTENUS DANS DES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS AUTONOMES		-12 \$	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN			1 218 \$

10.3.1 LIQUIDITÉS GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités générées par les activités d'exploitation ont totalisé 398,5 millions \$ en 2009, comparativement à des liquidités générées de 313,3 millions \$ en 2008, principalement en raison des éléments suivants :

- > Les liquidités générées par les activités d'exploitation avant la variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement de 646,0 millions \$, comparativement à 456,3 millions \$ pour la période correspondante de 2008, sont principalement attribuables à :
- i) une augmentation des éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités, tels que les impôts futurs, et les intérêts courus et ajustement à la juste valeur de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, ainsi qu'à ii) une augmentation du bénéfice net.
- > La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement reflétait des liquidités utilisées de 247,6 millions \$ en 2009, comparativement à des liquidités utilisées de 143,0 millions \$ en 2008, ce qui reflète essentiellement les besoins en fonds de roulement, principalement sur certains projets de la catégorie Ensembles.

10.3.2 LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les liquidités utilisées pour les activités d'investissement se sont élevées à 512,5 millions \$ en 2009, comparativement à 310,9 millions \$ en 2008.

Les principales activités d'investissement de 2009 ont porté sur les éléments suivants :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI comptabilisées selon la méthode de la consolidation intégrale et proportionnelle, pour un décaissement total d'environ 274,1 millions \$, principalement attribuable à AltaLink, en raison surtout d'une hausse des dépenses en immobilisations dans des projets de transport d'électricité. À noter également que le bilan d'AltaLink pour l'exercice reflétait une augmentation des immobilisations corporelles, assortie d'une hausse correspondante de 145,4 millions \$ des autres passifs à long terme sans incidence sur les flux de trésorerie, liée à une modification des normes comptables pour les entités assujetties à une réglementation des tarifs (se reporter à la section « Modifications comptables » du présent rapport), combinée à une augmentation de 86,6 millions \$ attribuable au changement d'estimation relié à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 de la Société).
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des autres activités, pour un décaissement total d'environ 32,4 millions \$, par rapport à l'amortissement d'immobilisations corporelles et autres actifs à long terme d'un montant de 43,5 millions \$ dans ces activités. Environ 64 % des acquisitions d'immobilisations corporelles liées à ces autres activités en 2009 avaient trait aux technologies de l'information, comparativement à 58 % en 2008.
- > L'acquisition d'entreprises pour un décaissement total de 18,4 millions \$.
- > Le décaissement de 130,9 millions \$ reflète des paiements dans des ICI, comme il est décrit à la note 4C des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, reflétant essentiellement les paiements faits au titre i) d'Ambatovy, et ii) d'InTransit BC L.P.
- > Le montant prêté à l'Exploitant du projet Ambatovy a totalisé 39,6 millions \$ en 2009, comparativement à 6,6 millions \$ en 2008.

Les principales activités d'investissement de 2008 ont porté sur les éléments suivants :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI consolidés intégralement et proportionnellement, principalement AltaLink et Okanagan Lake Concession, pour un décaissement total d'environ 193,5 millions \$.
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des autres activités, pour un décaissement total d'environ 46,3 millions \$, par rapport à l'amortissement d'immobilisations corporelles et autres actifs à long terme d'un montant de 41,9 millions \$ dans ces activités. Environ 58 % des acquisitions d'immobilisations corporelles liées à ces autres activités avaient trait aux technologies de l'information en 2008, niveau comparable à celui de 2007.
- > L'acquisition d'entreprises pour un décaissement total de 38,6 millions \$.
- > Les paiements dans des ICI, pour un décaissement total de 25,9 millions \$, principalement dans Ambatovy.

10.3.3 LIQUIDITÉS GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les liquidités générées par les activités de financement se sont élevées à 356,2 millions \$ en 2009, comparativement à des liquidités utilisées totalisant 118,1 millions \$ en 2008. Les principales activités de financement ont été les suivantes :

- > L'augmentation de la dette à long terme avec recours provenant des autres activités, pour un total de 348,6 millions \$, reflétant les 350 millions \$ de débentures non garanties échéant dans 10 ans émises par la Société le 3 juillet 2009, déduction faite de la rémunération des placeurs pour compte.
- > L'augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des ICI totalisant 388,1 millions \$ en 2009, comparativement à 215,2 millions \$ en 2008, alors que le remboursement de la dette à long terme sans recours provenant des ICI s'élevait à 272,5 millions \$ en 2009, comparativement à 187,5 millions \$ en 2008. De plus, la Société a remboursé en 2008 le solde résiduel de 25,8 millions \$ de l'hypothèque sur le bâtiment de son siège social situé au centre-ville de Montréal.
- > En vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, la Société a racheté des actions pour un total de 24,1 millions \$ en 2009 (538 800 actions au prix moyen de rachat de 44,74 \$), comparativement à 47,2 millions \$ en 2008 (933 100 actions au prix moyen de rachat de 50,58 \$). La Société entend être aussi active dans le rachat de ses actions en 2010. De manière générale, dans le cadre de la gestion de son capital, la Société rachète ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités principalement pour compenser l'effet dilutif de l'émission d'actions en vertu de ses régimes d'options sur actions.
- > Les dividendes payés aux actionnaires de la Société se sont élevés à 90,6 millions \$ en 2009, comparativement à 72,5 millions \$ en 2008, reflétant une augmentation des dividendes par action, qui se sont chiffrés à 0,60 \$ par action en 2009, comparativement à 0,48 \$ par action en 2008.
- > L'émission d'actions suivant la levée d'options sur actions octroyées a généré des liquidités totales de 10,9 millions \$ en 2009 (538 393 options sur actions à un prix moyen de 20,28 \$), comparativement à 16,8 millions \$ en 2008 (927 920 options sur actions à un prix moyen de 18,07 \$). Au 24 février 2010, 5 047 204 options sur actions étaient en cours, à des prix de levée variant de 16,66 \$ à 55,10 \$ par action ordinaire. À la même date, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation était de 150 960 902.

10.4 FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RATIO DU FONDS DE ROULEMENT)

	2009	2008
Actif à court terme	3 393,0 \$	3 552,4 \$
Passif à court terme	2 848,9	3 276,0
Fonds de roulement	544,1 \$	276,4 \$
Ratio du fonds de roulement	1,19	1,08

Le fonds de roulement s'établissait à 544,1 millions \$, avec un ratio du fonds de roulement de 1,19 au 31 décembre 2009, reflétant une amélioration comparativement à un fonds de roulement de 276,4 millions \$, et à un ratio de 1,08 au 31 décembre 2008 principalement en raison de i) les liquidités générées par le bénéfice net, ii) le montant net de 245 millions \$ provenant de l'émission par la Société en 2009 de débentures non garanties échéant dans 10 ans pour un montant de 350 millions \$, net de ses débentures non garanties d'une valeur nominale de 105 millions \$ échéant en septembre 2010 maintenant incluses dans le passif à court terme,

partiellement contrebalancés par iii) les liquidités utilisées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI pour 274,1 millions \$, partiellement contrebalancé par l'augmentation de 115,6 millions \$ de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, nette des repaiements, et iv) les liquidités utilisées pour le paiement de dividendes aux actionnaires de la Société.

10.5 ENDETTEMENT AVEC RECOURS ET ENDETTEMENT SANS RECOURS

10.5.1 FACILITÉS DE CRÉDIT, AVEC RECOURS, RENOUELABLES

La Société dispose de marges de crédit renouvelables consenties à long terme par différentes banques, totalisant 452,5 millions \$, sur lesquelles elle peut soit émettre des lettres de crédit, soit emprunter à des taux variables ne dépassant pas le taux préférentiel majoré de 1 %. Au 31 décembre 2009, 280,6 millions \$ des marges de crédit de la Société demeuraient inutilisés, alors que la différence de 171,9 millions \$ a servi exclusivement à l'émission de lettres de crédit. De plus, la Société possède d'autres marges de crédit destinées spécifiquement à des lettres de crédit. Toutes les marges de crédit mentionnées ci-dessus sont non garanties et assujetties à des clauses de sûreté négative.

10.5.2 DÉBENTURES AVEC RECOURS — COTES DE CRÉDIT

Le 16 juillet 2009, et à nouveau le 25 janvier 2010, **Standard & Poor's** a reconfirmé la cote de crédit du Groupe SNC-Lavalin de **BBB+ avec une perspective stable**. Également le 26 juin 2009, **DBRS** a reconfirmé sa cote sur la débenture de la Société de **BBB (élevée) avec une perspective stable**.

10.5.3 RATIO D'ENDETTEMENT AVEC RECOURS SUR CAPITAL

Ce ratio compare le solde de la dette avec recours à la somme de la dette avec recours et de l'avoir des actionnaires excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, et constitue une mesure des capacités financières de la Société. **Aux 31 décembre 2009 et 2008, le ratio de l'« endettement avec recours sur capital » de la Société était de 24:76 et 8:92, respectivement, en deçà de l'objectif de la Société, qui est de ne pas dépasser un ratio de 30:70.** Le ratio au 31 décembre 2009 comprend, dans la dette avec recours, les débentures non garanties échéant dans 10 ans pour un montant de 350 millions \$ émises par la Société le 3 juillet 2009 ainsi que les débentures non garanties pour un montant de 105 millions \$ échéant en septembre 2010. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 de la Société pour de l'information additionnelle.

10.5.4 ENDETTEMENT SANS RECOURS

SNC-Lavalin ne tient pas compte de la dette sans recours lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation intégrale ou proportionnelle de certains ICI détenus par la Société. En conséquence, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas recours au crédit général de la Société, mais plutôt à des actifs précis des ICI qu'ils financent. L'investissement de la Société dans les capitaux propres des ICI pourrait, par contre, présenter un risque si ces investissements n'étaient pas en mesure de rembourser leur dette à long terme sans recours.

10.6 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

10.6.1 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cours normal de ses activités, SNC-Lavalin assume diverses obligations contractuelles. Le tableau suivant présente un sommaire des engagements contractuels futurs de SNC-Lavalin portant précisément sur les remboursements de la dette à long terme, les engagements à investir dans des ICI et les obligations en vertu de contrats de location :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2010	2011-2012	2013-2014	PAR LA SUITE	TOTAL
Versements sur la dette à long terme :					
Avec recours	105,0 \$	– \$	– \$	350,0 \$	455,0 \$
Sans recours provenant des ICI	139,6	406,4	377,5	1 235,0	2 158,5
Engagements à investir dans des ICI	101,5	–	–	–	101,5
Obligations en vertu de contrats de location à long terme	74,8	104,0	59,2	67,0	305,0
Total	420,9 \$	510,4 \$	436,7 \$	1 652,0 \$	3 020,0 \$

Des détails supplémentaires sur les versements futurs sur la dette à long terme avec recours et sans recours de la Société sont fournis à la note 13D des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 de la Société. Les engagements à investir dans des ICI proviennent du fait que SNC-Lavalin peut ne pas être tenue de verser immédiatement son apport en capitaux propres lorsqu'elle effectue des investissements, mais peut plutôt s'engager à injecter sa part de fonds à une date ultérieure, tel que décrit à la note 4C

de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009. Les engagements à investir dans des ICI sont liés à Ambatovy et Astoria II. De l'information relative aux paiements de location minimaux de la Société pour des loyers annuels de base en vertu de contrats de location-exploitation à long terme est fournie à la note 23 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009.

10.6.2 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société présente l'information sur le classement et la juste valeur de ses instruments financiers, de même que sur la nature, l'ampleur et la gestion des risques découlant des instruments financiers à la note 20 de ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009.

SNC-Lavalin utilise des instruments financiers dérivés, soit : i) contrats de change à terme pour se protéger du risque de fluctuation provenant des taux de change sur des projets, et ii) des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme de gré à gré sur obligations pour couvrir la variabilité des taux d'intérêt liés aux arrangements de financement. De plus, la Société a un arrangement financier avec une institution financière de première catégorie lié à son régime d'unités de participation en actions afin de réduire le risque de variabilité découlant de la fluctuation du prix de ses actions et a l'intention d'étendre cet arrangement à l'émission future d'unités au titre du régime d'unités d'actions différées pour les employés clés (se reporter à la note 15C afférente aux états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009). Ces instruments financiers sont conclus avec des institutions financières saines, dont SNC-Lavalin prévoit qu'elles respecteront de façon satisfaisante leurs obligations selon les contrats.

La Société ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives, mais seulement à des fins de couverture. Les instruments financiers dérivés sont assujettis aux modalités de crédit, contrôles financiers et procédures de gestion et de surveillance des risques habituels.

10.7 DIVIDENDES DÉCLARÉS

Compte tenu des perspectives favorables et du solide carnet de commandes de la Société, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le dividende trimestriel en espèces versé aux actionnaires pour le porter de 0,15 \$ par action à 0,17 \$ par action au quatrième trimestre de 2009, pour des dividendes déclarés totalisant 0,62 \$ par action pour l'exercice 2009. Les dividendes déclarés pour les 5 derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-dessous :

DIVIDENDES DÉCLARÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE (EN DOLLARS CANADIENS)	2009	2008	2007	2006	2005
Dividendes déclarés aux actionnaires de la Société, par action	0,62 \$	0,51 \$	0,39 \$	0,30 \$	0,23 \$
Accroissement du dividende en %	22 %	31 %	30 %	30 %	28 %

Le total des dividendes en espèces payés en 2009 s'élevait à 90,6 millions \$ comparativement à 72,5 millions \$ en 2008. La Société a versé des dividendes trimestriels sans interruption depuis 20 ans et a augmenté son dividende annuel par action pour chacun des 9 derniers exercices.

10.8 INDICES BOURSIERS

SNC-Lavalin est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto et fait partie de l'indice composé S&P/TSX, qui constitue le principal indice de référence étendu du marché pour les marchés boursiers au Canada. De plus, le titre fait également partie des deux indices S&P/TSX suivants :

- > L'indice S&P/TSX 60, qui est constitué de 60 grandes sociétés canadiennes cotées en Bourse dont la répartition par secteur est très proche de celle de l'indice composé S&P/TSX.
- > L'indice composé S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats, un indice conçu pour mesurer le rendement des composantes de l'indice S&P Canada Broad Market qui ont accru régulièrement leur dividende chaque année depuis au moins 5 ans. L'indice est composé de 70 titres et présente les sociétés canadiennes qui augmentent le plus régulièrement leur dividende. Les dividendes stables et à la hausse de la Société témoignent de la confiance de la direction à l'égard de la solidité et de la croissance de la Société.

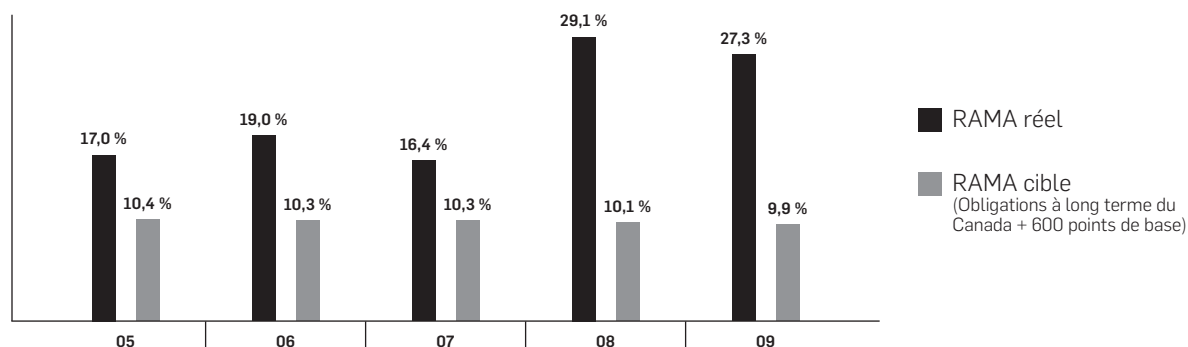
10.9 RENDEMENT DE L'AVOIR MOYEN DES ACTIONNAIRES (RAMA)

Le RAMA, qui est une mesure financière non définie par les PCGR, est un indicateur clé utilisé pour mesurer le rendement des capitaux propres de la Société. Le RAMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au bénéfice après impôts des 12 derniers mois divisé par l'avoir moyen des actionnaires sur 13 mois, excluant le « Cumul des autres éléments du résultat étendu ».

La Société exclut le cumul des autres éléments du résultat étendu puisque celui-ci, découlant principalement du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie, ne reflète pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change et ne reflète pas la situation financière de la Société.

Le RAMA a été de 27,3 % en 2009, comparativement à 29,1 % en 2008, ces deux niveaux étant tous deux considérablement plus élevés que l'objectif de la Société, qui est de 600 points de base de plus que le rendement des obligations à long terme du Canada (c'est-à-dire un total de 9,9 % en 2009 et de 10,1 % en 2008). Le graphique ci-dessous montre que la Société a généré un RAMA de 16,4 % ou plus par année au cours des cinq derniers exercices, dépassant d'au moins 600 points de base son objectif de 600 points de base de plus que le rendement des obligations à long terme du Canada pour chaque exercice. La Société cherche à se placer en position de générer de façon constante un RAMA élevé tout en maintenant un bilan solide, ce qu'elle a réussi au cours des dernières années.

RAMA



11 Actionnaires et actionnariat des employés

Les actions de la Société sont détenues par différents types d'actionnaires, notamment des actionnaires qui sont également des employés de la Société. La majorité des actions de la Société sont détenues par des investisseurs institutionnels. Selon les dernières informations disponibles au 5 mars 2010, le seul investisseur qui détient ou exerce un contrôle ou a la haute main sur des actions conférant plus de 10 % des droits de vote rattachés à toutes les actions de la Société est Jarislowsky, Fraser Limited, un gestionnaire de fonds qui représente 16,9 % des actions ordinaires de la Société en circulation.

La Société encourage son personnel à investir dans ses actions en lui offrant deux programmes : le Programme d'actionnariat à l'intention des dirigeants (« PAD »), offert aux employés clés de la Société, sur invitation, en fonction de leurs responsabilités et de leur rendement, et le Régime d'actionnariat à l'intention des employés (« RAE »), régime offert à la majorité des employés du Canada ainsi qu'aux employés d'un certain nombre d'autres pays, par retenue sur salaire. Au 31 décembre 2009, l'ensemble des actions détenues au titre des deux régimes, jumelé à l'ensemble des actions détenues à titre privé par les membres du comité de direction considérés comme des initiés, lesquels doivent, conformément aux règlements des autorités régissant les valeurs mobilières au Canada, déclarer le nombre d'actions qu'ils détiennent et que la Société consigne dans ses registres, totalisait 3,6 % du nombre total d'actions en circulation de la Société.

12 Estimations comptables critiques et jugement exercé

La préparation des états financiers consolidés de la Société, conformément aux PCGR du Canada, nécessite de la part de la direction qu'elle exerce son jugement pour établir des estimations qui influent sur les montants de l'actif et du passif à la date des états financiers, sur les montants des revenus et des dépenses au cours de l'exercice, ainsi que sur les informations à fournir dans les notes afférentes aux états financiers. Les estimations et hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience acquise et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La Société présente ci-dessous ses estimations comptables les plus critiques, celles qui exigent de la direction qu'elle pose les jugements les plus exigeants, subjectifs et complexes, et selon lesquelles elle doit apprécier l'incidence de facteurs qui sont intrinsèquement incertains et peuvent changer au cours de périodes subséquentes.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus proviennent des activités dans les catégories **Services, Ensembles, Opérations et maintenance**, et ICI. Les revenus de la catégorie Services proviennent principalement de contrats à prix coûtant majoré. Les revenus de la catégorie Ensembles proviennent principalement de contrats à prix forfaitaire. Les revenus tirés des activités de la catégorie Opérations et maintenance proviennent principalement de contrats à prix coûtant avec honoraires fixes et de contrats à prix forfaitaire.

ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Les revenus des **contrats à prix coûtant majoré** sont constatés lorsque les coûts sont engagés et comprennent les honoraires gagnés pour la prestation des services. La constatation des revenus sur les contrats à prix coûtant majoré n'engage habituellement pas d'estimations importantes.

Les revenus des **contrats à prix forfaitaire** sont constatés selon l'avancement des travaux sur la durée du contrat, ce qui consiste à comptabiliser les revenus d'un contrat donné proportionnellement au pourcentage d'avancement des travaux à un moment donné. Le pourcentage d'avancement des travaux est obtenu en divisant les coûts cumulatifs engagés à la date du bilan par la somme des coûts engagés et des coûts prévus pour achever le contrat.

- i) Le calcul des **coûts prévus** pour achever le contrat est fondé sur des estimations qui peuvent être influencées par un ensemble de facteurs tels que les variations possibles des échéanciers et des coûts des matériaux, de même que la disponibilité et les coûts du personnel qualifié et des sous-traitants, ainsi que la productivité.
- ii) Le calcul des **revenus prévus** comprend les revenus convenus figurant au contrat et peut également inclure des estimations de revenus futurs provenant de réclamations et d'avis de modification non approuvés dans la mesure où ces revenus supplémentaires peuvent être mesurés avec fiabilité et que leur recouvrement est réputé probable. Un avis de modification découle d'une modification de l'étendue du travail à effectuer par rapport au contrat initial signé. Un exemple d'une telle modification de contrat pourrait être une modification des caractéristiques ou de la conception du projet, et les coûts liés à une telle modification peuvent être engagés avant la signature de la version révisée officielle du contrat par le client. Une réclamation représente un montant dont on prévoit qu'il sera recouvré d'un client ou d'une tierce partie en remboursement des coûts engagés non prévus au contrat initial. Dans les deux cas, la direction doit faire appel à son jugement pour établir la probabilité que des revenus supplémentaires seront récupérés relativement à ces modifications et pour évaluer le montant qui sera récupéré.

Les estimations utilisées pour calculer les revenus et les coûts des contrats à prix forfaitaire supposent des incertitudes qui dépendent ultimement de l'issue d'événements ultérieurs et sont périodiquement revues au fil de l'avancement des projets. L'effet cumulatif des modifications des revenus prévus et des coûts prévus pour achever un contrat est constaté dans la période au cours de laquelle les modifications sont identifiées. Si les coûts prévus excèdent les revenus prévus pour un contrat, la perte est entièrement constatée dans la période au cours de laquelle elle devient connue.

Les estimations sont établies en fonction des pratiques commerciales de SNC-Lavalin ainsi que de son expérience au fil des ans. De plus, la direction passe régulièrement en revue les estimations sous-jacentes de la rentabilité des projets.

ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Pour les **contrats à prix coûtant avec honoraires fixes** provenant des activités de la catégorie **Opérations et maintenance**, les revenus d'honoraires fixes sont constatés de façon linéaire sur la durée du contrat alors que les revenus de la tranche à prix coûtant sont constatés lorsque les coûts sont engagés. Les revenus tirés des **contrats à prix forfaitaire** sont constatés en fonction du degré d'avancement des activités prévues au contrat, qui consiste à diviser les coûts engagés à la date du bilan par le total des coûts estimatifs pour l'activité. Cette évaluation de l'avancement est alors appliquée aux revenus connexes anticipés, ce qui donne lieu à la comptabilisation des revenus proportionnellement au stade d'avancement à un moment donné.

DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition doit être soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année selon lequel on évalue la juste valeur au niveau de l'unité d'exploitation. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation excède sa juste valeur estimative. La juste valeur des unités d'exploitation est établie à partir de modèles d'évaluation pouvant tenir compte de divers facteurs comme les bénéfices futurs normalisés et estimatifs, le ratio cours-bénéfice, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Tous les facteurs utilisés dans les modèles d'évaluation se fondent sur les estimations de la

direction et comportent des incertitudes et des jugements. Tout changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des unités d'exploitation et, par conséquent, sur la valeur de l'écart d'acquisition présentée. La Société effectue l'examen annuel de l'écart d'acquisition en date du 31 octobre de chaque année et, compte tenu du résultat du test de dépréciation effectué en date du 31 octobre 2009 et du 31 octobre 2008, la Société a conclu qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser une perte de valeur à l'égard de l'écart d'acquisition.

ACTIFS À LONG TERME NON MONÉTAIRES

SNC-Lavalin soumet ses actifs à long terme non monétaires à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Afin de déterminer si une dépréciation existe, la direction compare les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui devraient être générés par ces actifs à leur valeur comptable respective. Si les flux de trésorerie futurs non actualisés et la juste valeur sont inférieurs à la valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée. Les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs reflètent les estimations de la direction et tout changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs à long terme non monétaires. La Société a conclu qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser une perte de valeur à l'égard de ses actifs à long terme non monétaires pour 2009 et 2008.

Par ailleurs, la direction est tenue d'estimer la durée de vie utile, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement connexe pour chacune des principales catégories d'actifs amortissables. Ces estimations ont une incidence sur la valeur comptable nette de ces actifs et, par conséquent, sur le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats de la Société.

RÉMUNÉRATION PROVENANT DES OPTIONS SUR ACTIONS

La Société offre un régime d'options sur actions à certaines personnes au sein de l'entreprise. À chaque date d'évaluation, la direction est tenue d'estimer la juste valeur des options attribuées. À cette fin, la direction utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui exige la formulation d'hypothèses sur le taux d'intérêt sans risque (selon une durée correspondant à la durée prévue des options), la volatilité prévue du cours de l'action, la durée prévue des options et le taux de dividendes prévus des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société évalue certains de ses instruments financiers à la juste valeur, laquelle est déterminée en fonction des données les plus accessibles sur le marché. Lorsqu'aucune donnée n'est facilement accessible sur le marché, la direction doit estimer la juste valeur de l'instrument au moyen de diverses données qui sont soit, directement observables, indirectement observables, ou non observables sur le marché. Se reporter aux notes 2D et 2O afférentes aux états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus de détails.

RÉGIMES DE RETRAITE

Les obligations et les charges de SNC-Lavalin relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées sont établies au moyen d'évaluations actuarielles et sont tributaires d'hypothèses moyennes pondérées importantes, comme le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes et le taux de croissance de la rémunération, tel qu'il a été déterminé par la direction. Même si la direction est d'avis que ces hypothèses sont raisonnables, toute différence dans les résultats réels ou toute modification des hypothèses pourrait avoir une incidence sur les obligations et les charges comptabilisées par la Société. Se reporter aux notes 2Q et 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour plus de détails.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode du passif fiscal. Conformément à cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite dans les états financiers. Les actifs d'impôts futurs reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales inutilisées pouvant être reportées prospectivement afin de réduire les impôts sur les bénéfices des prochains exercices. Cette méthode exige la formulation de jugements importants sur la possibilité, ou non, qu'il soit « plus probable qu'improbable » que les actifs d'impôts futurs de la Société soient recouverts à partir des bénéfices imposables futurs et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. Elle exige également la formulation de jugements sur le moment prévu de la réalisation des actifs d'impôts et du règlement des passifs d'impôts et sur la détermination des taux d'imposition qui seront alors en vigueur ou pratiquement en vigueur.

13 Modifications comptables

13.1 ADOPTION INITIALE EN 2009 ET EN 2008

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Ce nouveau chapitre, qui exige la comptabilisation en résultat net des frais de pré-exploitation qui pouvaient être capitalisés aux termes des anciennes normes, devait s'appliquer de façon rétroactive avec retraitement des chiffres correspondants.

L'adoption de ce nouveau chapitre a donné lieu à un ajustement de transition ayant entraîné une réduction de 5,9 millions \$ des bénéfices non répartis de la Société au 1^{er} janvier 2008, ce qui représente l'effet cumulatif à cette date de l'application de ces nouvelles normes sur le bénéfice net. Cet ajustement de transition a également donné lieu aux modifications suivantes du bilan consolidé de la Société à cette même date : i) diminution de 6,7 millions \$ des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ; ii) diminution de 0,7 million \$ des autres actifs à long terme ; et iii) augmentation de 1,5 million \$ de l'actif d'impôts futurs à long terme. Ces modifications correspondent principalement à des frais de pré-exploitation qui ont été engagés et capitalisés par les ICI et qui ne sont plus capitalisés aux termes des nouvelles normes comptables. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net consolidé de 2008 de la Société ; par conséquent, les ajustements de transition se limitent à ceux qui sont décrits ci-dessus.

ACTIVITÉS À TARIFS RÉGLEMENTÉS

Le 1^{er} janvier 2009, le retrait de l'exemption temporaire accordée aux entités assujetties à une réglementation des tarifs en ce qui concerne l'application du chapitre 1100 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Principes comptables généralement reconnus », est entré en vigueur. La Société détient une participation en capitaux propres de 76,92 % dans AltaLink L.P. (« AltaLink »), une filiale assujettie à une réglementation des tarifs qui détient et exploite des lignes de transport d'électricité et des postes électriques. L'exemption temporaire permettait aux entités assujetties à une réglementation des tarifs d'appliquer les pratiques sectorielles comme source première des PCGR du Canada. Par conséquent, selon les pratiques sectorielles, AltaLink portait les sommes reçues pour les frais futurs de retrait d'immobilisations et de restauration des lieux en déduction de la valeur des immobilisations corporelles. Le retrait de l'exemption temporaire du chapitre 1100 exige qu'AltaLink présente désormais ces sommes reçues à titre de passif, un tel changement devant être appliqué prospectivement. Ainsi, le retrait de l'exemption temporaire a donné lieu à une augmentation de 145,4 millions \$ du montant des immobilisations corporelles et à une augmentation correspondante des autres passifs à long terme au 1^{er} janvier 2009.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté l'abrégé no 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », en vertu duquel la Société doit tenir compte du risque de crédit dans la détermination de la juste valeur des instruments dérivés. Ces recommandations, qui exigent une application rétrospective sans retraitement des périodes antérieures, n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

ACCORDS DE PRESTATIONS MULTIPLES GÉNÉRATEURS DE PRODUITS

En décembre 2009, la Société a adopté de manière anticipée le CPN-175 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Accords de prestations multiples générateurs de produits », qui comporte un certain nombre de modifications par rapport au CPN-142, notamment en ce qui concerne le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation en elle-même nécessaire pour séparer les prestations, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve objective auprès d'un fournisseur précis ou une preuve de tiers concernant le prix de vente. L'utilisation de la meilleure estimation du prix de vente est alors autorisée. Le CPN-175, qui a été appliqué prospectivement aux accords générateurs de produits conclus ou modifiés depuis le 1^{er} janvier 2009, n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

13.2 MODIFICATIONS FUTURES AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

En 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- > le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises »;
- > le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »; et
- > le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs pris en charge sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les nouvelles normes exigent que le résultat net consolidé soit réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations ne donnant pas le contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et appliqués prospectivement à tout regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date, et leur adoption anticipée est permise. La Société a l'intention d'adopter ces nouvelles recommandations au moment de la transition aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

13.3 ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE AU CANADA

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a reconfirmé le 1^{er} janvier 2011 comme date de transition pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux IFRS, dans leur version publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En conséquence, la Société publiera en 2010 ses derniers états financiers dressés conformément aux PCGR du Canada. À compter du premier trimestre de 2011, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur en 2011 et présenteront les chiffres comparatifs de 2010 et le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 (la « date de basculement ») retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi que des rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité aux directives de l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »).

En vue de la transition aux IFRS, la Société a terminé la phase initiale de son plan de mise en œuvre, qui consistait à créer un comité de direction composé de membres de la haute direction et à désigner des ressources internes pour mettre en œuvre le plan. La réalisation des trois phases restantes du plan de mise en œuvre de la Société, décrites ci-après, progresse bien.

ÉTAPE	DESCRIPTION	SECTION CORRESPONDANTE DU RAPPORT DE GESTION	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
1	Analyse approfondie des différences comptables prévues entre les PCGR du Canada et les IFRS et évaluation de l'incidence prévue des différences comptables sur les états financiers consolidés, y compris l'examen des options possibles au moment de l'adoption initiale des IFRS	13.3.1	Presque terminé	Deuxième trimestre de 2010
2	Séances de formation offertes aux membres clés du personnel financier et aux cadres, et préparation de séances de formation additionnelles qui seront dispensées tout au long du processus de mise en œuvre	13.3.2	En cours	Troisième trimestre de 2010
3	Examen de l'incidence potentielle sur : i) les activités d'affaires de la Société; ii) ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière; et iii) ses systèmes d'information financière	13.3.3	En cours	Troisième trimestre de 2010

13.3.1 DIFFÉRENCES COMPTABLES PRÉVUES ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS ET LEUR INCIDENCE PRÉVUE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2009, la Société avait presque terminé le processus de détermination des principales différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS ayant une incidence importante sur ses états financiers consolidés, ainsi que l'examen des options possibles au moment de l'adoption initiale des IFRS. L'étape finale de la phase qui consiste à évaluer l'incidence prévue des différences comptables décelées sur les états financiers consolidés de la Société progresse bien. La Société prévoit terminer la quantification de l'incidence au cours du deuxième trimestre de 2010 et publier un sommaire des résultats prévus au troisième trimestre de 2010.

En se fondant sur son analyse actuelle des différences comptables prévues qui peut faire l'objet de changements par suite de la finalisation de cette phase ou des modifications qui seront éventuellement apportées aux IFRS par l'IASB, la Société a préparé une description sommaire de l'incidence possible sur ses états financiers consolidés. Cette description sommaire, présentée ci-après, décrit certaines différences entre les IFRS actuellement en vigueur et les PCGR du Canada qui auront ou qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société, avec tous les montants présentés avant les impôts sur les bénéfices :

13.3.1.1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Constatation des revenus	Les IFRS donnent des directives sur la constatation des revenus qui sont, de façon générale, semblables aux PCGR du Canada appliqués aux activités de la Société.	Aucune incidence importante prévue sur sa convention comptable en ce qui a trait à la constatation des revenus, telle que décrite à la note 2C dans ses états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009, sauf en ce qui a trait à l'application de l'IFRIC 12 dont il est question ci-après.
Transactions en monnaie étrangère	Les PCGR du Canada exigent de comptabiliser les établissements étrangers autonomes selon la méthode du cours de clôture et de comptabiliser les établissements étrangers intégrés selon la même méthode que celle utilisée pour les opérations liées aux activités canadiennes conclues à l'étranger. Les IFRS ne font aucune distinction entre les établissements étrangers autonomes et les établissements étrangers intégrés. Elles exigent plutôt que toutes les entités, y compris les activités à l'étranger, déterminent leur monnaie fonctionnelle et convertissent leurs résultats et leur situation financière dans cette monnaie. Ensuite, les états financiers des activités à l'étranger, le cas échéant, doivent être convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité consolidante qui présente des états financiers au moyen d'une méthode équivalant à la méthode du cours de clôture. Tout écart qui résulte de cette conversion doit être comptabilisé dans les capitaux propres consolidés, et par conséquent, n'a pas d'incidence sur le bénéfice net. L'IFRS 1 prévoit une exemption facultative permettant de transférer dans les bénéfices non répartis le solde des écarts de conversion de devises comptabilisés en vertu des PCGR du Canada, à la date de basculement.	À la date de basculement aux IFRS, la Société prévoit transférer dans les bénéfices non répartis le solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, sous la rubrique « écarts de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes » (perte cumulative de 9,3 millions \$ au 31 décembre 2009), tel que permis par l'exemption facultative de l'IFRS 1. Par conséquent, la Société appliquera les directives quant aux monnaies étrangères sur une base prospective, sans aucune incidence importante prévue sur son bénéfice net.

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Accords de concession de services (IFRIC 12)	L'IFRIC 12 donne des directives sur la comptabilisation de certains accords de partenariat public-privé admissibles où le concédant (habituellement une entité du secteur publique) i) contrôle ou réglemente les services que le concessionnaire (habituellement une entité du secteur privé) doit fournir avec l'infrastructure, à qui il doit les fournir et à quel tarif, et ii) conserve, en sa qualité de propriétaire, tout intérêt résiduel significatif dans l'infrastructure à l'échéance de l'accord. Aux termes de ces accords, le concessionnaire comptabilise les infrastructures en appliquant soit le modèle de l'immobilisation incorporelle, soit le modèle de l'actif financier, ou une combinaison des deux, selon que le concessionnaire assume les risques de marché liés à l'utilisation des infrastructures, qu'il n'assume aucun risque ou qu'il assume une partie de ces risques, respectivement. Selon le modèle de l'immobilisation incorporelle, l'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée de l'accord de concession. Selon le modèle de l'actif financier, les infrastructures donnent lieu à un débiteur, duquel sont déduits des paiements reçus pour les services fournis, peu importe le niveau d'utilisation des infrastructures. Selon les deux modèles, le concessionnaire constate les revenus découlant des activités de construction ou d'amélioration dès le début de l'accord (i.e., lorsque l'actif est en construction) et subséquemment des revenus découlant de l'exploitation des infrastructures. En revanche, les PCGR du Canada n'ont pas des directives spécifiques quant aux accords de partenariat public-privé et, par conséquent, le traitement comptable découlera des normes comptables pertinentes, selon les faits et circonstances propres au projet.	Alors que la rentabilité globale et les flux de trésorerie générés pendant la durée des accords visés par l'IFRIC 12 demeureront inchangés, des différences par rapport aux PCGR du Canada sont toutefois prévues en ce qui a trait au moment de la comptabilisation du bénéfice net, ainsi qu'à l'évaluation et à la présentation des revenus, des actifs et des passifs. Ainsi, si le concessionnaire construit une infrastructure qui est comptabilisée à titre d'immobilisation corporelle d'un ICI détenu par SNC-Lavalin à 100 %, il n'aurait pas de revenu constaté jusqu'au début de la phase d'exploitation de l'infrastructure selon les PCGR du Canada. Dès le début de la phase d'exploitation, l'ICI constaterait des revenus générés par l'immobilisation corporelle qui serait amortie avec le temps. Si la même infrastructure était comptabilisée selon les directives de l'IFRIC 12, les revenus et profits tirés des activités de construction seraient comptabilisés au cours de la période de construction. À l'achèvement de la construction, l'ICI constaterait des revenus générés par l'usage de l'infrastructure selon le modèle de l'immobilisation incorporelle ou par le financement du concédant et par l'exploitation de l'infrastructure selon le modèle de l'actif financier. Des différences supplémentaires peuvent surgir entre les PCGR du Canada et les IFRS découlant du traitement comptable des coûts d'emprunt pendant la construction et de l'obligation de rétablir l'infrastructure à un état spécifié avant de la restituer au concédant, entre autres, dépendamment du traitement comptable de l'infrastructure. La Société a établi que l'IFRIC 12 aura une incidence sur les ICI suivants et évalue présentement l'incidence de son application : > Groupe Immobilier Ovation > InTransit BC > Malta International Airport > Okanagan Lake Concession > TC Dome

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Participations dans des coentreprises	Les IFRS permettent actuellement de comptabiliser les entités contrôlées conjointement en appliquant soit la méthode de la mise en équivalence (i.e., à la valeur de consolidation), soit la méthode de la consolidation proportionnelle, tandis que les PCGR du Canada ne permettent que l'utilisation de la méthode de la consolidation proportionnelle. Par ailleurs, les IFRS stipulent que l'investisseur doit continuer à constater sa quote-part des pertes d'une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence lorsque la constatation de telles pertes donne lieu à un solde négatif pour son investissement, seulement dans la mesure où l'investisseur a engagé une obligation juridique ou implicite ou a effectué des paiements au nom de cette entreprise détenue. Selon les PCGR du Canada, la méthode de la consolidation proportionnelle exige que le coentrepreneur comptabilise sa quote-part des pertes de la coentreprise quelle que soit la valeur comptable de son investissement dans cette coentreprise.	Les entités contrôlées conjointement par la Société ayant une incidence significative sur ses états financiers consolidés sont ses ICI, principalement l'Autoroute 407. Ces ICI sont souvent à prédominance de capital et résultent en la consolidation proportionnelle de l'infrastructure et de la dette à long terme sans recours correspondante. Ainsi, la Société a l'intention de comptabiliser les entités contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence en vertu des IFRS afin de refléter la façon dont la Société perçoit la nature de son investissement, ce qui donnera au lecteur une meilleure compréhension des actifs sous-jacents, des bénéfices et des ressources financières de la Société. Plus précisément, la comptabilisation de l'Autoroute 407 selon la méthode de la mise en équivalence résulterait en la décomptabilisation d'environ 780 millions \$ d'actifs et 840 millions \$ de passifs du bilan consolidé de la Société au 31 décembre 2009. Puisque SNC-Lavalin n'a engagé aucune obligation juridique ni implicite, ni effectué aucun paiement au nom de l'Autoroute 407, la valeur comptable de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407, qui, en vertu des PCGR du Canada, s'établissait à un montant négatif d'environ 60 millions \$ au 31 décembre 2009, se chiffrerait plutôt à zéro en vertu des IFRS, résultant en une augmentation des bénéfices non répartis d'environ 60 millions \$ à la date de basculement.
Immobilisations corporelles	L'IAS 16 resserre les exigences des PCGR du Canada portant sur la dépréciation de chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément, et donne des directives plus précises sur le coût de chaque partie et sur la comptabilisation de son coût de remplacement. De plus, l'IAS 16 permet d'évaluer les actifs en utilisant soit le modèle du coût, soit le modèle de la réévaluation. Selon le modèle de la réévaluation, non permis par les PCGR du Canada, un élément d'immobilisations corporelles est mesuré au montant réévalué qui est la juste valeur à la date de réévaluation.	La seule incidence importante prévue sur le bilan consolidé de la Société relative à ses immobilisations corporelles, autre que celle provenant de l'incidence de l'IFRIC 12 et des participations dans des coentreprises mentionnés ci-dessus, provient de la consolidation intégrale d'AltaLink qui prévoit certaines reclassifications résultant de l'application des IFRS, sans incidence prévue sur sa situation financière et ses résultats d'opération. La Société prévoit continuer de comptabiliser ses immobilisations corporelles selon le modèle du coût.
Instruments financiers : comptabilisation et évaluation	Les PCGR du Canada sont essentiellement conformes aux IFRS en ce qui a trait à la comptabilisation des instruments financiers, y compris les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Cependant, il existe une différence entre les IFRS et les PCGR du Canada concernant l'évaluation des titres non cotés, lesquels sont évalués au coût selon les PCGR du Canada, alors que les IFRS exigent que tous les actifs financiers disponibles à la vente soient évalués à la juste valeur, à moins que celle-ci ne puisse être établie de façon fiable.	SNC-Lavalin détenait 231,0 millions \$ d'actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés au coût (se reporter à la note 20 dans les états financiers consolidés annuels vérifiés) au 31 décembre 2009 qui auraient été comptabilisés à la juste valeur selon les IFRS, si celle-ci avait pu être établie de façon fiable. En se basant sur l'estimé de la juste valeur préparé par la Société, l'incidence potentielle de la transition aux IFRS serait la constatation d'un gain non réalisé d'environ 15 millions \$ dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à la date de basculement.

OBJET	DIFFÉRENCES DÉCELÉES ENTRE LES IFRS ET LES PCGR DU CANADA	INCIDENCE POSSIBLE SUR SNC-LAVALIN
Avantages du personnel	En vertu des PCGR du Canada, la Société ne constate pas la totalité des écarts actuariels découlant de l'évaluation des obligations au titre des régimes à prestations déterminées, dans l'état des résultats à mesure qu'ils surviennent (« méthode du corridor »), ce qui est conforme aux IFRS. Cependant, comme solution de remplacement à la méthode décrite ci-dessus, les IFRS permettent de constater la totalité des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat étendu (« méthode des autres éléments du résultat étendu ») et de comptabiliser une hausse ou une baisse correspondante de l'obligation ou de l'actif au titre des prestations de retraite dans l'état de la situation financière, de façon à refléter le déficit ou surplus total au titre des régimes de retraite à la date du bilan.	Selon les IFRS, la Société constatera dans son bilan consolidé les pertes actuarielles qui sont reportées en vertu des PCGR du Canada (15,6 millions \$ au 31 décembre 2009 pour ses régimes à prestations déterminées, tel qu'il est indiqué à la note 22 dans ses états financiers consolidés annuels vérifiés). À la date de basculement, la Société prévoit appliquer l'exemption facultative permise en vertu de l'IFRS 1, qui permet de constater l'incidence décrite ci-dessus dans les bénéfices non répartis. En conséquence, la comptabilité pour les régimes à prestations déterminées sous les IFRS sera appliquée prospectivement à compter du 1 ^{er} janvier 2010. En outre, la Société prévoit adopter la méthode des autres éléments du résultat étendu pour constater les écarts actuariels survenant à compter du 1 ^{er} janvier 2010, qui résultera en l'absence d'amortissement de tels écarts selon les IFRS. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement des pertes actuarielles reportées liées à ses régimes à prestations déterminées a donné lieu à une charge de 8,8 millions \$ en 2009 et de 6,2 millions \$ en 2008 pour la Société.
Activités assujetties à la réglementation des tarifs	Les PCGR du Canada donnent des directives pour les entités assujetties à la réglementation des tarifs quant à la constatation de leurs actifs réglementaires et leurs passifs réglementaires. De plus, les PCGR du Canada prescrivent des informations spécifiques à fournir pour les entités assujetties à la réglementation des tarifs et donnent des directives spécifiques exigeant que la Société constate les profits intersociétés provenant de la construction des installations pour AltaLink, étant donné que les transactions sont considérées comme réalisées par AltaLink avec une tierce partie par le biais d'approbation des tarifs. Sous les IFRS, il n'existe pas actuellement des directives spécifiques par rapport aux entités assujetties à la réglementation des tarifs, bien que l'IASB ait émis un exposé-sondage portant sur ce sujet en juillet 2009.	AltaLink, détenue par la Société à 76,92 %, est une entité assujettie à la réglementation des tarifs. La Société applique les directives existantes des PCGR du Canada à la consolidation d'AltaLink. L'incidence éventuelle de la transition aux IFRS sur les états financiers consolidés de la Société a été évaluée de façon partielle seulement et est assujettie à l'incertitude due au résultat inconnu de l'exposé sondage relatif aux activités assujetties à la réglementation des tarifs émis par l'IASB en juillet 2009.

13.3.1.2 DISCUSSION SUR LES EXEMPTIONS EN VERTU DE L'IFRS 1

Pour ce qui est de choisir entre l'application rétrospective et l'application prospective des modifications aux conventions comptables, l'IFRS 1 exige en général une application rétrospective, sous réserve de certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives permises par l'IFRS 1 par rapport à l'application rétrospective complète. La Société prévoit appliquer certaines exemptions facultatives au moment de la transition aux IFRS, en plus de celles décrites dans le tableau précédent, incluant la suivante :

> Regroupements d'entreprises

Conformément à l'option permise par l'IFRS 1, la Société n'a pas l'intention de retraiter les regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} janvier 2010. Par conséquent, lors de la préparation de ses états financiers en IFRS, la Société appliquera les directives essentiellement conformes à la description fournie dans la section 13.2 sous « Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle » aux regroupements d'entreprises survenant le 1^{er} janvier 2010 ou à une date ultérieure.

13.3.2 FORMATIONS

Au 31 décembre 2009, l'équipe de mise en œuvre des IFRS a dispensé un certain nombre de séances internes de formation sur les IFRS aux membres clés du personnel financier, tels que les contrôleurs divisionnaires et autre personnel des finances, au comité de gestion de la Société, composé de membres clés du personnel, ainsi qu'aux membres du comité de vérification et du conseil d'administration. Les documents ayant servi aux séances internes de formation sur les IFRS ont été affichés sur le site intranet de la Société pour permettre un apprentissage continu dans toute l'entreprise. Des séances supplémentaires de formation sur les IFRS seront dispensées tout au long du processus de transition et, par la suite, incluront les nouvelles prescriptions des IFRS à la suite des modifications qui seront éventuellement apportées par l'IASB.

13.3.3 INCIDENCE ÉVENTUELLE SUR LES ACTIVITÉS D'AFFAIRES, LES CONTRÔLES QUANT À L'INFORMATION À FOURNIR ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2009, la Société ne prévoit aucune incidence relativement aux dispositions des ententes contractuelles fondées sur les PCGR du Canada.

Au 31 décembre 2009, la Société ne prévoit pas d'incidence importante sur ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière suite à sa transition aux IFRS. Suite à son plan de mise en œuvre, la Société a conçu et mis en œuvre des contrôles internes à l'égard du processus de transition aux IFRS et prévoit compléter la mise à jour de ses politiques internes et procédures pour les IFRS au cours du troisième trimestre de 2010.

Au 31 décembre 2009, l'évaluation de l'incidence sur les systèmes d'information des exigences des IFRS concernant la saisie des données était complétée, sans incidence significative.

14 Risques et incertitudes

Bien que la direction soit positive quant aux perspectives à long terme de SNC-Lavalin, la Société est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes dans le cadre de ses activités. La Société s'est dotée de diverses stratégies, politiques et pratiques pour atténuer les risques et incertitudes auxquels elle est assujettie, les principaux étant décrits ci-dessous.

ARRANGEMENTS CONTRACTUELS

APERÇU GÉNÉRAL

Les affaires de SNC-Lavalin sont menées selon plusieurs types d'arrangements contractuels, incluant des contrats à prix coûtant majoré, à honoraires fixes et à prix forfaitaire, ainsi que des investissements dans des concessions d'infrastructure. SNC-Lavalin a établi et applique des pratiques rigoureuses d'évaluation, d'atténuation et de gestion des risques afin de restreindre la nature et l'étendue des risques financiers, techniques et légaux propres à chacune de ces formes d'arrangements contractuels.

Avant qu'une offre ne soit soumise pour un projet à prix forfaitaire dont les revenus excèdent un certain seuil et/ou qui contient certains éléments considérés comme présentant un risque élevé ou inhabituel, celle-ci doit être revue et analysée par un comité d'évaluation des risques formé de dirigeants ayant le savoir-faire pertinent, qui font des recommandations à l'équipe préparant l'offre et à la haute direction sur la ligne de conduite à adopter relativement au projet considéré. La Société a aussi un comité d'approbation des soumissions et des investissements qui a pour mission d'examiner les offres visant des projets excédant un certain seuil. Le comité

d'approbation des soumissions et des investissements est composé de hauts dirigeants, auxquels se joignent les membres du conseil d'administration de la Société lorsque certains seuils sont atteints ou dans certaines circonstances précises. Ce comité examine également les propositions d'acquisition ou de cession d'entreprises et d'investissements dans des concessions d'infrastructure.

Étant donné que le comité d'évaluation des risques et le comité d'approbation des soumissions et des investissements examinent des projets d'une grande variété, ces deux comités sont en mesure de transmettre, à l'équipe responsable du projet, toutes les leçons tirées des projets antérieurs et des projets en cours. Cette manière de procéder est importante car elle permet de communiquer directement à l'équipe responsable du projet les derniers événements afin que celle-ci puisse en tenir compte et agir en conséquence.

SERVICES, ENSEMBLES, ET OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

L'engagement soutenu de SNC-Lavalin à mettre en œuvre des pratiques saines de gestion des risques lorsqu'elle exécute des contrats de type Services, Ensembles, et Opérations et maintenance, comprend l'évaluation des risques techniques, la rédaction et la révision juridique rigoureuse des contrats, l'application de contrôles serrés aux coûts et à l'échéancier des projets, la révision régulière des prévisions quant à l'achèvement des projets, la mise en place d'ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour les projets, la souscription d'assurances pour les projets, l'obtention de garanties de tierces parties, la sélection rigoureuse de partenaires, sous-traitants et fournisseurs, et d'autres dispositions visant l'atténuation des risques. Le maintien d'une couverture d'assurance pour les divers aspects de ses activités et de son exploitation est un élément important de sa politique de gestion des risques. SNC-Lavalin choisit, de temps à autre, d'assumer une partie des pertes qui pourraient survenir à cause de l'application de pratiques d'auto-assurance sélective et par la gestion professionnelle de ces pertes assumées en utilisant sa société d'assurance captive réglementée.

INVESTISSEMENTS — CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

Conformément à sa stratégie d'affaires, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, construction, gestion de projet, et exploitation et entretien, ainsi que son expérience du montage financier de projets lui confèrent un avantage distinctif.

Lorsqu'elle investit dans des concessions d'infrastructure, la Société structure habituellement ces transactions avec du financement par dette sans recours au crédit général de la Société. L'érosion de la valeur des investissements de la Société dans des concessions, qui dépend de la capacité de la concession à atteindre ses projections de revenus et de coûts, ainsi que de sa capacité à obtenir du financement, est atténuée par des pratiques de saine gestion des risques adoptées lors de l'investissement dans de telles concessions d'infrastructure, dont :

- > l'indépendance au sein de SNC-Lavalin du groupe Investissement vis-à-vis des groupes chargés de l'ingénierie, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien;
- > la révision détaillée et la structuration des accords de concession;
- > les analyses détaillées des risques propres à chacun des investissements, telles que la construction, l'exploitation, les évaluations environnementales et des estimations relatives à l'offre et à la demande;
- > l'assurance, le cas échéant, de la solidité financière de ses partenaires dans les investissements et l'assurance que la participation de SNC-Lavalin dans une concession est en accord avec celle de ses partenaires;
- > la modélisation financière détaillée réalisée à l'interne, combinée à sa révision indépendante par un tiers; et
- > l'examen des projections financières et des prévisions réalisées à l'interne par des conseillers indépendants.

DÉPASSEMENT DES COÛTS

SNC-Lavalin profite d'économies de coûts, mais assume les risques de dépassement des coûts dans les contrats à prix forfaitaire. L'évaluation des revenus et des coûts relatifs à un contrat est établie en partie selon des estimations qui sont assujetties à un certain nombre d'hypothèses, telles que celles liées au contexte économique futur, à la productivité, au rendement de notre personnel et de nos sous-traitants ou de nos fournisseurs d'équipement, au prix, à la disponibilité de la main-d'œuvre, des équipements et des matériaux, ainsi qu'à d'autres contraintes pouvant avoir un effet sur les coûts ou l'échéancier du projet, notamment l'obtention en temps opportun des approbations et des permis environnementaux exigés. Le risque de dépassement des coûts est atténué par un suivi régulier et proactif qu'effectue le personnel ayant le savoir-faire pertinent, par des examens réguliers qu'effectue la haute direction et par la garantie des prix d'achat convenus avec les fournisseurs de certains équipements et matériaux. Des événements imprévus peuvent également occasionner des dépassements de coûts.

RENDEMENT DES PROJETS

Dans certains cas, SNC-Lavalin peut garantir à un client qu'elle terminera un projet pour une date prévue ou que l'installation atteindra certaines normes de rendement. Advenant le cas où le projet ou l'installation ne respecterait pas l'échéancier ou les normes de rendement, SNC-Lavalin pourrait alors encourir des coûts additionnels.

CAPACITÉ À ATTIRER ET À RETENIR DU PERSONNEL COMPÉTENT

La réussite de SNC-Lavalin repose essentiellement sur son effectif, et elle réussit à attirer et à retenir du personnel compétent dans un marché compétitif en offrant des possibilités de carrière diversifiées et stimulantes, un environnement de travail sain et sécuritaire, ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

PARTENAIRES EN COENTREPRISE

SNC-Lavalin conclut certains contrats avec des partenaires en coentreprise. La réussite des coentreprises de SNC-Lavalin est fondée sur la performance satisfaisante de ses partenaires de la coentreprise à l'égard de leurs obligations dans la coentreprise. Le défaut des partenaires de la coentreprise de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer à SNC-Lavalin des obligations financières et d'exécution additionnelles qui risqueraient de se traduire par une augmentation des coûts.

SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Dans la catégorie Ensembles, SNC-Lavalin conclut des contrats dans le cadre desquels elle sous-traite à des tiers une partie d'un projet ou la fourniture de matériel et d'équipement. Si les sous-traitants ou fournisseurs ne respectent pas les exigences en n'exécutant pas leur partie d'un projet en vertu des modalités contractuelles, notamment par le non-respect du calendrier de livraison ou par une détérioration de leur situation financière, la capacité de SNC-Lavalin à atteindre les objectifs de performance et/ou de rentabilité prévus dans le cadre du projet peut être compromise. Ce risque est géré par une sélection rigoureuse des tiers sous-traitants et fournisseurs, par une surveillance proactive des calendriers et des budgets de projet, et par l'obtention de lettres de crédit ou d'autres garanties.

OBTENTION DE CONTRATS

L'obtention de nouveaux contrats est un élément clé de la performance de SNC-Lavalin et un facteur de risque dans un milieu compétitif, pour lequel le savoir-faire technique de SNC-Lavalin reconnu à l'échelle mondiale, ainsi que la diversité de ses catégories d'activité, de ses secteurs d'activité et de ses secteurs géographiques, ont été des facteurs d'atténuation démontrés.

CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes inclut les contrats considérés comme fermes et constitue par conséquent une indication des revenus futurs. Cependant, il ne peut y avoir de garantie quant à la possibilité d'annulation ou de modification de l'étendue des travaux, quant à savoir si le résultat net du carnet de commandes se traduira par un bénéfice, ni quant au moment où les revenus et les bénéfices pourront se matérialiser.

RISQUES DE CHANGE

Les activités de SNC-Lavalin à l'extérieur du Canada l'exposent à des risques de change qui pourraient avoir un effet négatif sur ses résultats d'exploitation. SNC-Lavalin a mis en place une stratégie de couverture qui la protège des risques de change. La stratégie de couverture prévoit le recours à des contrats de change à terme, qui comportent un élément de risque inhérent au crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. SNC-Lavalin réduit ce risque de crédit en transigeant tous ses contrats de change auprès d'institutions financières saines et dont SNC-Lavalin prévoit qu'elles respecteront de façon satisfaisante leurs obligations selon les contrats.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La dette à long terme sans recours provenant des ICI et la dette à long-terme avec recours provenant des autres activités de la Société portent intérêt et peuvent ainsi être exposées aux variations de taux d'intérêt.

Les ICI réduisent généralement leur exposition au risque de taux d'intérêt en concluant des ententes de financement à taux fixe ou en couvrant la variabilité des taux d'intérêt à l'aide d'instruments financiers dérivés. Des taux d'intérêt fixes procurent aux ICI une stabilité et une prévisibilité de leurs décaissements liés à leurs activités de financement, qui sont habituellement structurés pour correspondre au calendrier prévu de leurs encaissements. Par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net consolidé de SNC-Lavalin.

La dette à long terme avec recours de SNC-Lavalin porte intérêt à taux fixe et est évaluée au coût après amortissement. Par conséquent, le bénéfice net de la Société n'est pas exposé aux fluctuations des taux d'intérêt à l'égard de ces passifs financiers.

RISQUE DE CRÉDIT ET RETARD DE RECouvreMENT

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant de l'incapacité des clients de s'acquitter de leurs obligations à l'égard des comptes clients et autres débiteurs et des contrats en cours. Le retard de recouvrement correspond à tout paiement reçu du client après l'échéance convenue figurant au contrat. La capacité de SNC-Lavalin de mettre en place des ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour les projets permet de réduire de façon importante le risque de crédit à l'égard de certains projets. Par ailleurs, la concentration du risque de crédit est limitée, compte tenu du grand nombre de clients qui composent la base des revenus de SNC-Lavalin et de la diversité des secteurs d'activité et des secteurs géographiques de ceux-ci.

L'objectif de la Société est de réduire son risque de crédit en s'assurant de recouvrer ses comptes clients et autres débiteurs en temps opportun. La Société fait appel à l'attribution d'intérêts imputés pour inciter les directeurs de projet à recouvrer les comptes clients et autres débiteurs, puisque les soldes non recouverts donnent lieu à un coût interne pour les projets en question et ont, par conséquent, un effet sur la rentabilité des projets, qui est utilisée pour déterminer la rémunération des dirigeants, et du secteur d'exploitation connexe.

GESTION DE L'INFORMATION

L'information est essentielle à la réussite de SNC-Lavalin. L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexacts, incomplètes ou non disponibles, ou encore un accès inapproprié à l'information, pourraient entraîner des erreurs au chapitre de la présentation de l'information financière ou de l'information liée à l'exploitation, de mauvaises décisions, un retard dans le règlement des problèmes, une violation de la vie privée, la présentation d'informations inadéquates, ou encore la fuite d'informations sensibles. L'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes et à la gestion du changement a pour but d'améliorer et de normaliser les contrôles visant à gérer le risque lié à la gestion de l'information. Reconnaisant la valeur de l'information, la Société s'est engagée à la gérer et à la protéger de manière judicieuse, responsable et rentable. SNC-Lavalin maintient des systèmes comptables et des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui, de l'avis de la direction, fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière est exacte, pertinente et fiable. La Société s'efforce d'améliorer ses procédures et logiciels relativement au contrôle du budget et du calendrier des projets, ainsi qu'à l'ensemble du processus de gestion du risque. La Société insiste beaucoup sur la formation continue de ses employés afin que ceux-ci puissent utiliser les meilleurs outils et logiciels leur permettant de gérer plus efficacement les projets.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Une partie importante des revenus de la Société provient de projets réalisés dans des marchés internationaux qui exposent la Société à plusieurs risques, dont : l'incertitude économique de certains pays où SNC-Lavalin fait affaire, des changements radicaux dans les politiques et réglementations de ces gouvernements, des limites aux droits de conversion et de rapatriement des devises, des risques politiques en raison d'hostilités internationales et l'absence de systèmes juridiques bien établis dans certains pays, ce qui peut rendre difficile l'exercice des droits contractuels de SNC-Lavalin. SNC-Lavalin cumule une quarantaine d'années d'expérience sur les marchés internationaux, ce qui l'aide à évaluer les risques associés aux conditions économiques et politiques internationales.

RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

Les responsabilités de SNC-Lavalin, dans l'exercice de ses activités, comprennent la santé et la sécurité. Un manquement, de la part de SNC-Lavalin ou de ses sous-traitants, quant à l'utilisation de pratiques sérieuses en matière de sécurité, pourrait entraîner des pertes de temps sur les projets, des pénalités, des poursuites en justice, et influencer l'attribution de futurs projets puisque certains clients prennent les résultats de santé-sécurité en compte dans le choix d'un fournisseur. SNC-Lavalin a en place des programmes, des politiques et des procédures qui doivent être observés pour garantir l'engagement sans réserve de l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants envers la détection et la compréhension des risques de leur milieu de travail, afin d'évaluer avec compétence les risques et d'en atténuer les répercussions potentiellement néfastes. Le conseil d'administration de la Société a, en outre, mis sur pied un comité du conseil chargé d'encadrer tous les aspects de santé, de sécurité et d'environnement.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

SNC-Lavalin, en fournissant du savoir-faire en ingénierie et construction, en exploitation et entretien, et en investissant dans des concessions d'infrastructure, s'expose à divers risques liés à l'environnement et est tenue de se conformer aux lois et règlements en vigueur en matière d'environnement, lesquels varient d'un pays à l'autre et sont sujets à changement. Le fait pour la Société de ne pas être en mesure de se conformer aux lois et règlements en vigueur en matière d'environnement pourrait entraîner des pénalités, des poursuites en justice et éventuellement nuire à sa réputation. Bien que la Société atténue ses risques liés à l'environnement en se tenant au courant des lois et règlements en matière d'environnement et en ayant recours au savoir-faire de ses spécialistes du secteur de l'environnement, SNC-Lavalin s'engage à aider de manière continue ses clients à toujours mieux intégrer les questions de protection de l'environnement à toutes leurs activités, tant au Canada qu'à l'étranger. Le conseil d'administration de la Société a, en outre, mis sur pied un comité du conseil chargé d'encadrer tous les aspects de santé, de sécurité et d'environnement.

RISQUE D'ATTEINTE À LA RÉPUTATION

Le risque encouru en cas d'atteinte à la réputation de la Société est de dévaluer son image publique, ce qui pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir. Bon nombre de situations pourraient porter atteinte à la réputation de la Société dont des problèmes liés à la qualité ou aux résultats obtenus sur les projets, un mauvais dossier en santé et sécurité, le non respect des lois et règlements en vigueur, ou le fait d'être la cause d'un cas de pollution ou de contamination. Avant d'accepter un mandat sur un projet spécifique, la Société limite le risque d'atteinte à sa réputation en effectuant des contrôles de précaution préalables comprenant une évaluation du client, du pays, de l'étendue du projet, ainsi que des lois et de la culture locales. Une fois prise la décision de participer à un projet, le processus de gestion des risques de l'entreprise continue de limiter le risque d'atteinte à sa réputation, au cours de la préparation de l'offre de services et des étapes d'exécution, par le biais d'examen réguliers, tels que ceux du comité d'évaluation des risques et du comité d'approbation des soumissions et des investissements de la Société, ceux du comité de vérification, les contrôles par les pairs et les vérifications internes.

15 Résultats du quatrième trimestre

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2009 a augmenté de 31,7 %, pour s'établir à 98,7 millions \$ (0,65 \$ par action après dilution), comparativement à 75,0 millions \$ (0,49 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète des apports supplémentaires des secteurs Énergie, Produits chimiques et pétrole, et ICI, en partie contrebalancés par un apport moindre, principalement des secteurs Mines et métallurgie, et Infrastructures et environnement.

Les revenus du quatrième trimestre de 2009 ont totalisé 1 583,2 millions \$, comparativement à 1 943,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2008, principalement en raison d'une diminution dans les activités de la catégorie Ensembles, principalement dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Produits chimiques et pétrole, combinée à une diminution dans la catégorie Services, principalement des secteurs Mines et métallurgie, et Produits chimiques et pétrole.

Le carnet de commandes de la Société totalisait 10,8 milliards \$ au 31 décembre 2009, comparativement à 10,2 milliards \$ à la fin du troisième trimestre de 2009, reflétant une augmentation dans la catégorie Ensembles, principalement dans les secteurs Infrastructures et environnement, et Énergie, contrebalancée en partie par une diminution dans la catégorie Services.

À la fin de décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 1 218,2 millions \$, chiffre comparable à celui de la fin de septembre 2009, reflétant principalement i) les liquidités générées par les activités d'exploitation, provenant essentiellement du bénéfice net et de la fluctuation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, contrebalancées par ii) les liquidités consacrées à des activités d'investissement.

16 Informations supplémentaires

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle ainsi que d'autres documents financiers sur son site Internet (www.snc-lavalin.com) et sur SEDAR (www.sedar.com), le système électronique de dépôt pour la plupart des documents publics déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

17 Contrôles et procédures

17.1 CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La direction de SNC-Lavalin, en collaboration avec le président et chef de la direction, et avec le vice-président directeur et chef des affaires financières, a conçu des contrôles et procédures de communication de l'information (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) de manière à fournir l'assurance raisonnable que : i) l'information importante relative à la Société leur est communiquée, et que ii) l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières. La direction a également évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de SNC-Lavalin (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) et conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces.

17.2 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de SNC-Lavalin, en collaboration avec le président et chef de la direction, et avec le vice-président directeur et chef des affaires financières, a conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR de la Société. Ils ont également évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de SNC-Lavalin et ont conclu que ledit contrôle était efficace. Au cours de la dernière période intermédiaire terminée le 31 décembre 2009, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de la situation financière.

18 Informations trimestrielles

AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2009					2008				
	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TOTAL	PREMIER TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TOTAL
Revenus par catégorie										
Services	559,8	568,8	535,7	557,1	2 221,4	477,5	567,2	548,7	712,0	2 305,4
Ensembles	566,8	575,5	472,5	587,4	2 202,2	863,7	795,9	791,4	778,5	3 229,5
Opérations et maintenance	409,4	241,3	311,9	335,3	1 297,9	355,5	250,3	249,6	369,6	1 225,0
ICI	89,7	84,8	102,3	103,4	380,2	78,4	89,1	95,7	83,8	347,0
	1 625,7	1 470,4	1 422,4	1 583,2	6 101,7	1 775,1	1 702,5	1 685,4	1 943,9	7 106,9
Marge brute	267,8	260,8	306,0	316,5	1 151,1	240,7	245,9	259,5	266,8	1 012,9
Frais de vente, généraux et administratifs	137,0	131,7	128,8	148,1	545,6	120,3	117,7	120,1	157,1	515,2
Intérêts (revenus) et taxes sur le capital :										
Provenant des ICI	26,3	21,1	32,6	32,2	112,2	29,3	32,2	24,2	22,5	108,2
Provenant des autres activités	0,3	1,2	7,2	7,3	16,0	(4,1)	(5,3)	(3,4)	(0,9)	(13,7)
	26,6	22,3	39,8	39,5	128,2	25,2	26,9	20,8	21,6	94,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	104,2	106,8	137,4	128,9	477,3	95,2	101,3	118,6	88,1	403,2
Impôts sur les bénéfices :										
Provenant des ICI	1,6	5,6	1,1	0,1	8,4	1,1	1,3	1,8	(3,7)	0,5
Provenant des autres activités	23,1	19,1	31,7	25,9	99,8	21,9	23,1	23,9	15,7	84,6
	24,7	24,7	32,8	26,0	108,2	23,0	24,4	25,7	12,0	85,1
Part des actionnaires sans contrôle	2,0	2,1	1,4	4,2	9,7	1,4	1,5	1,6	1,1	5,6
Bénéfice net	77,5	80,0	103,2	98,7	359,4	70,8	75,4	91,3	75,0	312,5
Bénéfice de base par action (\$) ⁽¹⁾	0,51	0,53	0,68	0,65	2,38	0,47	0,50	0,61	0,50	2,07
Bénéfice dilué par action (\$) ⁽¹⁾	0,51	0,53	0,68	0,65	2,36	0,47	0,49	0,60	0,49	2,05
Dividende déclaré par action (\$)	0,15	0,15	0,15	0,17	0,62	0,12	0,12	0,12	0,15	0,51
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs :										
Provenant des ICI	22,7	19,9	20,8	23,2	86,6	19,0	20,8	22,5	25,8	88,1
Provenant des autres activités	10,0	10,9	11,6	11,0	43,5	10,6	9,5	10,6	11,2	41,9
	32,7	30,8	32,4	34,2	130,1	29,6	30,3	33,1	37,0	130,0
Bénéfice net (perte nette) de SNC-Lavalin provenant des ICI :										
Provenant de l'Autoroute 407	1,4	1,3	2,2	4,9	9,8	(2,0)	(1,5)	10,1	13,4	20,0
Provenant des autres ICI	3,0	(1,0)	7,3	17,8	27,1	2,4	5,4	9,1	0,3	17,2
Bénéfice net de SNC-Lavalin excluant les ICI	73,1	79,7	93,7	76,0	322,5	70,4	71,5	72,1	61,3	275,3
Bénéfice net	77,5	80,0	103,2	98,7	359,4	70,8	75,4	91,3	75,0	312,5
Carnet de commandes (à la fin du trimestre)										
Services	1 520,4	1 612,1	1 570,2	1 464,9		1 557,7	1 604,0	1 630,0	1 545,3	
Ensembles	3 154,5	3 809,9	3 495,2	4 197,5		3 901,4	3 353,0	3 813,0	3 508,0	
Opérations et maintenance	1 893,5	2 004,9	2 587,0	2 596,1		2 393,7	2 223,5	2 027,2	2 196,2	
ICI	2 412,3	2 487,3	2 543,7	2 578,7		2 157,6	2 213,9	2 265,8	2 342,7	
	8 980,7	9 914,2	10 196,1	10 837,2		10 010,4	9 394,4	9 736,0	9 592,2	

(1) Le bénéfice trimestriel de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le trimestre, tandis que le bénéfice annuel de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions pour l'exercice complet.